This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

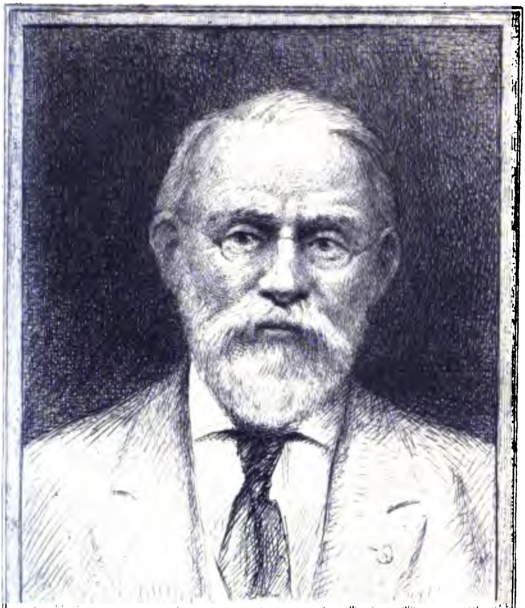

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1:4
v.5

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1749.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1749.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	15.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	13.	v.
1725.	12.	v.			

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1749.

ARTICLE CXXVII.

ESSAIS SUR DIVERS SUJETS de Littérature & de Morale. Par M. l'Abbé Trublet, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, Archidiacre & Chanoine de S. Malo 4e. Edition 2. Vol. in 12. A Paris chez Briasson, ruë S. Jacques à la Science M. DCC. XLIX.

QUelqu'un a dit qu'il y avoit plus de Philosophie dans une

page de la Bruyère, que dans les quatre volumes de Pourchot. Cette penſée très-vraye nous revient à l'occaſion du livre de M. l'Abbé Trublet notre la Bruyère moderne. Il y a plus de Philoſophie dans ſon ouvrage que dans tous les Commentateurs d'Ariſtote. Nous diſons *les Commentateurs* ; car Ariſtote lui-même étoit un beau genie qu'on a dégradé en l'interprétant.

Ce Philoſophe auroit, ce ſemble, bien approuvé, bien préconiſé une entrepriſe telle que les *Eſſais* dont nous faiſons l'annonce. Ils contiennent toutes les parties de la Morale, & une infinité d'excellentes obſervations ſur la Littérature. Ils peuvent rendre l'homme plus éclairé & plus aimable : deux points qui embraſſent toute la ſcience naturelle & Philoſophique des devoirs. Mais nous ne devons pas faire l'éloge de cet Ouvrage dont il y a préſentement quatre éditions.

Il faut marquer ſimplement les caractères de celle qui vient de paroître avec des augmentations très-conſidérables.

Nous avons compté cent endroits où M. l'Abbé Trublet a inſéré de nouvelles réfléxions, dont quelques-unes ſont fort abondantes, ou, ſi l'on veut, fort étenduës. Car cet Auteur s'attache bien autant à développer les principes de Morale ou de Littérature qu'à les multiplier. Les articles de ſon Ouvrage ſont comme des traités ſuivis, en ce ſens qu'il ne dit rien que de relatif à chaque ſujet; mais ce ſont néanmoins des recueils de penſées détachées, parce que la liberté y régne, & que le travail des tranſitions en eſt exclus. Nous ne donnerons point d'autre ordre à notre extrait que celui des pages, d'où nous tirerons quelques exemples propres à faire connoître les nouvelles additions.

TOME I.

Pag. 73. L'Auteur parlant *de la Conversation*, fait sentir combien la mauvaise habitude de parler de soi-même est insupportable. Sur quoi il insinuë néanmoins une sorte d'exception, mais qui dépend elle-même de l'amour-propre, cause primitive du défaut qu'on critique ici. » D'où vient, dit-il, » la conversation est-elle si agréa» ble avec ceux qu'on aime d'une » tendre amitié, & ne tarit-elle » jamais? C'est surtout parcequ'a» lors on parle de soi à quelqu'un » qui y prend beaucoup d'intérêt. « On conçoit que pour la vérité de cette réfléxion, il faut que l'amitié soit réciproque. Car j'aurois beau aimer quelqu'un d'un amour tendre; s'il ne m'aimoit pas, bien loin de prendre aucun intérêt à m'entendre *égoïser*, je lui serois insupportable comme à tout autre. M. l'Abbé Trublet détermine lui-

même sa proposition à *l'amitié réciproque*, puisqu'il ajoute : *quand on s'aime bien, on se dit tout, & quand on se dit tout, on ne s'est jamais tout dit. Tout n'a point de fin.* On examinera en passant cette dernière réfléxion, & le Lecteur jugera si c'est l'esprit ou le sentiment qui y domine.

Pages 141. & suiv. tout cet endroit qui roule sur *la Critique des Ouvrages d'esprit*, est rempli d'additions nouvelles. On sent que c'est un des Articles que M. T. a eu plus à cœur de bien expliquer. Si ses principes étoient suivis à la lettre, il n'y auroit peut-être pas un seul Critique dans tout l'Empire Littéraire. Le désir de bien vivre avec tout le monde, le *bon cœur & la prudence* détourneroient tout galant homme de cette attention à relèver les défauts des Auteurs, gens si sensibles, si peu capables de digérer une vérité qui diminue l'opinion

de leurs Ouvrages. Mais s'il y a des Critiques, & s'il est même à propos qu'il y en ait, quelle que soit d'ailleurs leur fortune; voici une considération que tout le monde doit avouer: » Le meilleur Cri- » tique, c'est-à-dire, le plus sa- » ge, le plus impartial, le plus » éclairé, le plus modéré mê- » me, en un mot le plus gouté » & le plus estimé du Public seroit » par cela même le plus craint & » le plus haï des Auteurs; celui » dont la critique mortifieroit le » plus ceux qui en seroient l'ob- » jet, parceque c'est celle qui se- » roit d'un plus grand poids auprès » des Lecteurs. «

A la fin de ce morceau on lit trois lignes un peu désavantageuses au célébre Ecrivain Périodique, le feu Abbé D. F. *Sa partialité, si connue, avoit*, dit-on, *bien affoibli les traits de sa critique.* Surquoi nous remarquerons que, comme

on l'accuse simplement de partialité, & non de défaut de lumières. Il est à croire que ses jugements n'étoient pas récusables dans toutes les circonstances ; & nous en citerions bien quelques-unes où le Public lui eut des obligations véritables. On a vu tomber le Néologisme, le Phébus Littéraire, le style Antithétique ; & c'étoient en grande partie des Victoires duës aux cris redoublés, vifs, perçants, redoutables du Censeur en question. On ne dira pas qu'en lui rendant cette justice nos Mémoires s'acquittent d'un devoir de reconnoissance, car il n'est presque point de Livre qui ait eu moins de part à la faveur de ce Critique ; qui ait même plus souffert en certaines rencontres des accès de son humeur.

Au reste si M. l'Abbé Trublet a eu sujet de se plaindre de l'Abbé D. F. ou d'autres Aristarques, quels qu'ils soient, ces gens-là devoient

avoir l'esprit bien caustique; car outre la bonté reconnuë des *Essais*, l'Auteur dit tant de bien de tous les Gens de Lettres d'aujourd'hui, il cherche avec tant de soin l'occasion de les nommer avec éloge, de citer leurs paroles soit dans son texte, soit dans ses notes, que tout l'Empire Littéraire lui doit des actions de graces, non des censures & des reproches.

Pag. 247. *& suiv.* L'article qui a pour titre : *Distinction de l'orgueil & de la vanité* n'occupe que 6 pages dans la 3^e^. Edition & il en présente 37. dans la 4^e^. C'est que l'Auteur s'applique à développer sçavamment les grands rapports de la connoissance de soi-même. *Il est triste*, dit-il, *mais utile de se connoître ; agréable, mais dangereux de ne se connoître pas.* Cette pensée & mille autres vraiment Philosophiques forment le tissu des nouvelles additions. Comme il y a en toutes choses plu-

ſieurs faces, tantôt M. l'Abbé T. les ſaiſit toutes & il les préſente en détail à ſon Lecteur, tantôt il ſe borne à une ou à quelques-unes, ſans exclure le vrai qui peut éclater dans les autres. Nous croyons, par exemple, qu'*il eſt triſte* pour certaines perſonnes de ſe *connoître*; & ces perſonnes-là pourroient bien faire la multitude; mais il en eſt auſſi qui éprouvent un plaiſir ſenſible à ſe *connoître*, à ſe voir du côté même des défauts: une tache apperçuë dans la glace que travaille un habile ouvrier, eſt bien une tache, mais la découverte qu'en fait l'Artiſte lui cauſe une ſorte de joie, parceque c'eſt le moyen d'y remédier & de rendre l'Ouvrage plus parfait: ainſi le Philoſophe qui vient à ſe pénétrer lui-même, à porter le flambeau dans les replis de ſon ame, à diſtinguer ce qui la dépare, reſſent une ſatisfaction délicate, parce qu'il eſt mis tout d'un coup à por-

tée de deux choses, la première de se corriger lui-même, & la seconde d'apprendre à connoître tous ceux qui auroient un pareil défaut : nous ne comptons pas le plaisir extrême de philosopher en s'étudiant ; occupation si douce que la vuë même de nos travers n'est pas capable d'y répandre de l'amertume.

Voici un portrait dont il ne faut rien perdre : » un homme bien ai-» mable à nos yeux, c'est celui » que nous estimons beaucoup, » sans pourtant le croire notre » égal, qui nous estime encore da-» vantage, & qui sans jalousie » reconnoît son infériorité à no-» tre égard. » On rencontre en effet dans ce tableau toutes les nuances d'amabilité ; & nous croyons même qu'il n'y a qu'un homme déja bien aimable qui ait pu les rassembler sous son pinceau. La difficulté seroit de trouver deux amis qui fussent aimables à l'égard

l'un de l'autre de la façon qu'on dit ici. Car comment chacun d'eux estimeroit-il beaucoup son ami, sans croire que cet ami l'égalât en mérite, & sans cesser néanmoins de croire qu'il est lui-même inférieur en mérite à cet ami ? M. l'Abbé T. a donc fait très-sagement de ne pas réunir les deux branches de l'hypothèse, & de n'assigner que les traits qui rendroient un seul homme *bien aimable* à l'égard d'un autre. Mais il faut avouer que ce seul homme mettroit trop au jeu en faveur de quelqu'un qui seroit bien éloigné de lui rendre la pareille.

Pag. 370. & *suiv.* jusqu'à la fin du premier Tome, on trouve des articles tout nouveaux intitulés : des *Avis*, de *la Raillerie*, des *Grands*; & ce dernier est très-étendu : nous en citerons quelques morceaux intéressants.

» La grandeur rend la vertu
» plus respectable au Vulgaire &

» au Philosophe ; au Vulgaire, » parce que la grandeur lui impo- » se ; au Philosophe, parce qu'il » sçait que la grandeur est un ob- » stacle à la vertu. « Cette pensée est très-noble & très-vraye. On pourroit ajouter que la Grandeur rend la vertu plus respectable aux Grands mêmes, parce que la grandeur est un motif de constance pour les Grands qui sont vertueux; & un argument sans réplique contre ceux qui ne le sont pas.

» *Tachez de ne vous lier qu'avec » des gens qui soient au-dessus de » vous.* C'est un conseil que beau- » coup de Peres donnent à leurs » enfans ; mais ils ne le leur don- » nent que par vanité & par inté- » rêt. Ils pensent que cette Société » leur sera plus utile ou plus ho- » norable ; mais ils sont bien éloi- » gnés de croire qu'elle sera peut- » être aussi moins gênante & plus » douce. Ils ne voyent pas toutes

» les raisons de leur conseil. Ils » disent bien mieux encore qu'ils » ne croyent dire. « Il y a aussi beaucoup de réfléxion & de vérité dans ce morceau : mais, qu'on y prenne garde, réfléxion & vérité toujours dans le goût de l'Auteur, bien plus porté à prendre le sens favorable des choses que leur côté désavantageux. Se lier avec les Grands, c'est former quelquefois une Société *moins gênante & plus douce*; bien plus souvent c'est s'ouvrir une route d'esclavage & de dégoûts : les parents même ne l'ignorent pas en donnant l'avis dont il est ici question, mais la vanité & l'intérêt leur font dissimuler cet inconvénient : & si les choses tournent d'une maniére plus avantageuse, si la Société d'un Grand se trouve sans gêne & sans servitude, c'est une sorte de bonheur sur lequel on n'avoit pas compté. En ce sens les parents *avoient bien mieux dit qu'ils ne croyoient dire.*

» Les Grands s'étourdissent sur » la crainte de la disgrace, comme » les hommes sur celle de la mort. Judicieuse proposition qui fait voir que, dans la prospérité, comme dans le cours ordinaire de la vie, on se détermine par les objets présents, sans rien préparer pour l'avenir.

TOME II.

P. 17. & suiv. On trouve ici un Article entier & nouveau sur *les Conteurs*, espéce de gens qui exercent si bien la patience & la politesse du genre humain. Notre Auteur dit un mot que nous voudrions avoir dit, au moins que nous voulons retenir. » Les Voya» geurs sont Conteurs. Il faudroit » aussi que les Conteurs fussent » Voyageurs, & qu'ils parcourus» sent le monde sans avoir de de» meure fixe. « Il y auroit deux bons effets à cela; d'abord en voyageant, ils apprendroient du

neuf & feroient en état de conter fans fe répéter : ce qui eft, dit M. T. *le grand inconvénient du métier.* Enfuite leur manie de narrer & d'ennuyer circuleroit avec eux ; par conféquent chaque partie de la Société auroit fon tour d'épreuve ; l'orage feroit moins fenfible en fe divifant, & l'efpérance d'être délivrés bientôt de ce fléau, rendroit les gens plus propres à le fupporter.

P. 178. & fuiv. Six Articles nouveaux : *De l'humeur, de la Mifantropie, de la Singularité, de l'Affectation, de l'Ufage du Monde, de la Timidité.* Voici un caractère *de l'Humeur.* » Eudoxe » joint à beaucoup d'efprit & de » fçavoir le don de la parole dans » le plus haut degré ; mais c'eft » en même-tems l'homme du » monde le plus contredifant. » Ceux qui le connoiffent peu, » ou qui ne s'y connoiffent pas, » le croyent plein d'orgueil ; il

» n'eſt que plein d'humeur. De-
» là l'impoliteſſe la plus groſſière,
» & quelquefois même l'extrava-
» gance la plus outrée. Il ne parle
» avec douceur & avec raiſon, que
» quand il parle le premier ; car
» s'il parle le ſecond, c'eſt tou-
» jours pour contredire. Il n'eſt
» jamais de l'avis de perſonne, &
» ne veut pas même qu'on ſoit du
» ſien. Il abandonne & combat
» l'opinion qu'il vient de ſoutenir,
» auſſitôt que quelqu'un l'adopte.
» Il n'y a donc de ſureté qu'à ne
» lui répondre abſolument rien.
» Il eſt vrai qu'alors il ſe taît, &
» qu'on eſt bientôt privé du plaiſir
» de l'entendre, parce qu'il n'en
» trouve lui-même à parler qu'au-
» tant qu'il contredit & qu'il diſ-
» pute. » Nous avons voulu citer cet endroit pour donner une idée de la manière de l'Auteur dans ſes portraits : il en fait peu, & il les place à propos.

Vers la fin de ſon Ouvrage *pag.*

424. il expose ainsi le penchant qu'il a toujours éprouvé pour les livres de Morale. » Dès ma pre-
» mière jeunesse j'ai lu & relu nos
» meilleurs Moralistes ; & leurs li-
» vres ont produit sur moi celui
» de tous les effets qui caractérise
» le plus sûrement les bons Ou-
» vrages ; ils m'ont fait penser. J'ai
» pris ensuite quelque plaisir à
» écrire mes pensées ; & j'ai retiré
» de l'utilité de les avoir écrites.
» Les différentes régles qu'elles
» contiennent, par exemple, sur
» l'esprit de société (on a bien vu
» que c'étoit ma matière favorite)
» en sont devenues, non seulement
» plus présentes à mon esprit, mais
» encore plus puissantes sur mon
» cœur ; & la honte qu'il y auroit
» eu à commettre des fautes que
» j'avois condamnées moi-même
» si sévérement, m'en a moi-même
» préservé. »

ARTICLE CXXVIII.

***NOUVEL ABREGE' CHRONOLOGIQUE** de l'Hiſtoire de France en deux parties, contenant les événemens de notre Hiſtoire depuis Clovis juſqu'à Louis XIV. troiſiéme édition &c. in 12. 2. vol. pag. 753. ſans la Table & l'avertiſſement. M.DCC. XLIX. A Paris chez Prault pere & fils, Deſaint & Saillant.*

L'Auteur dit dans l'Avertiſſement placé à la tête de cette troiſiéme édition, qu'il *compte bien que ce ſera la dernière.* Mais il eſt des choſes qu'on peut mieux promettre qu'exécuter. Le ſuccès rapide des deux premières éditions, & l'eſtime où eſt déja la troiſiéme, font juger que le Public ne mettra point de bornes à ſes deſirs, & qu'il demandera ſans ceſſe que l'Ouvrage reparoiſſe

Soſiorum pumice mundus.
Horat. Epit. XX. L. I.

Ces deux Volumes ſont néanmoins un peu moins beaux que celui de 1746, parce qu'on en a retranché la plupart des Eſtampes & des Tailles-douces, ornements qui étoient tout à la fois des ouvrages de goût & des Monuments pour l'Hiſtoire; mais le déſir de rendre le Livre utile à tout le monde, en diminuant le prix de l'acquiſition, a fait ſacrifier ces beautés. On a auſſi employé un plus gros caractère, afin que tous les âges puſſent profiter des travaux de l'Auteur. C'eſt ſurtout pour les yeux de 12. & de 15. luſtres que l'Hiſtoire eſt faite, parcequ'elle ſoulage les ennuis de la vieilleſſe.

Un des avantages les plus eſſentiels de cette nouvelle Edition eſt la table qui ſe trouve à la fin de la ſeconde partie. Elle ne renvoye pas aux pages, mais aux années, comme il convient dans tout Ouvrage Chronologique. Elle eſt dans

un détail inſtructif ſans verbiage: défaut qui ſe gliſſe auſſi quelquefois dans les tables.

A l'égard des changements faits dans le corps de l'Ouvrage, ils ſont de deux ſortes: l'Auteur a corrigé quelques fautes, & il a inſéré un grand nombre d'additions. Nous ſommes en état de rendre compte de ces deux points, puiſque nous avons comparé très-exactement cette troiſiéme édition avec la ſeconde.

D'abord pour les corrections, elles n'ont pu être qu'en très-petit nombre, vu le dégré de perfection qu'avoit déja l'Ouvrage. Elles ſe bornent au rétabliſſement de quelques dates, à la ſuppreſſion de certains faits qui n'étoient pas aſſez certains. Voici un exemple qui ſera le ſeul, parcequ'il eſt le plus remarquable. Dans la ſeconde Edition pag. 238. à l'année 1526. on rapportoit deux ou trois lignes de

de Brantome qui prétend que la Reine Claude, premiere Epouse de François Premier, fut très-fâchée de voir donner les Princes ses enfans pour otages du Traité de Madrid. Or ces deux ou trois lignes ne se trouvent plus dans la troisième Edition, & l'on a eu raison de les supprimer ; car Brantome se trompe évidemment, puisque la Reine Claude mourut dès l'an 1524. & que le Roi, pris à la Bataille de Pavie en 1525, ne conclut le Traité de Madrid qu'au commencement de 1526.

Les additions qu'on trouve ici sont au nombre d'environ 150. c'est-à-dire que nous avons compté environ 150 endroits où il y a quelque chose de nouveau ; & nous ne comprenons point dans ce nombre les remarques particulieres qu'on voit à la fin de la seconde partie immédiatement avant la table : nous en parlerons. Donnons présentement une idée des

additions faites au corps de l'Ouvrage. Ce sont des réfléxions nées à l'occasion de quelques événements ; des portraits ou caractères de certains personnages ; de nouvelles remarques sur les Fiefs, les appanages, les annoblissements ; des faits Historiques qu'on avoit omis dans les deux premières Editions ; des époques d'établissements considérables dans l'Eglise & dans l'Etat ; des attentions sur les Conquêtes du Roi Louis XV. comparées avec celles des régnes précédents. Tel est l'ordre que nous suivrons dans le reste de notre Extrait.

1°. *Réfléxions nées à l'occasion de quelques événements*. Nous allons citer un morceau considérable qui tiendra lieu d'exemple. Le gouvernement étoit foible sous Charles IX. durant les guerres de Religion, mais on ne laissa pas de porter des loix très-sages. L'Auteur raisonne sur les avantages de ces loix ; & il en prend occasion de re-

lever le mérite du Chancelier de l'Hôpital. » Ce grand-homme, au » milieu des troubles civils, faisoit » parler les loix, qui se taisent » d'ordinaire dans ces tems d'o- » rage & de tempête : il ne lui » vint jamais dans l'esprit de dou- » ter de leur pouvoir : il faisoit » l'honneur à la raison & à la jus- » tice de penser qu'elles étoient » plus fortes que les armes mêmes, » & que leur sainte majesté avoit » des droits imprescriptibles sur le » cœur des hommes, quand on » sçavoit les faire valoir. De-là ces » loix, dont la simplicité noble » peut marcher à côté des Loix » Romaines ; ces Edits qui par leur » sage prévoyance, embrassent l'a- » venir comme le présent, & sont » devenus depuis une source fé- » conde où l'on a puisé la décision » des cas mêmes qu'ils n'ont pas » prévus ; ces Ordonnances où la » force & la sagesse réunies font » publier la foiblesse du régne sous

» lequel elles ont été rendues : Ou-
» vrages immortels, d'un Magis-
» trat au-dessus de tout éloge, qui
» sentoit l'étenduë des devoirs &
» la force de la suprême dignité
» qu'il occupoit ; qui sçut en faire
» le sacrifice, dès qu'il s'apperçut
» que l'on vouloit en gêner les
» fonctions, & d'après lequel on
» a jugé tous ceux qui ont osé s'as-
» seoir sur ce même Tribunal, sans
» avoir son courage, ni ses lumiè-
» res. « On voit bien que notre
Auteur n'est pas du nombre de ces
Censeurs dont parle l'Abbé le Gen-
dre, lesquels attribuoient autant
la réputation du Chancelier de
l'Hôpital à *son ton d'oracle*, & à
son visage de S. Jérome, qu'à *ses ta-
lents & à ses vertus.*

2° *Portraits & caractéres.* Le
morceau précédent pourroit déja
servir de preuve & d'exemple. Mais
comme nous ne l'avons considéré
que par rapport à un autre objet,
qui est la beauté & la majesté des

Loix, de celles même qui furent établies au plus fort des troubles domestiques; nous insistons sur d'autres endroits. En général notre Auteur dans cette nouvelle Edition répand les caractères avec réserve, parcequ'il y en avoit déja un grand nombre dans les Editions précédentes. Voici néanmoins du neuf: à l'année 1645. le Duc de Beaufort est peint de cette manière:
» C'étoit un homme tout fait pour
» être aimé de la populace: aussi
» l'avoit-on nommé le *Roi des Hal-*
» *les* dont il parloit le langage,
» grand, bien fait de sa personne;
» adroit aux exercices, infatigable,
» rempli d'audace, les manières
» grossières, que l'on prenoit pour
» de la franchise, mais artificieux
» & aussi fin que le peut être un
» homme de peu d'esprit &c. Un autre portrait que nous transcrivons à cause de sa briéveté est celui de Descartes à l'année 1650.
» On à dit de Descartes qu'il avoit

» donné le ton à son siècle. On » pouvoit ajouter que son siècle » avoit un autre ton qu'il lui a fait » perdre, c'est celui d'une érudi- » tion dénuée des lumières de la » Philosophie; en sorte que d'un » siècle qui n'étoit que sçavant, il » en a fait un siècle vraiment éclai- » ré &c.

3°. *Nouvelles Remarques sur les Fiefs, les Appanages, les Annoblissemens &c.* Cet Article seroit très-long si nous voulions rappeller toutes les additions qu'insère ici l'Auteur; nous ne le suivrons que dans trois endroits. (Pag. 159.) il observe que selon l'ancienne loi des Fiefs, les Nobles, les Princes mêmes *ne possédoient point de Fiefs qu'ils ne pussent les desservir, & qu'ils n'eussent 21 ans, qui étoit l'âge de la majorité féodale*; que par cette raison le Prince Jean d'Angleterre fut appellé *Sans-terre*, n'ayant aucun appanage & étant encore

mineur du vivant du Roi Henri II. son pere. (Page 206.) il explique les effets de l'annoblissement. Cette grace ne peut » forcer la nature, ni rendre noble » d'extraction celui qui n'est que » roturier, & par conséquent l'an» noblissement n'a pas empêché la » différence qu'il y aura toujours » entre un Annobli & un Noble. » Qu'a-t-il donc produit ? Il a levé » cette séparation qui étoit dans » l'état des personnes, il les a » rendu toutes d'une même espè» ce, il a retranché plusieurs des » prérogatives que les Nobles pré» tendoient sur les Roturiers, & » par-là il a affoibli les Nobles » sans donner aux Roturiers autre » chose que le privilége d'être éle» vés à un rang qu'ils ne tiennent » point de leur naissance : car les » Rois sont à la vérité également » les Maîtres de tous leurs sujets ; » mais ils ne peuvent pas faire que » parmi ces sujets l'ancienneté des

» services & des dignités des An-
» cêtres, ne mette pas une diffé-
» rence qui forme la véritable no-
» blesse. Enfin l'annoblissement, en
» élevant le courage des Roturiers,
» a amené parmi eux le luxe des
» Grands, dont il les a par-là ap-
» prochés encore davantage, en
» sorte que le luxe qui avoit banni
» l'égalité de chez les Romains,
» l'a rétablie chez les François. «

Page 413. l'Auteur montre la sagesse du 258 * article de l'Ordonnance de Blois, lequel porte que les roturiers, qui acheteront des Fiefs nobles, ne seront pas pour cela annoblis, ni mis au rang des Nobles. » Il eût été indécent que le
» peuple en acquérant des Fiefs,
» eût acquis en même tems les mê-
» mes distinctions que leurs pre-
» miers possesseurs; on les réduisit
» donc à l'avantage d'être Proprié-
» taires d'une terre, sans que le

* P. 454. on trouve 158.

» titre de cette terre leur devînt
» propre, & alors fut établi le prin-
» cipe, que les Terres Nobles ne
» rendent pas Noble celui qui les
» posséde, & qu'un Marquisat ou
» un Comté ne fait ni un Marquis
» ni un Comte. En conséquence
» fut renduë l'Ordonnance qui
» porte que la Noblesse ne pourra
» s'acquérir sans Lettres du Prince
» ou sans la possession des Char-
» ges qui la conférent ; c'est ce
» genre de Noblesse que nous ap-
» pellons annoblissement, & qui
» est bien différent de la Noblesse
» qui vient de la naissance. «

4°. *Faits Historiques qu'on avoit omis dans les deux premières Editions de cet Ouvrage.* C'est la partie principale des nouvelles additions. La plûpart de ces faits sont indiqués briévement selon le plan de l'Auteur ; mais en quelques endroits on trouve des discussions : Exemples : P. 64. sur les *Epreuves* ou les moyens imaginés autrefois

pour découvrir la vérité. P. 67. sur le prix de l'Or & de l'argent au IX. siècle. P. 84. sur les plus anciens titres dont nous ayons connoissance depuis les Capitulaires. P. 109. sur le tems auquel la canonization des Saints a été mise au rang des causes majeures. P. 116. sur les expéditions des Princes Normans en Italie. P. 128. sur quelques particularités de la première croisade. P. 147. sur le tems & l'occasion de l'établissement des armoiries. P. 174. sur les querelles de l'Empereur Frédéric II. avec les Papes Grégoire IX. & Innocent IV. P. 228. sur la condamnation de Robert d'Artois. P. 250. sur les Régences du Royaume. P. 270. sur le voyage & les entreprises de l'Empereur Sigismond en France. P. 310. sur les affaires de Naples au tems de Charles VIII. P. 361. sur les causes de l'augmentation de Paris. P. 226. sur les diverses déclarations au sujet des Princes légiti-

més de France &c. Il faut lire tous ces endroits pour concevoir une juste idée des avantages de cette troisiéme édition.

5°. *Epoques d'Etablissemens considérables dans l'Eglise & dans l'Etat.* L'Auteur s'est attaché à marquer l'Institution des Ordres Religieux ou leur réception en France; l'Erection des Parlemens, des Pairies, des Universités, des Académies Littéraires &c. Plusieurs traits de cette espèce avoient échapé dans les deux précédentes Editions, on les trouve ici à leur place. Nous ne doutons point qu'il ne faille mettre sur le compte du Copiste ou du Libraire le dérangement singulier qui se remarque dans l'époque de l'Université de Bourges. On l'indique à l'année 1665. elle est antérieure de plus de deux siècles, cette Ecole ayant été fondée par Louis XI. dès les premières années de son Régne.

6°. *Attentions sur les Conquêtes du Roi Louis XV. comparées avec celles des Régnes précédents.* La seconde Edition comprenoit déja quelques uns de ces paralléles ; la troisiéme est plus riche à cet égard. Par exemple, à l'année 1673. & à l'occasion de la prise de Maëstrich par le feu Roi Louis XIV. Notre Auteur ajoute : » Cette Ville qui » fut renduë à la paix de Nimé- » gue, a été prise depuis sous » Louis XV. au mois de Mai 1748 » par le Maréchal Général Comte » de Saxe, ayant sous ses ordres » le Maréchal de Loëvendalh. On » doit remarquer pour l'instruc- » tion de ceux qui viendront après » nous, le secret avec lequel cette » derniére entreprise a été formée » & conduite, & les moyens qu'on » employa pour donner le change » aux Ennemis jusqu'au dernier » moment. Il est beau d'avoir fait » servir une opération nécessaire, » telle qu'étoit le ravitaillement

» de Bergop-zoom, que l'on avoit
» prise la campagne d'auparavant,
» à cacher un dessein plus grand
» encore, qui étoit la prise de
» Maëstrich ; de s'être porté sur
» l'Escaut pour achever plus sure-
» ment de soumettre la Meuse, &
» d'avoir fait cesser tout-à-coup,
» par une exécution aussi hardie
» qu'imprévuë, une guerre que
» l'animosité des Ennemis sembloit
» devoir éterniser. On lira un jour
» le projet de cette ouverture de
» Campagne, avec autant de cu-
» riosité que l'on a lu l'Instruction
» de M. de Louvois au Maréchal
» d'Humieres pour la prise de
» Gand. « Voyez d'autres opéra-
tions glorieuses aussi noblement
représentées que celle-ci.

Les Remarques particulieres qui précédent la table & dont nous avons promis de parler remplissent 27. pages. Elles servent principalement à expliquer le plan que s'étoient fait nos Rois de rémédier

aux usurpations *sur chaque partie du Gouvernement, soit la Justice, soit les armes, soit les choses Ecclésiastiques qui intéressent la Puissance séculière, soit les grands Fiefs &c.* Tous ces points sont discutés l'un après l'autre & forment des morceaux de critique, de politique, de morale même qui instruisent le Lecteur. Nous nous arrêtons un moment à l'article des Croisades qui entrent aussi dans ce détail. L'Auteur reconnoît que le motif en étoit très-louable, mais il développe les fausses idées qu'on s'étoit faites à ce sujet. » Les Moi» nes, *dit-il*, ennuyés de leurs » cellules les quittoient ; les fem» mes lasses de leurs maris, sui» voient leurs Amants ; les Sei» gneurs chargés de dettes ven» doient les terres qui y étoient » engagées, & tous partoient pour » la Terre-Sainte, dans la sécuri» té d'y trouver le pardon de leurs » péchés. Ce devoit être un spec-

» tacle assez singulier de voir par-
» tir un tas d'hommes & de fem-
» mes perdus de crimes, parmi
» lesquels le vrai Christianisme
» étoit aussi rare que la vertu ; qui
» étoient dans la bonne foi de
» croire qu'ils combattoient pour
» la gloire de Dieu, & qui che-
» min faisant, s'abandonnoient
» aux plus grands excès, qui lais-
» soient sur les lieux de leurs pas-
» sages les traces scandaleuses de
» leurs dissolutions & de leurs bri-
» gandages, ou qui emportoient
» dans leur cœur le souvenir cri-
» minel des Maîtresses qu'ils a-
» voient laissées dans leur pays
» &c.

Cet endroit comparé avec un morceau du Panégyrique de Saint Louis par le P. de la Ruë peut apprendre à ceux qui ne le sçauroient pas, que l'Histoire & l'éloquence ne placent pas toujours les objets dans le même point de vûë.
» Il semble, dit l'Orateur, que les

» Croisades fussent les ressorts les
» plus puissants de la Providence
» de Dieu, pour attirer le monde
» à la pénitence. A peine une Croi-
» sade avoit été publiée, qu'il se
» faisoit dans les cœurs une en-
» tiere révolution. On eût dit
» que la trompette de la Croisa-
» de, étoit la trompette du der-
» nier jour pour citer les hommes
» au Tribunal du Seigneur : tant
» chacun s'empressoit à se le rendre
» propice. On publioit intérêts &
» ressentiments. Rois, Princes &
» sujets, les hommes les plus fiers,
» les pécheurs les plus invétérés
» étoient les premiers à plier. On
» vendoit les biens, les Terres,
» les Principautés pour suffire aux
» frais du Voyage. On réparoit les
» injures ; on restituoit ; on faisoit
« des Testaments ; on ne songeoit
» plus qu'au Martyre & à la mort
» &c. « Ce Panégyriste nous pré-
sente donc les Croisés, du moins à
l'entrée de la carrière, comme des

pénitens vraiment convertis, & l'Historien comme des hommes séduits par l'ignorance ou la passion qui leur faisoit croire que, sans changer de conduite, sans pénitence intérieure, la bonne œuvre de *la* Croisade suffisoit pour la réparation de tous les crimes. * Mais laissons là ce contraste; & terminons cet Extrait par l'aveu très-sincère du plaisir que nous a causé l'Ouvrage *toujours beau, toujours nouveau* de M. le Président Hénault. Nous aprenons par l'avertissement que M. Chais, sçavant très-connu & très-estimable, a donné à la Haye une Edition de cet abrégé avant que la troisiéme Edition parût. Nous ne doutons pas qu'il ne reprenne bientôt le même soin,

* Ce qu'il y a peut être de singulier en cette matière, c'est que le P. de la Ruë, dans la seconde partie de son discours, revient à peu près au point d'où part notre Historien. Il peint aussi les désordres, & la vie licentieuse des Croisés.

& nous l'en prions autant qu'il dépend de nous.

Il paroît aussi à Paris une Edition in 4°. de cet Ouvrage; elle est magnifique, ornée de vignettes, digne des choses qu'elle renferme, & propre à picquer la curiosité des Gens de Lettres chez qui se trouve *bona Librorum & provisæ frugis in annum Copia.*

ARTICLE CXXIX.

OBSERVATIONS SUR LES Grecs. Par M l'Abbé de Mably: A Genève par la Compagnie des Libraires. M. DCC. XLIX. in-12. pag. 273. & se trouve à Paris chez Nyon fils.

NOus craignons que cet Ouvrage, malgré son mérite, n'ait qu'un succès médiocre : en voici la raison. C'est le résultat de toute l'Histoire Grecque lue, méditée, comparée avec beaucoup d'attention. On se trouve conduit par l'Au-

teur de révolutions en révolutions; on passe avec lui d'une république à l'autre ; on peut se rappeller, d'après ses réflexions, le caractère des principaux Personnages de la Gréce. Mais tout ceci est présenté, ou indiqué comme en gros, & suppóse que les Lecteurs ont déja une connoissance des Auteurs Grecs, d'Hérodote, de Xénophon, de Thucydide ; de Pausanias, de Démosthène, de Diodore de Sicile, de Plutarque &c. Or ces Etudes ne sont plus familières à notre siècle devenu frivole pour la Littérature comme pour les sentiments ; nous parlons d'un certain Public qui fait presque la multitude & qui à ce titre peut donner le ton. Après tout cependant, les hommes instruits, les vrais amateurs de l'antiquité sçauront estimer les travaux de M. l'Abbé de Mably & reconnoître ses talens. Notre devoir est d'observer les plus beaux traits de son Ouvrage.

Les Grecs, Barbares d'abord, comme tant d'autres peuples, ne commencent à figurer qu'au tems du siége de Troye : encore la plus grande partie de leur éclat est-elle duë au bel esprit d'Homere. Ils se divisent & se querellent après cette fameuse guerre. Quelques villes cependant réunies par le conseil d'Amphictyon, 3e. Roi d'Athènes, jouissent d'une sorte de tranquillité : leur exemple touche bientôt les autres Peuples de la Gréce ; & c'est ce qui donne lieu au grand Conseil Amphictyonique, qui fut longtems comme l'assemblée générale de toute la Nation. Ceci toutefois ne formoit pas un point de réunion fixe, suprême, absolu ; il falloit un Législateur plein de sagesse, & un corps de Loix, dont tout le monde reconnût les avantages.

Lycurgue paroît : Ici notre Auteur entre, pour ainsi dire, dans le plan de son Ouvrage, qui est

tout de réflexions & de politique. Il représente tout le systême de ce Grand Homme, les changemens qu'il opere dans Lacédémone, & l'admiration qu'il inspire aux divers Peuples de la Gréce, » Hercule, dit M. l'Abbé de M. d'a- » près Plutarque, parcouroit tout » le Monde; & avec sa seule massue, il y exterminoit les tyrans » & les brigands; & Sparte avec » sa pauvreté, exerçoit un pareil » empire sur la Gréce. Sa justice, » sa modération & son courage y » étoient si bien connus, que sans » avoir besoin d'armer ses Citoyens, » ni de les mettre en campagne, » elle calmoit souvent par le mi- » nistère d'un seul Envoyé, les sé- » ditions domestiques des Grecs, » contraignoit les tyrans à aban- » donner l'autorité qu'ils avoient » usurpée, & terminoit les querel- » les élevées entre deux Villes. »

Ce morceau n'est pas la trentiéme partie de ce qu'il faudroit

citer, pour faire connoître Sparte comme M. l'Abbé de M. l'a connuë. Athènes fixe aussi son attention. Cette Ville avoit sur Lacédémone, non l'avantage inestimable de la sagesse & des mœurs; mais celui des agrémens & de la délicatesse. L'ambition, ni le courage ne *lui* manquoient pas; elle se signala dans la guerre contre les Perses. Les victoires de Marathon, des Thermopyles, de Salamine, de Mycale; la mirent en état de disputer à Lacédémone la supériorité dont elle jouissoit: bientôt les Athéniens attirerent les regards de toute la Gréce. Cependant leur gouvernement avoit des défauts essentiels: c'étoit la pure Démocratie, & ce genre de puissance est le plus mauvais qu'on puisse imaginer. » Quel » avantage, dit notre Auteur, re» tiroit-elle de ses Magistrats, puis» qu'elle n'avoit aucune Jurispru» dence certaine, & que le Peuple » qu'il est si aisé de gagner ou de

» tromper, étoit le maître de ré-
» former leurs sentences, & por-
» toit en effet souvent des juge-
» mens contradictoires ? »

Les grands Hommes d'Athènes se présentent successivement sous le pinceau de M. l'Abbé de M. On reconnoît Thémistocle, Cimon, Periclès, Alcibiade &c. *Ce dernier n'étoit pas un ambitieux, mais un homme vain, qui vouloit faire du bruit & occuper les Athéniens. Sa valeur, son éloquence, tout dans lui étoit embelli par les graces. Abandonné aux voluptés de la table & de l'amour, jaloux des agrémens & d'une certaine élégance de mœurs qui en annonce presque toujours la ruine, il sembloit ne se mêler des affaires de la République, que pour se délasser des plaisirs. Il avoit l'esprit d'un grand homme: mais son ame dont les ressorts amollis étoient devenus incapables d'une application constante ne pouvoit s'élever au grand que par bou-*

tade. J'ai bien de la peine à croire qu'un homme assez souple pour être à Sparte aussi dur & aussi sévère qu'un Spartiate; dans l'Ionie aussi recherché dans ses plaisirs qu'un Ionien; qui donnoit en Thrace des exemples de rusticité, & qui dans l'Asie faisoit envier son luxe élégant, par les Satrapes du Roi de Perse, fût propre à faire un grand homme &c.

Après bien des années de jalousie, les Athéniens & les Spartiates en vinrent à une guerre ouverte & cruelle, qui coûta presque autant aux vainqueurs qu'aux vaincus. Athènes succomba; l'Auteur examine sagement ses démarches & ses fautes; il apprécie au juste le caractére de Lysander, qui abaissa cette fameuse rivale de Lacédémone. Il montre ensuite comment celle-ci prépara elle-même sa chûte pour n'avoir pas sçu porter le poids de sa grandeur. Thébes, sous le gouvernement de Pelopidas & d'Epa-
minondas,

minondas, prit une supériorité entière. Ces deux hommes étoient rivaux; *mais leur vertu égale à leurs talens ne leur donna qu'un même intérêt. Pelopidas méprisoit les richesses au milieu desquelles il étoit né; Epaminondas eût craint que la fortune ne troublât sa pauvreté Philosophique. Le premier impétueux, ardent à la guerre & sçavant dans toutes ses parties, aimoit moins sa réputation que sa patrie. Eloge rare! Il sçut gré au second d'être plus utile que lui aux Thébains. Epaminondas de son côté sembloit ignorer la supériorité de ses talents. Il avoit passé malgré lui des Ecoles de la Philosophie, au gouvernement de l'Etat. Aux lumières, au courage, à la prudence de Thémistocle, il joignoit les vertus de Socrate.*

L'inquiétude des Villes Grecques, leurs révolutions successives, leurs jalousies éternelles favoriserent l'ambition du Roi de

Macédoine, Philippe; mais ce Prince avoit commencé par préparer lui-même son peuple à la Conquête de tant d'Etats beaucoup plus redoutables que le sien, s'il avoit eu moins de mérite, ou si les Grecs avoient sçu se lier pour leur propre défense. Nous ne croyons pas qu'aucun trait du caractére de Philippe échappe à notre Auteur, & ce tableau s'acheve, non par des touches de pure invention, mais par des détails de faits, par des Observations sur les divers événemens consignés dans l'Histoire. Ce qui intéresse ici particuliérement le Lecteur, c'est l'attention que donne M. l'Abbé de M. à la conduite de Démosthènes aussi animé contre Philippe, aussi entier dans les conseils qu'il suggère contre lui, aussi ardent à conclure en faveur des expéditions Militaires, que si Athènes eût été dans les jours de sa gloire, de sa valeur, de son

amour pour le bien Public. Il s'en falloit tout que tels fussent les sentimens de cette République très-féconde en Orateurs, en Philosophes, en Poëtes dramatiques, en hommes de goût dans tous les genres, mais fort déchuë du côté des Armes & des Loix. *Si un homme eût été capable de retirer les Athéniens de leur assoupissement, de rendre aux Grecs leur ancien courage, & de ne leur redonner qu'un même intérêt, c'eût été Démosthènes dont les discours embrasés échauffent encore aujourd'hui le Lecteur : mais il parloit à des sourds.... Il parloit à l'amour de la gloire, à l'amour de la Patrie, à l'amour de l'indépendance, & ces passions n'existoient plus.*

Le beau contraste que celui d'Alexandre avec Philippe son pere ! M. l'Abbé de M. se surpasse lui-même dans ce morceau véritablement de génie & de sçavoir politique. Il ne fait pas difficulté de pré-

férer Philippe à Alexandre : ce dernier n'eſt qu'un *Phénomène* qui mérite de la *ſurpriſe* & non *de l'admiration* ; l'autre au contraire montre en ſa perſonne le concert réfléchi de toutes les qualitez, & l'aſſemblage véritablement merveilleux de toutes les eſpèces d'Héroiſme.

L'état des Grecs, ſous les Deſcendans d'Alexandre & ſous les Romains, fournit encore une ample matière de réfléxions à notre Auteur, dont il faut lire abſolument l'ouvrage, pour en reconnoître toute la bonté. On lui a reproché quelques expreſſions, mais la juſtice du reproche n'eſt pas manifeſte ; & en tout cas

Non ego paucis
Offendar maculis.

ARTICLE CXXX.

LA FIGURE DE LA TERRE déterminée par les Observations de Messieurs Bouguer & de la Condamine, de l'Académie Royale des Sciences, envoyés par ordre du Roy au Perou, pour observer aux environs de l'Equateur; avec une Relation abrégée de ce Voyage &c. Par M. Bouguer. A Paris Quai des Augustins chez Charles-Antoine Jombert, au coin de la rue Gist le Cœur à l'image de N. D. 1749. Un volume in 4°. de 110 pag. pour la Relation; & de 394. pour le corps de l'ouvrage Géographico-Astronomique.

NOs Mémoires (art. 131. 2^e^. vol. de Decembre 1748.) en donnant l'extrait de l'histoire & des Mémoires de l'Académie pour 1744, ont donné celui de cette

relation, ou plutôt de l'extrait que M. Bouguer en avoit inséré dans ce volume de l'Académie. La relation qu'on trouve ici est bien plus étenduë, & ne l'est pourtant pas encore autant que M. Bouguer fait espérer qu'il la donnera avec le tems.

Comme cette Relation toute Physico-Géographique n'a en soi rien de commun avec l'autre partie toute Géographico-Astronomique, qui fait ce que nous appellons le grand corps de l'Ouvrage; que celle-ci demande toute l'attention d'un Lecteur habile, & que celle-là peut satisfaire l'empressement de toutes sortes de Lecteurs curieux, pouvant l'une & l'autre faire le fond d'un Extrait étendu, surtout la dernière, qui par son importance & sa difficulté pourra bien nous en demander deux, nous aurons soin de ne rien confondre, en les entrelassant sans discernement comme sans nécessité.

La Relation Physique au reste est comme de pure surérogation dans un Ouvrage fait, ce semble, pour la perfection de la seule Géographie Mathématique. Et réellement le Roi, l'Académie, le Public n'exigeoient que ceci en commun des trois sçavans Académiciens, MM. Godin, Bouguer & la Condamine, réunis pour cette perfection. C'est là le propre travail de l'Académie, celui qu'elle adopte, & que M. Bouguer donne ici de sa part & par son *Ordre* exprès.

Mais autant que cet *Ordre* honore M. Bouguer comme sçavant Géographe & Astronome, Géométre & Mathématicien, autant le Public curieux, Physicien & amateur de Géographie usuelle & ordinaire, lui sçaura gré d'avoir non seulement exécuté les ordres de l'Académie, mais d'être entré dans son esprit, qui embrasse toutes les parties de la Physique autant que celles des Mathématiques.

La Relation commence par la description de la partie du Pérou, qui est comprise entre la mer & la grande chaîne de Montagnes, connuë sous le nom de *Cordelière*. La Côte occidentale où M. Bouguer se transporta d'abord, peu remarquable en elle-même, lui donna le loisir de s'y livrer aux observations célestes d'une Eclipse de Lune, des réfractions Astronomiques près de l'horison, de deux Soleils bien distincts qui se touchoient, étant l'un exactement au-dessus de l'autre, & qu'il vit se coucher successivement comme deux Soleils réels l'auroient fait.

La côte en question qui est celle de Manta, à 300 lieuës de Panama, est toute pleine de forêts, & par conséquent de tout tems inculte & peu habitée. Les forêts mêmes en sont fort en friche, plus même que celles du Canada; la raison en est naturelle. Celles du Canada sont habitées, & par conséquent défri-

chées d'arbustes & de tout ce qui empêcheroit de les habiter & de les parcourir.

Tout est forêts dans le Canada, au lieu qu'au Pérou la Providence a mis des Pays découverts & très-habitables à côté des forêts qu'on a donc laissées, au gré de la premiere nature, toutes hérissées, & telles que *l'intervalle entre les arbres est rempli d'une prodigieuse quantité de Plantes & d'Arbustes Parasites.* C'est une observation importante dans la découverte tentée par les Anglois dans la Baye de Hudson, & qui décéle le goût de notre Auteur pour la bonne Physique, que les arbres décroissent graduellement à mesure qu'ils approchent de la mer.

Les oiseaux du Pérou, beaux, admirables, supérieurs aux nôtres par le plumage, par les couleurs, leur cédent du côté du ramage, qui n'est ni si mélodieux ni si diversifié, Seroit-ce que dans un pays

cultivé par l'Art tout se sent de cette culture, & que le chant étant une beauté purement artificielle, les Oiseaux n'ont au Pérou que les beautés de la nature : les Oiseaux du Pérou chantent à l'unisson des hommes Péruviens.

La chaleur du pays est insupportable pour les habitans mêmes, & les tient dans une indolence presque stupide. Le Thermomètre y est pourtant toujours à une hauteur modérée, mais toujours la même, & sans aucun intervalle de rafraîchissement, les jours & les nuits y étant toujours à peu près égales, la continuité du modéré faisant l'excès. « C'est sans » doute, dit l'Auteur, la continui» té de la chaleur qui la fait pa» roître si grande dans la zone » torride. Les forces s'épuisent par » la transpiration violente & par » les sueurs... On est fatigué le » matin même en se levant.... La » paresse du corps se communi-

» que à l'esprit. On est plongé » dans une indolence &c. »

L'humidité continuelle des terres est ici aussi fatiguante que la continuité de la chaleur de l'air. *C'est la même chose de tous les lieux situés entre les deux Tropiques où il y a des Bois.* Voilà la cause Physique & explicative de tout : *les bois*. Par leur ombre éternelle ils empêchent les terres de sécher, par leur évaporation ou transpiration tout aussi éternelle ils ne cessent de les humecter. On sçait que les feuilles seules des arbres transpirent excessivement, surtout dans un air si chaud.

Sur le haut même des éminences d'où il semble que l'eau devroit plutôt s'écouler, on enfonce dans la boue jusqu'à mi-jambe, dit l'Auteur, qui rend raison par un fait physique d'un autre fait moral; que les maisons sont ici élevées sur des pieux, ce qui même n'empêche pas l'humidité d'y gâter tout.

Ce Pays, ce climat a entre la Cordelière & la Mer, plus de 300 lieuës de latitude Nord & Sud, sur 40 ou 45 de longitude seulement Est-Ouest. Or la nature ne s'astreint à rien de physique, de méchanique, de servile dans la Physique même. Passé ces 300. lieuës de longueur latitudinale, M. Bouguer en compte plus de 400. au Sud sur 20. ou 30, toujours entre la Cordelière & la mer du Sud, où il n'y a plus de forêts ni par conséquent de pluyes ni d'humidité; & où tout de suite il nous représente les maisons des mêmes Peuples, des mêmes Espagnols & Indiens assises à terre, & comme toutes découvertes & exposées à l'air qui n'y est jamais pluvieux, ces maisons n'ayant que des Platteformes, des Terrasses au lieu de toits.

La partie pluvieuse & malsaine de cette Côte, est celle où se trouve le plus d'or en paillettes ou en grains. La Province des Eme-

raudes en fait partie aussi. Lima fait pour jouir de ces trésors funestes à leurs acquereurs, peut-être utiles à leurs Possesseurs, se trouve sur la Côte où il ne pleut jamais. Les Villes les plus riches ne sont pas souvent dans les plus riches terrains, témoin Paris, Venise &c. C'est toujours l'Art qui perfectionne la nature à prix de travail; & une Ville comme Paris est le Chef-d'œuvre comme l'Assemblée de tous les Arts.

M. Bouguer vient à la Description de la Cordelière même & du Pays qu'elle renferme. Car cette montagne consiste en une chaîne double de grandes montagnes qui marchent du Sud au Nord parallelement l'une à l'autre avec une espece de Vallée large & continue entre-deux, dans laquelle est le Pérou & nommément Quito.

Le but de l'Auteur le portant à Quito, il fallut y passer de la Côte Occidentale où nous venons

de le voir ; & pour y arriver il fallut traverser la chaîne occidentale qui l'en séparoit. Rien n'est affreux comme le Passage de Gouanacas. Par exemple 9. à 10. lieuës de trajet lui demanderent 7. jours de marche sur des Mules, obligées de mettre le pied sur les ossemens de celles qui ont depuis 200. ans péri dans les mauvais pas dont ce chemin est plein. Or pendant ces 7. journées on a la pluye sur le corps, & on meurt de froid, étant au milieu des forêts, montant toujours, & toujours en danger de rouler en arriere, ou même à côté dans des précipices. Gouanacas est dans la Cordelière Orientale.

En passant de la Côte Occidentale à Quito, on se trouva au milieu de la route, au pied d'une montagne encore plus haute toute *neigée*, c'est-à-dire couverte de neige, & l'on avoit passé comme sans milieu & fort vîte, *des ardeurs de la zone torride dans les*

horreurs de la zone glaciale, le tout à deux pas de l'Equateur. Le milieu, la zone tempérée, se présenta pourtant au bout de la seconde extrémité.

Arrivé au point le plus élevé du passage, qui n'étoit pourtant que le pied du fameux Chimboraço, *il me falut descendre*, dit le sçavant Voyageur, *mais je fus étonné par la nouveauté du spectacle : je croyois voir la France & ses Campagnes dans l'état où elles sont ici pendant la plus belle saison.*

Il continue. » Je découvrois au
» loin des terres assez bien culti-
» vées, un grand nombre de Bourgs
» & de Villages, habités par des
» Espagnols ou par des Indiens,
» de petites Villes assez jolies, &
» tout le pays qui est découvert &
» sans bois, peuplé comme le sont
» quelques-unes de nos Provinces.
» Les maisons ne sont plus faites
» de roseaux comme elles l'étoient

» (sur la côte) elles sont bâties so-
» lidement, quelquefois en pier-
» re &c.

» Chaque Village est orné d'une
» très grande Place, dont l'Eglise
» occupe une partie d'un des cô-
» tés : on n'a jamais manqué d'o-
» rienter cette Place, qui est un
» quarré long, sur les régions du
» monde, & il en part des rues
» ou chemins exactement allignés,
» qui vont se perdre au loin dans
» la campagne. Souvent même les
» champs sont pareillement cou-
» pès par ces chemins à angles
» droits, ce qui leur donne la
» forme d'un grand jardin. Telle
» est la partie de la Province de
» Quito, qui est située au Septen-
» trion & au Midi de cette Capi-
» tale, digne de ce titre par sa
» grandeur, par ses édifices, &
» par la multitude de ses habitans
» &c.

Que les vuës humaines sont éloignées d'atteindre à celles de la

Providence ! Les Grecs & les Romains, les Aristotes & les Cicerons croyoient avec réflexion la Zone torride inhabitable, nommément en Afrique, à cause de l'excès des chaleurs. Or la voilà habitée partout, en Ethiopie comme au Pérou, changée même en une Zone tempérée, & même en un Printems & une Automne perpétuels comme leur Equinoxe.

L'artifice en est fort simple. Les Monts de la Lune en Afrique, les Andes en Amérique sont les plus hautes montagnes de l'univers. Tout dépend de là. La hauteur du terrain y supplée à la non-hauteur de la terre, & (si on peut le dire) à la non-hauteur du Pole. C'est un mêlange de chaud provenant du Soleil à plomb & du froid causé par les montagnes, qui produit le juste tempérament dont on y jouit, du moins à Quito, dont nous pouvons parler plus affirmativement d'après un Observateur

Géométre tel que notre célébre Auteur.

Le tempérament y est si juste, que l'Automne y étant même réunie au Printems, on y jouit des fleurs les plus belles, des fruits les plus exquis sans presqu'aucune culture ni art, tout y étant comme sauvageon & cependant délicieux. On n'y connoît ni tigres, ni serpens, ni insectes trop malfaisans. Ils sont relégués sur les revers exterieurs des montagnes dans leurs forêts.

Non seulement Quito est bordé de Montagnes, mais son propre terrain est naturellement exhaussé *au-dessus de la mer de 14. à 1500. toises*. On peut le croire sur la parole de M. Bouguer qui l'a mesuré. Un autre ne l'auroit pas même soupçonné. On n'en sçavoit rien à Quito. Seulement les Sçavans avoient soupçonné que le sol de la grande Tartarie & même celui du Canada étoient aussi fort ex-

haussés; mais on n'a mesuré cet exhaussement des terres qu'à Quito.

La suite de cette Relation dans un autre Extrait.

ARTICLE CXXXI.

***RECUEIL DE PLUSIEURS** Piéces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux en l'année M. DCC. XLIX. avec les Discours prononcés dans les Assemblées Publiques de l'Académie.* A Toulouse & se vend à Paris chez Delaguette, rue S. Jacques, in-12. pages 241.

NOus avons promis de donner une attention particulière au Discours prononcé dans une des Séances des Jeux Floraux, par M. le Franc Premier Président de la Cour des Aydes de Montauban. Cette Piéce d'Eloquence est destinée à réfuter ceux qui pensent que les Letrres *ne peuvent être cultivées avec succès que dans la Capi-*

tale d'un Etat. Bayle a publié ce Paradoxe, comme mille autres, dans l'intention de dire du neuf ou de l'extraordinaire, peu jaloux d'ailleurs des caractères de vérité qu'on pouvoit y reconnoître ou y désirer. C'étoit la maxime de cet esprit si fertile en questions singulières.

M. le Franc examine la chose en bon Critique, & la décide en Juge éclairé. Il est un de ces hommes que la Capitale envie à la Province; qu'elle réclame à bien des titres; qu'elle se flatte de revoir parmi ses héros littéraires & ses plus illustres citoyens. Jusqu'à ce moment la Province aura dans sa personne un défenseur, un vengeur, un modèle à proposer, un exemple à citer. Suivons quelques moments son discours.

Il convient d'abord qu'en matière de Littérature Paris a des avantages marqués sur les Villes du second ordre. » Les Etudes,

» dit-il, qu'on fait aujourd'hui
» dans cette Capitale sont les meil-
» leures... On apperçoit une diffé-
» rence prodigieuse entre l'éduca-
» tion que les jeunes gens reçoi-
» vent à Paris, & celle qu'on leur
» donne en Province; j'entens cet-
» te partie de l'éducation qui ap-
» partient aux Ecoles; & qui com-
» prend les premiers éléments de
» la Littérature & des Sciences. »

Cet aveu ne se fait pas sans jetter un coup d'œil sur l'état où se trouverent les Lettres, dans nos Provinces, après le rétablissement des Etudes. M. le Franc parle à Toulouse, Ville célèbre entre mille autres, par le mérite de ceux qu'elle a élevés dans son sein. Il fut un tems où l'on quittoit Paris pour aller se perfectionner dans la Capitale du Languedoc. Les de Mesmes, les de l'Hopital y prirent l'amour des Lettres; les Cujas & les Muret y donnerent des Leçons. Quels disciples & quels Maîtres!

Ajoutons quels tems & quelles révolutions !

L'Orateur attribue la chute de l'éducation, & la décadence des études de Province, à la multiplication des Colléges. Ceci est très-certain, très-bien dit, & dans la bouche d'un grand Magistrat, c'est comme un cri d'autorité qui aura pour effet, quelque jour, la destruction de tant d'écoles médiocres & méprisables dont la patrie est surchargée. *Dans toute l'Angleterre*, dit notre Auteur, *on n'enseigne la Rhétorique & la Philosophie qu'à Cambridge & à Oxford.* Aussi voit-on sortir d'excellens Sujets de ces Universités. *Rien de plus commun que de voir de jeunes Anglois de la plus haute naissance posséder le Grec & le Latin aussi sçavamment que des Professeurs mêmes.* Qu'il nous seroit aisé de faire le contraste ; & que nous nommerions bien des Provinces de France qui ont des 8 & 10 Villes où l'on se porte pour

enseigner la Rhétorique, la Philosophie, la Théologie, toutes les sciences en un mot, sans qu'il sorte presque jamais de-là aucun homme distingué dans la Littérature! Mais écoutons notre judicieux Orateur: » Nous avons trop » d'écoles pour qu'elles puissent » être excellentes; ce seroit les » rendre meilleures que de les » réduire à un fort petit nombre, » & cela même rencontreroit des » difficultés. Un mauvais Collège » est devenu presque un titre de » distinction pour les petites Vil- » les; il n'en est point qui ne soit » jalouse du sien qu'elle entre- » tient mal, & où des Maîtres de » rebut & peu encouragés forment » des éléves dignes de la réputa- » tion du Lycée & du bon goût » des Professeurs. »

M. le Franc ne juge pas de même des écoles de la Capitale; il leur donne une entière supériorité sur celles de Province; il

pense que les Professeurs de Paris sont habiles ; qu'ils entretiennent la discipline & l'émulation ; qu'ils sont en garde contre le mauvais goût, contre les *opinions absurdes & les nouveautés choquantes.* » L'Université, dit-il, cet asile » inviolable des sciences & des » Arts, conserve soigneusement » le dépôt des bons principes ; » & l'on doit s'assurer que l'école » illustre dont la direction n'a ja- » mais été confiée qu'à de grands » hommes, tels que des Petau, » des Cossart, des Jouvency, des » la Rue, des Sanadon, des Porée, » des la Sante, produira toujours » des Amateurs de l'Antiquité & » d'utiles Partisans de la saine » Littérature. »

Ceci est dit en partie pour reconnoître le mérite des études de la Capitale, & en partie pour entamer une Critique contre certains mauvais Littérateurs, qui, jusques dans le centre des lumières, ont donné

donné atteinte au bon goût, en méprisant les anciens. Car après avoir accordé à la Capitale tout l'avantage de la bonne éducation, ce qui n'est que comme le préambule du discours, M. le Franc, se liant davantage à son sujet, fait voir le danger du séjour de Paris pour les hommes de Lettres déja élevés, instruits, formés ; & ce danger, selon lui, est double : ils courent risque de perdre les bonnes mœurs & le vrai goût ; ou, ce qui revient au même, leur cœur & leur esprit sont moins en sureté dans la Capitale que dans les Villes de Province : c'est ce qui occupe l'Orateur jusqu'à la fin de son Ouvrage. Sur le premier article, il montre les ravages que l'intérêt, l'envie, l'orgueil font souvent parmi les Gens de Lettres de Paris ; & le détail où il entre à ce sujet suppose une grande connoissance des pratiques les plus sécrettes &

les plus déshonorantes de cette profession.

Il se propose ensuite les dangers dont l'esprit & le goût sont menacés dans l'enceinte de la Capitale ; & c'est ici que l'Auteur tonne contre ceux qui ont osé mépriser les Anciens. Perrault, trop célébre dans cette querelle, n'est pas le seul à éprouver une juste censure. On lui associe un sçavant *auquel M. Boileau n'auroit certainement pas reproché, comme à Perrault de n'entendre ni le Grec ni le Latin.* » Cet homme, continue M. le » Franc, d'une érudition si vaste » & si dangereuse & dont la scien- » ce & le genre d'esprit ont été » caractérisés avec tant d'élégance » & de justesse par le Docteur » Atterbury, Evêque de Rochester, » avoit déclaré une guerre singu- » lière aux plus précieux monu- » ments de l'antiquité. Il prétend » qu'on les attribue mal à propos » aux Auteurs dont ils portent le

» nom, & qu'ils ont été composés
» par des faussaires modernes.
» L'Eneïde, par exemple, est, selon
» lui, un Ouvrage du 13 siècle....
» Elle lui paroît une des plus for-
» tes productions de l'esprit hu-
» *main*... *Une* piéce misérable d'un
» bout à l'autre. Les Odes d'Ho-
» race ne sont pas mieux traitées
» en général, quoiqu'il en ap-
» prouve quelques-unes en parti-
» culier. Les solécismes, les con-
» tre-sens y fourmillent &c. » Il est ici question, comme on voit, du P. Hardouin dont M. le Franc cite des morceaux de peur qu'on *ne croye qu'il exagére.* Mais il nous sera permis de dire que cet exemple singulier ne prouve pas assez ce qui est en question, sçavoir *que l'esprit & le goût courent des dangers dans la Capitale.* Car nous pourrions bien assurer que le P. Hardouin, dans cette partie de son systême, n'a pas fait un seul disciple, & qu'au contraire il s'est

attiré, du sein même de la Capitale, une multitude de contradictions, de critiques, de reproches. On a regardé ses sentiments sur la supposition des anciens Ecrivains, comme un de ces systêmes où l'esprit s'essaye & s'égare, sans autre conséquence que de fournir une nouvelle preuve des inconvénients de la science, & des foiblesses de l'humanité.

Ce qu'ajoute notre Auteur du genre frivole qui s'empare peu à peu des Littératures de la Capitale, est sans doute plus persuasif; il sçait en déduire avec adresse tout ce qui fait immédiatement à son sujet. Les modes Littéraires *meurent souvent dans la Capitale avant que de pénétrer dans la Province. Il en est de même de la plûpart de ces sentiments faux, de ces systêmes de passage, qui s'entredétruisent mutuellement dans le tourbillon confus où ils roulent.* Ainsi à bien des égards le bon, le vrai, le so-

lide se cultivent mieux & se conservent plus parfaitement dans les Villes de Province qu'à Paris. C'est à peu près la conclusion de l'Orateur, qui en profite pour distribuer de justes éloges à l'Académie des Jeux Floraux. Il faut lire tout ce discours qui est écrit avec autant de force que d'élégance. On le retrouvera dans la nouvelle édition des Œuvres de M. le Franc, laquelle se prépare chez *Chaubert Imprimeur de nos Mémoires.*

ARTICLE CXXXII.

CONNOISSANCE DES Beautés & des défauts de la Poësie & de l'éloquence dans la Langue Françoise, à l'usage des jeunes gens & surtout des Etrangers avec des exemples par ordre Alphabétique par M. D.... A Londres M. DCC. XLIX. Brochure in 12. pages 211.

L'Auteur de ce livre a bien fait de garder l'*incognito* : car son Ouvrage est bien mal reçu du Public. Ce n'est pas qu'il ne s'y trouve quelques Observations judicieuses; mais on y abuse évidemment & de la critique, & de l'art de faire des éloges.

L'Anonyme dit qu'il se propose d'instruire les jeunes gens & les Etrangers, par des pièces de comparaison en vers & en prose, tirées de nos Auteurs les plus ap-

prouvés ; & dans l'exécution il dégrade presque tous nos Héros Littéraires pour mettre M. de Voltaire au premier rang. Corneille, Racine, la Fontaine, Boileau, *Rousseau*, la Motthe, M. de Fenélon, Madame de Lambert &c. sont dépouillés de leurs lauriers ; les anciens eux-mêmes, Homère & Virgile, courent risque de perdre leurs Trônes, & nous ne sçavons si Apollon sera bien Maître désormais sur le Parnasse, s'il ne faudra pas du moins qu'il partage son Empire avec M. de V. ou qu'il se repose sur lui de tous les soins du Gouvernement.

Cependant M. de V. objet de tant d'éloges, est sans doute comme le Prince dont parle Horace :

Cui malè si palpêre recalcitrat undique tutus.

Et dans cette supposition quelle doit être la fortune de notre froid panégyriste, s'il vient à être connu ?

Le moins qui puisse lui arriver est d'entendre la Vesperie qu'Horace faisoit craindre à Vinnius Asella porteur de ses Livres.

Si te forte meæ gravis uret sarcina chartæ,
Abjicito potius, quam quò perferre juberis,
Clitellas ferus impingas, Asinæque paternum
Cognomen vertas in risum & fabula fias.

Outre la flatterie basse qui déshonore cet Ouvrage, on y trouve une multitude de faux jugements. On dit par exemple (pag. 21.) que la Description du Temple de l'amour par M. de Fenelon, dans son Télémaque, est d'*une grande froideur*, qu'elle est *vague*, qu'elle *manque de vie*. Nous ne croyons pas que les Connoisseurs soient du même avis. Cette Description présente tous les caractéres d'une élégante Poësie, toutes les circons-

tances qui forment des images & qui conviennent au ſujet. On ajoute ſur le même *Télémaque* qu'il *eſt écrit dans le goût d'une traduction en proſe d'Homère* : déciſion dont on peut encore appeller. Il y a dans le Télémaque un fond original qui le diſtinguera toujours d'une traduction quelque belle qu'on la ſuppoſe. C'eſt comme le tableau d'un grand Maître, qui ne peut être confondu avec aucune copie.

La brochure qui nous occupe eſt une eſpèce de Dictionnaire. On y donne des exemples par ordre alphabéthique. Sur le mot *Bataille* (pag. 48.) on reconnoît qu'Homère l'emporte ſur Virgile *pour cette grande partie du Poëme Epique*, mais *je ne ſçai*, ajoute notre Auteur, *ſi le Taſſe n'eſt pas encore ſuperieur à Homère dans la Deſcription des Batailles*. Sur quoi l'on cite huit vers du 20[e] chant ; & tout de ſuite on ajoute un

exemple tiré de la Henriade pour conclure que *ce morceau forme un tout qui ne se rencontre point ailleurs*, par conséquent ni dans le Tasse, ni dans Virgile, ni dans Homère. Quel feu d'indignation M. de V. ne doit-il point faire éclater en voyant ses Maîtres si indignement traités par un petit Littérateur Anonyme? Et que diroit Pope s'il voyoit qu'en fait de *Batailles* on ose comparer aucun des Modernes à Homère le plus grand Peintre en ce genre qui fut jamais? *Si quelqu'un*, dit le Poëte Anglois, se servant même des expressions d'Homère, *étoit conduit par Minerve & placé de manière à voir distinctement les combats de l'Iliade, il n'y trouveroit rien qui ne lui parût admirable & digne de ses applaudissemens.*

L'anonyme faiseur d'éloges nous placeroit-il mieux que la Déesse même de la guerre pour juger des Batailles décrites par le Prince des

Poëtes? Mais s'il faut procéder ici par des exemples, qu'on lise dans le 20e livre de l'Iliade la Bataille des Dieux animés les uns contre les autres: c'est véritablement là que se trouve *un tout qui n'est point ailleurs*. Aussi Longin & Boileau, qui s'y connoissoient un peu mieux que notre Anonyme, étoient-ils dans l'admiration vis-à-vis de ce grand morceau de Poësie. Rappellons les vers suivants que tout le monde sçait par cœur, & qui n'expriment pas encore toute la beauté de la langue originale.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie,
Pluton sort de son Throne; il pâlit, il s'écrie.
Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et par le centre ouvert de la terre ébranlée;

Ne fasse voir du Styx la rive désolée,
Ne découvre aux vivants cet Empire
odieux,
Abhorré des mortels & craint même des
Dieux.

Pour les caractères & les portraits voulez-vous *une élégance de diction, un sentiment de vertu & de Philosophie qui charment l'ame ?* Notre Anonyme ne vous présentera ni le portrait de la Reine Marie Therèse par M. Bossuet, *il y a peu de choses plus foibles que cet éloge ;* ni le caractère de Walstein par Sarrazin, *ce n'est qu'une imitation empoulée de Saluste ;* ni les peintures que fait Maimbourg, *rien n'est si fade.* Le seul M. de Voltaire sera votre modèle dans le caractère qu'il trace du Roi Charles XII. Est-il question de comparaisons ? La Henriade est le *Poëme Epique* où il y en a *plus de neuves.* Celles d'Homère, suivant notre Auteur, *sont pour la plûpart*

fort simples, & ne sont relevées que par la richesse de la diction ; celles du Télémaque *sont triviales & dégénérent en langueur.* Rousseau, Milton viennent ensuite : l'un n'a presque point de comparaisons, l'autre en a de gigantesques. Ainsi tous ces Messieurs n'ont point comme M. de V. l'avantage de plaire absolument & sans restriction à notre donneur de préceptes. Cependant, comme nous doutons beaucoup qu'il ait jamais lu Homère, nous le renvoyons à M. de Voltaire, qui lui apprendra sans doute que ce Prince des Poëtes est très-sublime dans la plupart de ses comparaisons.

A cette occasion, & pour charmer l'ennui que nous causoit la Brochure, nous reprenions notre Homère, & sans aller au-delà des cinq ou six premiers livres de l'Iliade, nous comptions plus de quinze comparaisons des plus nobles. Par exemple, si Minerve

descend du Ciel, c'est comme un Astre qui sert de présage aux Nautonniers ou à une grande armée prête à combattre. Si les Grecs marchent avec fracas, c'est comme la mer qui s'éleve agitée par les vents, & qui va se briser ensuite contre le rivage. Si les armées des Grecs & des Troyens se mêlent, c'est comme deux torrents qui descendent de deux montagnes opposées; qui se choquent violemment à leur rencontre, & qui se précipitent ensemble dans un gouffre. Si Ajax, couvert de ses armes, s'avance vers les Grecs, c'est comme le Dieu Mars qui donne le signal des combats, lorsque Jupiter a semé la discorde entre deux peuples &c. Peut-on dire que ce soient-là des comparaisons qui *ne sont relevées que par la richesse de la diction ?*

(Page 79.) Il y a ici un Article sur les dialogues en vers; ce qui donne occasion à l'Auteur de

parler de la Tragédie. D'abord M. de Voltaire est mis *infiniment* au-dessus de M. de Crébillon; ensuite on *ne craint point de le mettre à côté du grand Corneille*. Enfin par la préférence, qu'on donne à un morceau de la Tragédie de Brutus sur la Tragédie de Cinna, Corneille lui-même est dégradé, & céde la place à M. de V. On passe de là aux Dialogues en prose, & l'on tombe sur l'illustre M. de Fontenelle à qui l'on n'épargne aucune des invectives dont usoient autrefois Scaliger & Scioppius. Le *faux*, le *mauvais goût*, le *frivole*, l'*indécent*, le pitoyable *&c.* sont les couleurs dont on peint les Dialogues du célébre Académicien. Ici M. de V. ne paroît point, parce qu'il n'a point fait de *Dialogues en Prose*, mais voici un héros qu'on le force de combattre & de vaincre: c'est Virgile.

Il est question de la Description de l'Enfer qui se trouve dans la

Henriade & de celle qu'on lit au 6e. Livre de l'Enéïde. Si l'on disoit que ce sont deux belles images ; que M. de V. plein de la lecture de Anciens, & en particulier de Virgile, a présenté un tableau digne des applaudissements du Public, on parleroit avec l'équité & la modération convenables : mais ce n'est point la méthode de notre Anonyme. Il transcrit d'abord ce morceau du Poëme de M. de V.

Henri dans ce moment, d'un vol précipité
Est par un tourbillon dans l'espace emporté,
Vers un séjour informe, aride, affreux, sauvage,
De l'antique cahos abominable image ;
Impénétrable aux traits de ces soleils brillans ;
Chefs-d'œuvres du Très-haut, comme lui bienfaisants.
Sur cette terre horrible & des Anges haïe,

Dieu n'a point répandu le germe de la
vie.
La mort, affreuse mort, & la confusion,
Y semblent établir leur domination.
Là gît la sombre envie, à l'œil timide
& louche
Versant sur des lauriers les poisons de
sa bouche &c.

Il faudroit voir la suite de cette description & le détail de ces vices d'enfer. L'Anonyme déclare qu'il aime mieux cette Peinture, que la description de Virgile dont il ne rapporte que deux vers, & que nous rétablissons ainsi :

Vestibulum ante ipsum primisque in
faucibus orci
Luctus & ultrices posuêre cubilia curæ,
Pallentesque habitant morbi, tristisque
senectus,
Et metus, & malesuada fames, & turpis
egestas
(Terribiles visu formæ) letumque, la-
borque;

Tum consanguineus leti sopor, & mala
mentis
Gaudia, mortiferumque adverso in limine bellum,
Ferreique Eumenidum thalami, & discordia demens.

Voilà ce qu'il faut comparer avec le morceau de la Henriade & ce que des Lecteurs judicieux se garderont bien de critiquer à la façon de notre anonyme. *La pauvreté*, dit-il en faisant allusion au *malesuada fames &c. mene moins aux Enfers que la richesse.* Ceci d'abord n'est pas constant : On donnoit il n'y a pas longtems pour sujet de Harangue, dans l'Académie des Jeux-Floraux, cette question : *les richesses sont-elles un écueil plus dangereux pour la vertu que la pauvreté ?* Un des concurrens au prix assûroit qu'oui, & un autre que non : preuve que la matière est contentieuse. Ensuite quand la pauvreté ne meneroit point du tout au crime, ni aux

Enfers, il suffit que ce soit un mal pour que Virgile ait eu droit de la placer avec les autres maux dans le terrible *Vestibule* qu'il décrit. Le *Travail*, le *Sommeil* ne sont ni des vices, ni même de vrais maux ; cependant Virgile les place en cet endroit ; parceque le travail gêne les hommes, & que le sommeil ressemble un peu à la mort.

L'anonyme fait un Article de la grandeur de Dieu. Il avoue que M. Racine la peint bien dans Esther. Il trouve quelques beautés dans une Ode de Rousseau & dans le Poëme de M. Racine le fils sur la Grace, où le même sujet de la Grandeur de Dieu est traité : mais, ajoute-t'il, *un morceau de la Henriade me paroît un pendant pour les vers de Racine.* Il le cite ce morceau avec un autre du X^e. Chant où sont compris ces deux vers sur la Trinité.

La Puissance, l'Amour avec l'Intelli-
gence
Unis & divisés composent son essence.

Ces vers, reprend l'Anonyme, *sont une chose admirable & unique.* Nous craignons pourtant que les Théologiens ne se récrient contre ces termes *unis & divisés.* Les personnes en Dieu sont bien unies & *distinguées* ; mais non unies & *divisées* : ce qui renfermeroit une contradiction manifeste.

Boileau dans l'Article *de la Satyre* ; l'Abbé Desfontaines dans celui des *Traductions* ; Rousseau dans celui du *Vrai dans les Ouvrages*, sont jugés & condamnés. Au contraire, *tous les sentimens de la Henriade, de Zaïre, d'Alzire, de Brutus, portent*, selon notre Auteur, *un Caractère de vérité sensible.* On ne dira sûrement pas la même chose d'un raisonnement que fait la brochure en voulant critiquer ces deux vers de Rousseau :

Et cherchez bien, de Paris jusqu'à Rome,
Onc ne verrez sot qui soit honnête homme.

Cela n'est pas dans le vrai, re-

prend l'Anonyme.... *On ne pourra pas dire que Sylla, Marius, tous les Chefs des guerres Civiles, les Borgia, les Cromwel, & tant d'autres, fussent des imbécilles, des sots.* Quelle Logique! quand on *dit* que jamais un sot n'est honnête homme, dit-on en même-tems que tout malhonnête-homme est un sot? Ne sçait-on pas qu'il y a des scélérats gens d'esprit, comme il y en a de fort sots?

Mais ç'en est assez sur cette Brochure très-ridicule, quoique l'Auteur, quel qu'il soit, ne manque ni d'esprit, ni de connoissances. On ne peut pas croire qu'il ait voulu faire une Satyre contre M. de Voltaire. Il y a dans ce procédé plus de simplicité que de vuës, & plus de bassesse que de malignité. Au reste M. de V. est heureux que tout le monde s'accorde à mépriser une si fade production.

ARTICLE CXXXIII.

HISTOIRE NATURELLE, Générale & particulière, avec la Description du Cabinet du Roi. Tom. premier. A Paris, de l'Imprimerie Royale M. DCC. XLIX. 4°. pag. 612.

POur faire connoître la Terre, il faut commencer par en donner la Description. C'est ce qu'exécute M. de Buffon en présentant deux cartes l'une de l'ancien & l'autre du nouveau Continent. La plus grande longueur du premier, prise en diagonale, est d'environ 3600 liques, à mesurer depuis la pointe de la Tartarie Orientale jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. La longueur du nouveau Continent est de 2500 lieuës depuis l'embouchure du Fleuve de la Plata, jusqu'au-de-là des Assiniboils; & toute la somme des lieuës quar-

rées de ces Terres, qui nous paroissent immenses, n'est que de sept millions quatre-vingt mille neuf cents quatre-vingt-treize : or toute la surface du globe en contient plus de vingt-cinq millions : ce qui montre évidemment que les deux tiers du globe sont couverts d'eau.

Les Anciens n'ont pu parler que d'une très-petite partie de la Terre. L'Amérique entière, les Terres Arctiques, la Terre Australe & Magellanique, une grande partie de l'intérieur de l'Afrique, & la vaste étenduë de la Tartarie Septentrionale & Orientale leur étoient totalement inconnuës. Aucun d'eux n'osa dire ni conjecturer qu'on pût faire le tour du monde. Magellan est le premier qui l'ait fait en 1519. François Drake fut le second en 1577. Thomas Cavendish le troisième en 1583.

Malgré les connoissances qu'on a pu acquérir des diverses régions

de la Terre, il reste encore beaucoup de Pays à découvrir vers les deux Poles. Les glaces paroissent avoir découragé les Navigateurs, mais il semble que si l'on alloit droit au Pole, sans approcher des Terres, on pourroit trouver des Mers où il y auroit peu ou point de glaces. *Car on sçait*, ajoute notre Auteur, *que l'eau salée peut sans se geler devenir beaucoup plus froide que l'eau douce glacée; & par conséquent le froid excessif du Pole peut bien rendre l'eau de la mer plus froide que la glace, sans que pour cela la surface de la mer se gèle; d'autant plus qu'à 80 ou 82 degrés la surface de la mer, quoique mêlée de beaucoup de neige & d'eau douce, n'est glacée qu'auprès des côtes.*

Nous voudrions suivre M. de Buffon dans les Observations qu'il fait sur les Navigations des Anciens comparées avec celles d'aujourd'hui; sur l'invention de la Boussole;

Boussole ; sur les rapports de proximité qu'on assure ou qu'on soupçonne entre l'Amérique & l'Asie. Mais tout ceci n'est encore que la surface extérieure de la Terre ; *l'intérieur du globe est une source de merveilles pour des yeux attentifs*. Notre Auteur, avant que d'exposer toutes *les couches ou lits de Terre*, qu'on remarque dans le globe, remonte à son hypothèse de la formation de la Terre par la queue de cette puissante Comète dont nous avons déja parlé ; mais il déclare toujours que *sa Théorie est indépendante de cette hypothèse* : déclaration fort sage 1°. parceque l'esprit ne s'accoutume point à imaginer que le Créateur, pouvant placer lui-même toutes les Planètes, chacune dans le plan qu'elle occupe, se soit servi de la queuë d'une Comète pour cette opération. 2°. Parcequ'on ne conçoit guéres comment la Terre formée, selon l'hypothèse, de quelques par-

tes détachées du Soleil, auroit pu se refroidir assez-tôt pour produire, dès le troisième jour, toute sorte de plantes & pour nourrir, dès le sixième jour, l'homme avec tous les animaux. Nous supprimons d'autres observations que l'hypothèse en question fournit à tout Lecteur un peu intelligent.

Les *couches ou lits de terre* sont des objets de détail où M. de S. B. déploye tout le génie qu'il a pour observer, comparer, distinguer. Il en est à peu près de même des coquilles & autres productions de Mer qu'on trouve dans l'intérieur de la Terre, & qui font la matière du VIII Article. C'est ici que l'Auteur rassemble toutes les preuves des inondations qui ont couvert successivement les diverses parties de notre Globe. Les faits servent de base au raisonnement. On rencontre à de grandes profondeurs de terre des coquillages & d'autres productions marines

formant des couches horizontales & parallèles ; on les rencontre à des distances considérables de la Mer, en Touraine, par exemple, où il y a un canton de 9 lieues quarrées de surface & de plus de 20 pieds de profondeur dont le terrain n'est formé que de fragments de coquilles appellées *falun* dans le Pays. Enfin on rencontre ces coquilles dans les marbres, les rochers, les crayes &c. d'où M. de B. conclut qu'il y a eu des inondations ou déluges distingués du grand déluge universel ; celui-ci n'ayant pu ni dissoudre toute la terre, ni mettre ces coquillages dans tous ou presque tous les rochers, ni en rassembler même une assez grande quantité pour tous les endroits où l'on découvre ces productions marines.

L'article qui traite des inégalités de la surface de la terre, est très-curieux. Il commence ainsi : » Les inégalités qui sont à la sur-

» face de la terre, qu'on pourroit
» regarder comme une imper-
» fection à la figure du globe,
» sont en même tems une disposi-
» tion favorable & qui étoit né-
» cessaire pour conserver la végé-
» tation & la vie sur le globe
» terrestre. Il ne faut, pour s'en
» assurer, que se prêter un instant
» à concevoir ce que seroit la terre
» si elle étoit égale & regulière à
» sa surface. On verra qu'au lieu
» de ces collines agréables d'où
» coulent des eaux pures qui en-
» tretiennent la verdure de la
» terre, au lieu de ces Campagnes
» riches & fleuries où les plantes
» & les animaux trouvent aisé-
» ment leur subsistance, une triste
» mer couvriroit le globe entier,
» & qu'il ne resteroit à la terre
» de tous ses attributs, que celui
» d'être une planète obscure, aban-
» donnée & destinée tout au plus
» à l'habitation des poissons.

» Mais indépendamment de la

» néceſſité morale, laquelle ne
» doit que rarement faire preuve
» en Philoſophie, il y a une né-
» ceſſité Phyſique pour que la
» terre ſoit irréguliére à ſa ſurface;
» & cela, parcequ'en la ſuppoſant
» même parfaitement reguliére
» dans ſon origine, le mouve-
» ment des eaux, les feux ſouter-
» rains, les vents & les autres cau-
» ſes extérieures auroient néceſſai-
» rement produit à la longue des
» irrégularités ſemblables à celles
» que nous voyons. »

Après ce morceau viennent des détails ſur les diverſes profondeurs de la mer, ſur la différence des montagnes, leur multitude, leurs hauteurs, leurs directions &c. Et tout ceci ſuppoſe une connoiſſance ſinguliére de tous les Païs. C'eſt la même méthode dans les deux Articles ſuivants qui parlent des fleuves & des mers; on voyage en eſprit, avec l'Auteur, dans toutes les Contrées de la Terre;

on remarque tous les fleuves, tous les lacs; on navige sur toutes les Mers. Ainsi, par exemple, à la page 376 commence un tour du monde par la mer qu'on appelle Golfe de Biscaye, & la route continue jusqu'à ce qu'on ait visité toutes les Côtes : nous ne croyons pas qu'il échappe à M. de B. un Golfe, une Baye, un Détroit, une Mer tant soit peu méditerranée, un Gisement de terre considérable, une Isle de quelque renom; & c'est en cet endroit (des Isles) qu'il faut s'arrêter un moment avec lui parcequ'il expose des conjectures sur la formation de ces terreins dont les mers sont parsemées. Voici le principe d'où il part.

La mer a un mouvement constant d'Orient en Occident; d'où il faut conclure qu'elle fait de continuels efforts contre les Terres Orientales; mais ces efforts n'auront-ils pas absorbé des terreins; & la plûpart des Isles qu'on ren-

contre, soit dans les mers voisines de l'ancien Continent, soit dans celles de l'Amérique, ne pourront-elles pas être regardées comme des restes de pays submergés, comme des sommets de montagnes, ou des terres plus élevées qui auront subsisté malgré les inondations & les irruptions de l'Ocean? A ces raisons se joignent les positions d'une infinité d'Isles qui ont des directions semblables, par exemple du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest. Ainsi, dit notre Auteur, » Si l'on examine la po» sition des Isles Antilles à com» mencer par celle de la Trinité » qui est la plus méridionale, on » ne pourra guéres douter que les » Isles de la Trinité, de Tabago, » de la Grenade, les Isles des Gra» nadilles, celles de S. Vincent, » de la Martinique, de Marie» Galante, de la Désirade, d'An» tigoa, de la Barbade, avec toutes » les autres Isles qui les accompa-

» gnent, ne faſſent une chaîne de
» Montagnes dont la direction eſt
» du Sud au Nord, comme eſt
« celle de l'Iſle de Terre-Neuve
» & de la Terre des Eskimaux.
» Enſuite la direction de ces Iſles
» Antilles eſt de l'Eſt à l'Oueſt en
» commencant à l'Iſle de la Bar-
» bade, paſſant par S. Barthele-
» mi, Porto-rico, Saint Domin-
» gue & l'Iſle de Cube, à-peu-près
» comme les Terres du Cap-Bre-
» ton, de l'Acadie, de la nouvelle
» Angleterre; toutes ces Iſles ſont
» ſi voiſines, qu'on peut les re-
» garder comme une bande de
» Terre non interrompue & com-
» me les parties les plus élevées
» d'un terrein ſubmergé; la plû-
» part de ces Iſles ne ſont en effet
» que des pointes de montagne,
» & la Mer qui eſt au-delà eſt une
» vraie Mer méditerranée &c. «
Pour profiter de tout ce que dit ici l'Auteur, il faut avoir les yeux ſur la Carte; & en général ſi l'on

ſuit ſon Ouvrage l'Atlas à la main, on y reconnoîtra une ſcience Géographique extraordinaire; un dépouillement immenſe de Voyages, de Relations, de Routiers &c.

Sur le flux & le reflux de la Mer il raſſemble d'abord les faits, & il les explique enſuite ſuivant l'hypothèſe de M. Newton, laquelle conſiſte, comme on ſçait, à dire que les eaux s'élevent quand la lune eſt au Méridien, parceque la ſurface de la Mer eſt alors plus près de cet Aſtre & gravite plus vers lui que toutes les autres parties du Globe. Mais comme le flux ſe fait auſſi en même tems dans l'hémiſphère oppoſé, on montre que les eaux de cet hémiſphère s'élevent parcequ'elles tendent à ſe ſéparer de la terre ou plûtôt parce que la Terre tend à ſe ſéparer d'elles, à cauſe de ſa plus grande proximité, & de ſa gravitation plus conſidérable par rapport à la Lune. Il faudroit développer tout

ceci pour satisfaire la curiosité de nos Lecteurs ; mais ce détail nous engageroit à transcrire tout l'Article XII de M. Buffon, auquel il seroit nécessaire encore d'ajouter de tems en tems des explications, comme on fait toujours quand il est question du texte des grands Maîtres.

Il y a des inégalités dans le fond de la mer & des montagnes très-considérables : ces inégalités & ces montagnes servent de direction au mouvement que produisent le flux & reflux & quelquefois aussi les vents. Ces mouvements & ces directions pris ensemble ne différent pas de ce que nous connoissons sous le nom de *Courants*. En comparant les Courants de la mer avec les grands fleuves, on juge que, comme les bords des fleuves forment toujours des angles alternativement opposés, par exemple, angles saillants dans les Terres du côté gauche,

& Angles rentrants dans les eaux du côté droit ; ainsi les inégalités de la Mer, ses Collines, ses Montagnes, qui sont comme les bords des courants, conservent ces mêmes positions, c'est-à-dire qu'elles font aussi des Angles saillants d'une part & rentrants de l'autre. Tout ce morceau doit perdre infiniment dans notre Extrait, qui ne peut en présenter tous les jours. Il est suivi d'un détail historique des Courants les plus fameux ; d'un article entier sur les vents réglés ; d'un autre sur les vents irréguliers, les ouragans, les trombes &c. matières toutes remplies de circonstances curieuses, d'observations sçavantes, d'explications très-refléchies. Les Volcans & les tremblemens de terre, objets du XVI. Article, présentent encore quelque chose de plus frappant. » Un » Volcan, dit notre Auteur, est » un Canon d'un volume immen- » se, dont l'ouverture a souvent

» plus d'une demie lieuë. Cette
» large bouche à feu vomit des
» torrens de fumée & de flammes,
» des fleuves de bitume, de soufre
» & de métal fondu; des nuées
» de cendres & de pierres, &
» quelquefois elle lance à plusieurs
» lieuës de distance des masses de
» rochers énormes, & que toutes
» les forces humaines réunies, ne
» pourroient pas mettre en mou-
» vement; l'embrasement est si
» terrible, & la quantité des ma-
» tières ardentes, fonduës, calci-
» nées, vitrifiées que la Montagne
» rejette est si abondante qu'elles
» enterrent les Villes, les Forêts,
» couvrent les Campagnes de cent
» & de deux cents pieds d'épaif-
» seur, & forment quelquefois
» des Collines & des Montagnes
» qui ne sont que des monceaux
» de ces matières entassées. L'ac-
» tion de ce feu est si grande, la
» force de l'explosion est si vio-
» lente qu'elle produit, par sa

» réaction, des secousses assez for-
» tes pour ébranler & faire trem-
» bler la Terre, agiter la Mer,
» renverser les Montagnes, dé-
» truire les Villes & les Edifices
» les plus solides à des distances
» même très-considérables. »

Nous citons toujours avec complaisance les descriptions de M. de B. parcequ'elles sont claires, détaillées & bien écrites. Il traite dans l'article XVII. *des Isles nouvelles, des Cavernes*, &c. Il faut lire ici l'Histoire de la nouvelle Isle sortie de la mer en 1707. à deux ou trois milles de Santorin; celle de l'Isle qu'on vit paroître en 1720 entre les Açores; celle de la caverne d'Antiparos dont M. de Tournefort a donné une ample description &c. Dans le XVIII. article, l'Auteur indique les effets des pluyes, lesquels consistent à diminuer les montagnes, à combler les vallées, à former des couches nouvelles de terre, ou des

marécages. il ajoute des observations sur les bois qui se trouvent dans les entrailles de la terre, & qui ne peuvent être que la preuve subsistante des anciennes inondations. Ceci donne entrée dans le XIX. Article qui parle *des changements de terres en mers, & de mers en terres :* matière bien curieuse, & suivie d'une conclusion où M. de B. présente le résultat de tout ce qu'il a dit dans ce volume.

Il finit par cette réflexion générale, pleine de conséquences & de moralités, que *la vie humaine n'est qu'un point dans la durée, un seul fait dans l'Histoire des faits de Dieu.*

Nous rendrons compte dans la suite des deux autres volumes.

ARTICLE CXXXIV.

METHODE NOUVELLE DE Guérir les maladies du Corps & les déréglemens de l'Esprit qui en dépendent, traduite de l'Anglois de M. Cheyne par M. de la Chapelle in-12 p. 448. Tome second.

CE seroit une expérience à faire ; que de rassembler cent ou deux cens familles dans un même lieu, où l'on garderoit exactement la diète végetale de M. Cheyne, c'est-à-dire où l'on ne vivroit que de légumes, peu assaisonnés, & où l'on ne se permettroit l'usage du vin, que comme d'un Cordial, en certaines occasions. On verroit, un ou deux siécles après l'érection de cette république végétale, le succès de l'entreprise. S'il étoit heureux, on prêcheroit plus hardiment l'absti-

nence du vin en Champagne & en Bourgogne, & il s'y feroit des conversions : mais si dans cette société l'on ne vivoit guères plus, & si l'on n'étoit guéres moins malade qu'ailleurs, il n'y auroit rien à espérer de la docilité des hommes.

Le second Tome de M. Cheyne est un Recueil des différens remédes dont il a usé pour la guérison de diverses maladies. Les Médecins les plus habiles liront volontiers la méthode qu'un confrére si éclairé & si expérimenté a tenuë en ces occasions, & il y aura sans doute aussi quelques particuliers qui voulant être leurs propres Médecins & en courir les risques, chercheront ce qui leur conviendra davantage, chacun selon ses besoins. Nous choisirons quelques exemples qui regardent les maladies qu'on craint le plus, & dont il est plus difficile de se délivrer. C'en sera assez pour met-

tre nos Lecteurs en état de juger de tout le livre.

M. Cheyne ne connoît aucune maladie, où les vomitifs ne soient *bienfaisants*, *salutaires*, *efficaces*, au moins dans nos climats Septentrionaux, parceque la plûpart des maladies y sont causées pour s'être nourri de trop d'aliments succulents, ou d'un goût trop relevé. Il faut seulement observer avec soin, si l'on peut donner ces sortes de remédes en sureté. Hipocrate ordonnoit par précaution aux malades qui avoient de l'embonpoint, de *vomir* deux fois le mois, & aux personnes maigres, de *vomir* seulement une fois. Ces vomissemens sont dans les maladies, ce que sont les bombes dans une forteresse assiégée : on ne sçauroit atteindre autrement aux parties internes de la machine animale.

Le Mercure est le vrai panacée, ou remède universel, qui nous a été désigné par la main du Ciel

même : car, excepté l'air & l'eau, c'est le seul fluide simple qui nous soit connu dans la nature. La pratique de la Médecine s'est beaucoup perfectionnée, depuis qu'on y a introduit le Mercure avec différentes préparations. On est revenu du préjugé où l'on étoit, que ce Minéral ne convenoit qu'aux Maladies qui sont le fruit de l'incontinence & du libertinage : on l'administre aujourd'hui avec succès dans plusieurs autres. Le vif-argent pur est certainement aussi innocent & aussi *salubre* que le lait d'ânesse, pourvu qu'il soit ordonné judicieusement & à propos.

L'Auteur n'a jamais observé que le Mercure ait nui considérablement, si ce n'est lorsqu'on en a pris des doses trop fortes & qu'on ne l'a pas entremêlé de purgatifs. Quand il est combiné sagement avec d'autres remédes, il est souverain dans l'Asthme, les Ulcères scrophuleux, les tumeurs,

les obstructions des Visceres. Avant d'en faire usage, il faut le distiller, le bien laver avec du sel & de l'eau & le passer par une peau de chamois, afin de le purger de tout ce qu'on y aura mêlé d'héterogène en le sophistiquant, ce qui le rend souvent inefficace & pernicieux.

Pour les passions Hypocondriaques, le sçavant Ecossois ne connoît, en qualité de remede général & chronique, rien de préférable au *Mercure alkoholisé*, & aux autres Mercuriaux non aiguisés, *sine stimulo*. Il ajoute encore plusieurs drogues qu'on trouvera dans le Livre. Quand le mal est invéteré, ou que la constitution est usée, il n'y a aucun remede qui puisse guérir bien promptement.

Une véritable Hydropisie est incurable quand elle est toute formée. Tout ce qu'on peut faire de mieux, c'est une cure palliative. On ne doit prendre que les reme-

des les plus doux, les moins actifs & dans la plus petite quantité que les circonstances le permettront. Les remédes violens en procurant un leger soulagement, avancent la mort. Ils élargissent par les efforts qu'ils causent, les ruptures des vaisseaux lymphatiques. Pour ne pas augmenter ces ruptures, il est à propos de boire le moins qu'il est possible; mais c'est une erreur vulgaire de s'imaginer qu'il est plus dangereux de boire de l'eau pure que quelque autre liqueur. Il n'y a point de liqueur plus innocente, plus bienfaisante, plus légère, plus rafraîchissante que l'eau pure.

Quoique la Goutte soit censée incurable, les Médecins sont très-louables de s'appliquer à la soulager, s'ils ne peuvent l'extirper totalement. *C'est une inflammation violente qui se fait sentir d'abord aux articulations, & qui gagne ensuite toute l'habitude du corps.*

Les Mercuriaux qui n'agacent pas, ou quelqu'une de leurs préparations bénignes avec de la gomme Gayac & du Nitre, ou bien vivre de lait, sont ce qu'il y a de meilleur en ces occasions. Toutes les autres méthodes, tous les secrets prétendus, les spécifiques, les altérans ne sont que de pures illusions. M. Cheyne, pour consoler les Gouteux, apporte des raisons Physiques de l'agrément & de la fécondité de leur esprit dans les intervalles du mal. Il ajoute que leur vie est ordinairement assez longue. La maladie du bel esprit, plus incurable encore que la goutte, pourroit bien engager quelques-uns de ceux qui en sont atteints, à désirer de devenir Gouteux pour dire plus aisément de jolies choses.

Ce seroit un prodige tout nouveau dans la République des Lettres, qu'une méthode telle que celle *du plus léger & du moindre* pro-

posée par un homme de réputation, n'essuyât aucune critique. On n'a donc pas manqué de faire des objections à M. Cheyne : mais on juge bien qu'un Médecin aussi profond dans son Art & dans tout ce qui y a du rapport, n'a point été embarassé dans un pareil combat. C'a été pour lui une occasion de faire encore mieux connoître ses forces & ses talens. Nous n'entrerons pas plus avant dans cette dispute que les gens du métier liront avec avidité. Nous nous bornons à quelques remarques que nous détachons du corps de l'Ouvrage.

Les valétudinaires, d'un tempérament délicat, usé ou dépérissant, doivent tâcher de respirer *un air doux, agréable & benin*. On sçait aujourd'hui combien *l'air est nécessaire pour attenuer, purifier & animer le sang & les humeurs des animaux... Un air pur, net, tiéde, sec, saoulé à un dégré convenable, de nitre volatil & rempli*

d'exhalaisons de plantes odoriférantes & salubres, redonne du baume & de la vigueur aux humeurs des corps animés. On jouit de ces avantages en fixant son séjour dans des Campagnes bien découvertes, à l'abri des vents de Nord & d'Est, dans une élévation médiocre, les fenêtres exposées au midi ou à l'Occident; la chambre à coucher bien aërée, & toute ouverte pendant le jour.

Les goutteux au-dessous de cinquante ans se guériront parfaitement de la goutte, quoiqu'il y eût des nœuds & de la craye & que les articulations fussent sans jeu, s'ils se nourrissent uniquement de lait & de sémences, avec quelques vomitifs doux après les accès, & en mâchant du Quinquina le matin & de la Rhubarbe le soir, avec quelque saignée vers les Equinoxes.

On guérira aussi radicalement, au-dessous de cinquante ans, toutes les attaques d'Epilepsie & d'A-

poplexie, en ne se nourrissant que de lait de vache, environ deux pintes par jour, avec quelques alimens végétaux: mais si l'on ne continue pas le même régime, on s'exposera à des rechutes plus fréquentes & plus facheuses. L'Auteur a eu sur cela toutes les expériences qu'on peut désirer.

Parmi les objections qu'on a faites a M. Cheyne, on ne remarque pas celle-ci que nous tirons des livres saints. Après le déluge il fut permis aux hommes qui, selon plusieurs SS. PP. avoient mené jusques là la vie végétale, d'user de la chair des animaux. Il seroit inutile de dire que les légumes, depuis la submersion générale du monde, n'avoient plus la même vertu. Ils valoient du moins les nôtres. Ainsi si cette espéce d'alimens est plus propre pour la conservation des forces & de la santé, il n'y avoit qu'à laisser les hommes continuer de vivre comme

auparavant : la permission que le Seigneur leur a accordée sera plûtôt un châtiment qu'une grace. Ne peut-on pas conclure de ce fait historique, que ce n'est pas l'usage modéré de la chair des animaux, mais l'excès & les assaisonnements, qui sont pernicieux à la vie ?

Hippocrate nous fournit aussi des armes contre le systême de la vie végétale. M. Cheyne avoit lu exactement les Ouvrages du Prince des Médecins, & il en parle avec éloge. Cependant Hippocrate a souvent ordonné la chair des petits cochons & des petits chiens, & il n'a jamais dit que lorsqu'on se portoit bien, on ne devoit user du vin que comme des cordiaux. Il a souvent ordonné différentes espéces de vin & le vin d'Egypte n'a pas été oublié. Les Grecs se nourrissoient plus de légumes & de poisson que d'autres alimens, mais ils aimoient excessivement à boire. Hippocrate, s'il leur avoit

prescrit une abstinence si sévere, ne se seroit pas loué de leur docilité.

ARTICLE CXXXV.

COURS DE MATHEMATIQUE. Premiere partie. Elémens d'Arithmétique par M. Camus de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Ingénieurs, Professeur & Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale d'Architecture. A Paris chez Ballard fils ruë S. Jean de Beauvais &c. 8°. pag. 472.

DEs Eléments d'Arithmétique, dressés par un habile Mathématicien, ont de grands avantages sur les méthodes triviales & méchaniques des praticiens ordinaires. Le livre que nous annonçons peut en fournir la preuve. Ce n'est pas que l'Auteur ait affecté d'y répandre beaucoup de doctrine Ma-

thématique. Il s'est renfermé dans son objet, évitant même de joindre au calcul numérique le calcul littéral, & ce qu'on appelle les élémens d'Algebre; mais pour la précision & la clarté, pour l'exposition de certaines méthodes d'un grand usage ou qui supposent des réflexions profondes, nous croyons qu'on distinguera facilement ici l'habile homme & l'Académicien, du calculateur sans génie ou esclave de la routine.

L'Ouvrage est partagé en IX Livres dont le premier peut passer pour le plus considérable, parcequ'il comprend tous les principes de la numération. M. Camus s'est appliqué principalement à faire sentir l'importance des divers dégrés affectés aux chiffres; les rapports de la premiere place à la seconde, de la seconde à la troisième &c. comment un chiffre devient décuple par le rang qu'il occupe en montant vers la gauche; com-

sion du numérateur par son dénominateur; or sous ce point de vuë une fraction n'est autre chose qu'un rapport Géométrique; d'où suivent toutes les conclusions que M. Camus expose: par exemple, qu'une fraction ne change point de valeur quand on multiplie ou qu'on divise par une même quantité le numérateur & le dénominateur de cette fraction; qu'une fraction demeure aussi la même quand on la réduit à ses moindres termes; &c. Toutes les regles d'opération sur les fractions, dépendent de ces idées géométriques: on doit donner une attention particulière à ce qui concerne la multiplication & la division, parce qu'il s'y trouve des cas de plusieurs espèces & des analogies importantes pour l'évaluation de toute sorte de grandeurs.

Le IV. Livre commence par une exposition très-nette des différentes grandeurs ou *unités*, comme

parle toujours l'Auteur. Dans les calculs de monnoyes, trois sortes d'unités, la livre, le sol, le dénier &c. dans les calculs de l'étenduë, la toise, le pied, le pouce &c. dans les calculs des poids, la livre, le marc, l'once &c. ces divers genres d'unités forment les *nombres complexes*, matière de ce livre. On doit y distinguer la doctrine qui regarde le *toisé*; elle est traitée d'une maniere instructive & pratique.

Les proportions & les principales regles qui en dépendent font l'objet du V. livre. La proportion Géométrique est formée par deux rapports égaux; & par cette raison elle comprend quatre termes formellement ou équivalemment exprimés. Ceci rappelle les principes déja posés dans le livre des fractions; & ces principes servent à démontrer qu'on aura le quatriéme terme d'une proportion, en multipliant le troisiéme terme

par le ſecond, & en diviſant le produit par le premier. Voici le procédé de l'Auteur. Il conſidére les deux premiers termes d'une proportion Géométrique, comme une fraction qui a le ſecond terme pour numerateur & le premier pour dénominateur: fraction qui peut toujours être appellée le quotient du ſecond terme diviſé par le premier. Et de ceci réſulte ce Théoréme vrai dans tous les cas: *on aura le quatriéme terme d'une proportion géométrique, en multipliant le troiſiéme terme par le quotient du ſecond diviſé par le premier.* Soient ces trois termes qui commencent une proportion Géométrique 8 4 : 64 & qu'il ſoit queſtion de trouver le quatrième terme; je fais, des deux premiers termes, cette fraction $\frac{4}{8}$ qui eſt le quotient du ſecond terme diviſé par le premier; enſuite je multiplie le troiſiéme terme 64 par ce quotient ce qui ſe fait en multipliant

64 par le numerateur de la fraction, c'est-à-dire par 4. Le produit est 256 ; je le divise par le dénominateur de la même fraction, c'est-à-dire, par 8. ce qui donne 32 quatriéme terme de la proportion. Or toute cette opération fait voir qu'on a le quatriéme terme, en multipliant le troisième par le second, & divisant le produit par le premier.

De-là suit cette vérité si connue; que dans une proportion Géométrique on pourra toujours mettre le troisième terme à la place du second, & le second à la place du troisième, sans qu'il en arrive aucun changement dans le quatrième, puisque le quatrième terme sera toujours égal au produit du troisième & du second divisé par le premier.

De-là encore cette fameuse proposition, que le produit du premier & du quatrième terme (qu'on appelle *les extrêmes.*) est égal au

produit du second & du troisième terme (qu'on appelle *les moyens.*) Car puisque le quatrième terme d'une proportion est égal au produit du second & du troisième terme divisé par le premier, si l'on multiplie ce quatrième terme par le premier, c'est comme si l'on multiplioit par ce même premier terme le produit du second & du troisième terme divisé par le premier, c'est-à-dire si l'on faisoit disparoître la division; mais cette multiplication ayant été faite, ou, si l'on veut, cette division ayant disparu, on a le produit des moyens; & ce produit est la même chose que le produit du quatrième terme par le premier, c'est-à-dire des extrêmes entr'eux, donc &c.

De la doctrine des proportions dépendent la *régle de trois* avec toutes ses diverses espéces, la régle de compagnie, les régles de fausses positions; détails qu'il faut voir dans l'Ouvrage même où l'on ne

laisse rien à désirer sur ces matières toutes de pratique.

Le VI. livre explique la régle d'Alliage, qui est *une opération, par laquelle on mêle ensemble plusieurs quantités de différentes valeurs, pour en composer d'autres d'une valeur moyenne.* On trouve ici un grand nombre de problêmes qui indiquent les principes, & d'exemples qui en montrent l'application.

Le VII. livre a pour objet la composition des quarrés & des cubes, & l'extraction de leurs racines. L'Auteur partage sa matière; le quarré l'occupe d'abord, il parle ensuite du cube. L'essentiel ici est de bien observer comment & de quelles parties est formé un quarré dont la racine est composée de deux parties. M. Camus commence cet examen par le développement d'un quarré en figure, lequel seroit formé d'une ligne composée de deux parties & multipliée

par elle-même. Il trouve que ce quarré en figure contiendroit le quarré de chacune des parties de la ligne, plus deux fois le produit de la première partie multipliée par la seconde. Or la même doctrine appliquée aux nombres fait voir qu'un quarré formé du produit d'une racine de deux chiffres, multipliée par elle-même, comprend le quarré de chacun des deux chiffres, plus deux fois le produit du premier chiffre par le second. Cela se voit à l'œil dans le quarré du nombre 39. qui est 1521. car il s'y trouve 1°. le quarré du premier chiffre qui représente trois dixaines ou 30 ; & ce quarré est 900. 2°. le quarré de 9 qui est 81. 3°. deux fois le produit de 30 par 9 qui fait 540. ajoutez en effet ces trois produits 900. 540. 81. vous aurez 1521.

Quand on a bien conçu ces principes, l'extraction de toute racine quarrée n'est plus qu'une méchanique. Les exemples qu'on trou-

ve ici sont extrêmement clairs & ils prévoyent tous les cas. Pour l'extraction de la racine cubique, M. Camus commence aussi par déterminer la composition des cubes *soit* en figure soit en nombre: nous nous abstiendrons de transcrire ses observations qui doivent être luës dans l'Ouvrage même. Remarquons seulement que toujours conséquent à lui-même, il fait un grand usage de ce qu'il a établi dans le premier livre, touchant le rapport des places qu'occupent les chiffres dont le cube numérique est formé: Nous croyons que c'est ce qui distingue en cet endroit la méthode de l'Auteur.

Dans son VIII. livre il présente les proportions & progressions arithmétiques; les progressions Géométriques & les Logarithmes. Il est aisé de voir par l'énoncé de tant d'objets que cette Arithmétique s'éleve bien au-dessus des élémens ordinaires. L'article surtout des Logarithmes, dont on

explique tous les usages & la manière même d'en former les tables, est un ouvrage de Mathématicien, non de simple calculateur.

On appelle *Logarithme* la distance qu'il y a dans une progression Géométrique, d'un terme quelconque à l'unité; par exemple dans cette progression décuple 1. 10. 100. 1000 &c. le logarithme de ce dernier terme 1000 est sa distance à l'unité, & il peut être exprimé par le chiffre 4. en prenant les autres chiffres 1. 2. 3. pour indiquer la suite des raisons qui composent la progression.

Le grand art de la construction des tables a été de trouver des logarithmes correspondants aux nombres intermédiaires qui peuvent être placés dans la progression Géométrique décuple. C'est cet Art qu'explique M. Camus en y joignant des exemples suffisants. L'utilité des Logarithmes a été d'épargner de longs calculs,

de substituer l'addition à la multiplication, la division a une simple soustraction ; d'abréger les opérations de la Régle de trois, de l'extraction des racines quarrées ou cubiques &c. C'est encore une des attentions de notre Auteur de justifier tout ceci par des exemples.

Il est moins étendu dans son IX. & dernier Livre, où il donne cependant tous les principes de ce qu'on appelle *changements d'ordre* & *combinaisons*. L'artifice de ces rapports & des situations qui en résultent, étonne l'esprit humain & lui apprend que l'Arithmétique a aussi ses profondeurs, ses mystéres, ses vérités transcendantes.

Nous avertissons, d'après l'Auteur, que ce Livre est fait principalement pour l'instruction de ceux qui aspirent à la profession d'*Ingénieur*. M. Camus, chargé d'examiner les sujets qui se présentent pour y être admis, a reçu

ordre de M. le Comte d'Argenson Ministre de la guerre *de réunir dans un même Ouvrage traité synthétiquement toute la théorie dont un Ingénieur peut avoir besoin. C'est dans cet esprit qu'il a composé un Cours de Mathématiques élémentaire qui comprend l'Arithmétique, la Géométrie, la Méchanique Statique & l'Hydraulique.* Nous n'avons encore dans ce Volume que l'*Arithmétique*, premiere division de ce grand travail ; nous nous félicitons dans l'espérance de voir toutes les autres parties se succéder promptement, & nous en rendrons compte au Public avec autant de plaisir que de promptitude.

ARTICLE CXXXVI.

ELOGE HISTORIQUE ET Critique d'Homère traduit de l'Anglois de Pope. A Paris chez Delaguette, ruë S. Jaques. M. DCC. XLIX. in-12. pag. 221.

IL a paru peu de livres, depuis longtems, qui nous ayent fait plus de plaisir que celui-ci. C'est peut être notre inclination pour Homère qui contribue à nous faire trouver excellent l'ouvrage de M. Pope & celui de son Traducteur; mais nous aurons probablement des semblables; & en tout cas nous citerons quelques morceaux qui pourront éclairer le lecteur, indépendamment de ce que Perrault auroit appellé dans nous un effet de l'éducation ou des préjugés.

On trouve ici en notre langue

la Préface de l'Homère Anglois de M. Pope; l'*Essai* du même Auteur *sur la Vie* de ce Prince des Poëtes ; l'*Essai* encore du même *sur les combats de l'Iliade*. » Ces » trois pièces, dit le Traducteur, » ont des beautés intéressantes » dont j'ai cru que la fidelle tra» duction plairoit aux Connois» seurs, & serviroit même à fixer » en quelque manière l'idée de ce » qu'on appelle communément le » goût. Il me semble que l'expé» rience d'un Ecrivain tel que M. » Pope est un guide sûr en cette » matière. « Le reste de la Préface montre les défauts d'une autre traduction mise au jour il y a environ douze ans. Ce sont comme les pièces justificatives de cette nouvelle entreprise. On verra bientôt que l'Auteur écrit avec grace, & qu'il entre bien dans le génie de son modèle M. Pope.

Celui-ci pensoit sur Homère comme Aristote, Horace & toute

l'antiquité ; mais ses sentiments prennent sous sa plume une force dont nous ne trouvons presque pas d'autre exemple Au moins pouvons-nous assurer que nos François n'ont jamais si bien fait l'éloge du Prince des Poëtes, que cet ingénieux Anglois. Homère, dans sa Préface, est un génie singulier, une source inépuisable de beautés poëtiques, un Maître puissant qui subjugue tous les esprits, un Peintre inimitable qui met sous les yeux toute la nature. Il est admirable par la véhémence des sentimens, par la variété des Descriptions, par l'abondance des caractéres, par la science des Arts, par la grandeur des images, par la noblesse des expressions. Cent fois on a fait le parallèle d'Homère & de Virgile. M. Pope traite le même sujet ; mais avec quelle supériorité d'idées, quelle multitude de connoissances, quelle profondeur de

réfléxions ! » Homère, dit-il, n'a » point d'égal en génie ; Virgile » n'en a point en jugement. Je » n'entens pas qu'Homère manque » de jugement, parceque Virgile » en a plus que lui ; ou que celui-» ci n'ait point de génie parcequ'il » en a moins qu'Homère. Chacun » d'eux, l'autre à part, est le plus » inventif & le plus sage Auteur » du monde. Mais s'agit-il de les » comparer entr'eux ? Homère a » plus d'esprit & Virgile plus » d'Art ; en l'un j'admire l'homme, » en l'autre j'admire l'ouvrier. Ho-» mère maîtrise & m'enleve avec » une force impérieuse : Virgile » me mene avec une majesté pleine » d'attraits. Homère livre ses tré-» sors avec une généreuse profu-» sion : Virgile donne les siens » avec une soigneuse magnificen-» ce. Homère, comme le Nil, ré-» pand d'immenses richesses par » de subites inondations : Virgile » apporte les siennes comme un

» fleuve abondant & réglé dans
» son cours. Chacun de ces Poëtes
» ressemble à son Héros. Homère
» est *irrésistible* comme Achille.
» Tout fuit devant lui, tout céde;
» plus le tumulte s'accroît, plus il
» brille, & rien ne l'arrête. Vir-
» gile, avec une tranquille audace,
» comme Enée, se posséde tou-
» jours, & dans l'action même il
» voit, il dispose tout, il combat
» sans trouble & triomphe sans
» s'émouvoir. Dans les machines,
» Homère comme son Jupiter,
» lorsqu'il veut effrayer le monde,
» ébranle & secoue l'Olympe, em-
» brâse les Cieux, prodigue les
» éclairs & fait gronder son ton-
» nerre : Virgile, semblable à la
» même divinité bienfaisante, dé-
» libére avec les Dieux, trace le
» plan des Empires, en pose les
» fondements, & fait tout avec
» une souveraine sagesse. «

L'*Essai* de M. Pope *sur la vie, les Ecrits & le Sçavoir d'Homère*

est un morceau critique, judicieux & sçavant. L'Auteur y traite ces trois choses l'une après l'autre. Sur la vie d'Homère, il rassemble tout ce qui s'est dit pour & contre; les traits d'admiration & de mépris qu'on a multipliés à ce sujet; les fables inventées pour le rendre estimable & pour le dégrader; les aventures frivoles dont on a mêlé, en bien & en mal, sa naissance, son éducation, ses occupations, sa mort. M. Pope propose ensuite ce que les témoignages de la meilleure antiquité & les ouvrages mêmes d'Homère peuvent faire conjecturer de plus vraisemblable sur le caractère & l'Histoire de ce grand Poëte. » La rapidité » de son style donne lieu de pen- » ser qu'il étoit prompt & d'une » action vive; & les graces qui ne » le quittent jamais insinuent que » le feu de son imagination étoit » modéré par la douceur & la bon- » té de son naturel. Un fond de re-

» ligion se fait sentir, pour ainsi
» dire, en chaque page de ses
» Ecrits. Partout il semble persua-
» dé que le culte des Dieux est le
» premier & le plus important de-
» voir de l'homme. Sa générosité
» paroît dans l'amour qu'il témoi-
» gne pour sa patrie..... Ses senti-
» ments sur l'hospitalité sont ceux
» d'un cœur humain, tendre &
» compâtissant.... On diroit, au
» goût qu'il marque pour les his-
» toires, comme à sa manière de
» les raconter, que nonobstant sa
» sagesse, il aimoit à parler. Il ne
» perd nulle occasion de vanter
» les banquets, l'excellent vin, les
» grandes coupes, en Buveur qui
» aime la compagnie & la joye.
» Horace qui ne la haïssoit point,
» lui donne à cette occasion une
» Epithète :

Laudibus arguitur vini, vinosus Home-
rus.

L'Article des *Ecrits d'Homère*

présente ici l'histoire de ses Ouvrages ; l'estime qu'on en a faite ; le soin qu'on a pris de les transcrire, de les corriger, de les traduire, de les imiter, de les copier. On trouve de suite l'examen critique du *sçavoir* d'Homère : *Examinons d'abord*, dit M. Pope, *le Poëte, ensuite le sçavant en tant qu'il est Poëte, c'est le moyen de le voir tout entier*. Et après une discussion qui a pour objet le génie Poëtique, la Mythologie, la Morale, la Science politique, la connoissance des faits, des Pays, des Coutumes, des Arts, de l'Eloquence qu'on remarque dans les Poëmes d'Homère, notre Auteur conclut ainsi dans la Langue du Traducteur. » Convenons qu'Homère » a produit l'érudition ; que l'Uni- » vers n'étoit point trop vaste pour » la capacité de son intelligence ; » qu'après avoir brillé seul dans » un siècle de ténébres, il n'a point » eu d'égal en des siècles plus éloignés ;

» éclairés ; qu'il a même enrichi le » monde, en lui laissant un trésor » dans ses Ouvrages, puisqu'ils » contiennent les connoissances » de son tems, & les principes de » celles qui ont le plus approché » de la perfection ; que ses Ecrits » enfin se maintiendront toujours » au faîte du sublime, où ses lec- » teurs ne cesseront jamais de le » contempler avec une délicieuse » surprise, ni ses Concurrents, de » le voir avec le chagrin d'une » émulation sans espoir. «

L'Essai sur les combats de l'Iliade est d'un goût exquis. M. Pope fait d'abord observer la variété qui régne dans ces récits de Bataille ; elle nous captive, cette variété, elle nous enchante, mais comment & par quels moyens ? C'est, répond-il, en nous intéressant par le détail des circonstances La mort des combattans se diversifie selon le caractére, l'âge, l'état, la nation, la famille des Héros ;

rien de touchant, n'est omis. De même le Poëte sçait varier presque à l'infini la manière dont les coups se portent, dont les blessures se font dans les combats. Il met en œuvre les comparaisons prises de la nature, les apparitions des Dieux, les harangues des Capitaines, la beauté des armures, la description des chars, l'usage d'enlever les dépouilles &c. Tout ceci que nous ne faisons qu'indiquer, forme un tissu historique, critique, sçavant, curieux surtout. Si quelqu'un s'ennuyoit d'entendre ici M. Pope ou son Traducteur, il mériteroit peut-être quelque partie de la réprimande qu'Ulysse fait à Thersite au second livre de l'Iliade. Mais finissons par deux mots de la plus petite critique du monde.

1°. (*Page 197.*) on fait dire à M. Pope citant le V. livre de l'Iliade, que Medon blessé, tombé dans un terrein mouvant, & en-

foncé jusqu'aux épaules *faisoit de vains efforts*, *agitoit ses jambes en l'air :* ces deux dernieres circonstances ne sont pas dans Homère, & la dernière seroit impossible puisqu'un homme enfoncé jusqu'aux épaules dans un terrein mouvant, ne peut *agiter ses jambes en l'air.* 2°. *pag.* 212. on dit en citant le VI. livre de l'Iliade *vers.* 320. que la lance d'Hector étoit d'airain ; or Homère ne parle en cet endroit que de la *pointe de la lance.* C'en est assez : nous conseillons à tout le monde la lecture de ce bon livre, dont l'Auteur auroit dû se nommer.

ARTICLE CXXXVII.

NOUVEAUX MEMOIRES d'Histoire, de Critique & de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny. T. I. & II. in-12. A Paris chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. XLIX.

C'Etoit avec une sorte de peine que nous terminions derniérement l'Article qui concerne les Mémoires d'Histoire, de Critique & de Littérature de M. l'Abbé d'Artigny. Il nous restoit du volume, que nous regardions comme devant être l'unique, une quantité de morceaux dont nous aurions voulu parler : les bornes du Journal nous forçoient au silence ; mais puisqu'on nous donne aujourd'hui un second tome, nous revenons avec plaisir au premier, en commençant par l'art. XXV,

qui contient des réflexions sur M. Bayle & sur ses ouvrages.

L'Auteur (M. l'Abbé D.) parle de ce fameux Critique avec beaucoup de sang froid. Il convient de ses défauts & de ses belles qualités. Il condamne les obscenités de son dictionnaire, sans assûrer que ce langage quelquefois très-libertin *ait influé sur son cœur*. Il reconnoît qu'il a écrit en Pyrrhonien, sans décider toute-fois qu'il ait eu dessein de *sapper la religion par les fondemens*. Enfin il agite les deux questions déja connuës, sçavoir si Bayle fut l'Auteur de *l'avis aux Refugiez*, & s'il se prit d'inclination pour Madame Jurieu. Aujourd'hui on est assez persuadé que *l'avis aux Réfugiés* est véritablement de ce Critique, & que ses intrigues avec Madame Jurieu sont un Roman sans réalité. Notre Auteur balance pourtant à l'égard de ces deux points le pour & le contre ; mais on vient de pu-

blier en Hollande un nouveau Dictionnaire Critique-Historique où ces Anecdotes sont tirées au clair, aussi bien que celle des desirs que Bayle témoigna pour rentrer en France & abjurer la Religion prétenduë réformée. Rien de plus certain que les avances qui furent faites à ce sujet. M. l'Abbé D. cite en preuve les Mémoires Chronologiques du P. d'Avrigny, qui touchent au vrai but en ce point comme en plusieurs autres. Quand le grand Dictionnaire de Hollande sera bien connu, notre Auteur y trouvera de bonnes particularités très-propres à augmenter le récit qu'il nous fait sur le compte de Bayle & de ses Ouvrages.

Nous pouvons bien remarquer en passant que ce Dictionnaire dont nous avons vu jusqu'à la lettre G. est extrêmement curieux, & qu'avec quelques attentions (surtout celle de retrancher les déclamations puériles contre les

Catholiques) on pourroit en faire un livre excellent.

A l'égard du sentiment de M. l'Abbé d'Artigny sur les Ouvrages de Bayle, il pourroit être plus développé, & il l'auroit été sans doute si cette matière avoit besoin aujourd'hui d'éclaircissement. Tout le monde connoît ce fameux Ecrivain, vrai phénomène dans la Littérature, comme dans l'Histoire des égarements de l'esprit humain. *Le style du Dictionnaire*, dit notre Auteur, *est un peu négligé & quelquefois languissant : ce n'est pas qu'il n'écrivît bien quand il vouloit s'en donner la peine. Sa critique générale de l'Histoire du Calvinisme de M. Maimbourg fait voir de quoi il étoit capable en ce genre. Le style mâle & serré de ses nouvelles de la Rep. des Lettres vaut bien l'élégance, la politesse & les graces étudiées de l'Histoire des Ouvrages des sçavans de M. de Beauval.* Les Connoisseurs diront même que ce

ſtyle mâle & ſerré vaut mieux que tout le beau langage de M. de Beauval ; & ceux qui ont lu *la* critique du Calviniſme penſeront qu'il eſt comme impoſſible d'écrire avec plus de force, de ſel, de *malignité profonde :* c'étoit le terme dont ſe ſervoit M. Boſſuet en parlant de Calvin, qui n'avoit pas la centième partie du cauſtique de Bayle.

M. l'Abbé D. nous donne un joli article de particularités ſur la Reine Chriſtine : nous ne citerons que celle-ci. Dans tous les voyages qui ſuivirent l'abdication de cette Princeſſe, on la complimentoit ; & les faiſeurs de harangues ne manquoient pas de l'appeller *l'illuſtre fille du grand Guſtave ; la dixième Muſe ; la Sapho de nos jours ; l'honneur & la gloire de ſon ſexe.* Tous ces compliments lui cauſoient un ennui mortel, & Bourdelot ſon Médecin lui en demandant la raiſon, elle lui répon-

dit: *Ces Messieurs se tuent de me dire que je suis femme, je ne le sçais que trop.* Tout le monde sçait en effet, comme le remarque notre Auteur, » qu'elle avoit une forte » Antipathie pour les femmes en » général ; qu'elle étoit presque » inconsolable de l'être, & que » tout ce qui lui en rappelloit l'i» dée, la mettoit de mauvaise hu» meur. « Or il arriva, comme pour la consoler de tous les insipides propos des Harangueurs, que le Doyen de la Cathédrale de Vienne en Dauphiné où elle étoit le 13. d'Août 1656. vint lui dire simplement qu'elle étoit comparable aux plus grands Héros par la supériorité de son génie, l'étendue de ses connoissances, & la protection qu'elle accordoit aux sçavans : tout ceci sans dénomination de Reine, de Princesse, de fille du grand Gustave ; l'Orateur auroit pu en dire autant à tout Prince ou Seigneur qui auroit eu

l'esprit & les inclinations Littéraires de Christine ; voila justement ce qui plut à la Princesse : elle gracieusa le Doyen, lui donna une Médaille d'or, le pressa d'accepter la charge de son premier Aumonier qu'il refusa très-sagement, parceque cette Reine, bel esprit, étoit fort capricieuse : caractère tout propre à renverser les desseins de quiconque s'attend à faire fortune.

Il y a dans le reste de ce volume des observations curieuses sur les Mémoires de M. l'Abbé de Marolles, sur M. Huet Evêque d'Avranches ; sur le fameux Jurieu &c. Un ami de nôtre Auteur place de tems en tems des notes qui contredisent ou modifient le texte : elles sont communément véridiques : par exemple M. l'Abbé d'Artigny disant que M. Huet étoit *Théologien profond*, l'Auteur des notes décide ouvertement qu'il ne l'étoit pas, & qu'il

ne se glorifioit pas de l'être. Si l'on entend par le terme de *glorifier* une sorte de jactance dont les gens de lettres sont quelquefois susceptibles, il est probable que M. Huet n'avoit pas ce défaut; mais il semble d'ailleurs que ce prélat croyoit sçavoir la Théologie, & qu'il se piquoit autant de cette espece de mérite que de tout autre. Sans cela eût-il entrepris sa grande *démonstration Evangélique?*

Du reste on peut passer à l'Observateur que M. Huet n'étoit pas *Théologien profond* ou plûtôt Théologien bien judicieux, bien méthodique; la démonstration Evangélique peut servir de preuve. Nous ne pensons pas que l'immense érudition de cet ouvrage soit dans le goût de la vraie Théologie. Mais passons au second tome qui ne contient que XVI. articles. On en compte XXXIV. dans le premier

Nous trouvons d'abord trois en-

droits aſſez intéreſſants ; l'un concernant l'Abbé de la Rivière, favori de Gaſton de France ; le ſecond relatif à quelques actions de la Pucelle d'Orléans ; le troiſiéme rappellant à une ſorte d'examen l'affaire de la Congrégation de l'Enfance ; ou plutôt de l'Hiſtoire qui en a été publiée par M. Reboulet. Cette hiſtoire, toute diſpute à part, eſt ſi bien écrite & ſi amuſante qu'elle mériteroit d'être vraye, pourvû que perſonne n'en fût offenſé. Mais le Neveu de Madame de Mondonville en a combattu fortement les faits, les noms, les circonſtances, tout le fond en un mot, & la querelle déférée à une Cour ſupérieure ne paroît pas avoir fini d'une manière avantageuſe pour l'Hiſtorien. Celui-ci a répondu pour ſoutenir la bonté de ſes démarches, & ſa réponſe publiée en 1737. eſt encore très-bien écrite. M. l'Abbé d'Artigny préſente ici les principaux moyens des deux

adverſaires, inſinuant toutefois de fortes préſomptions contre l'Hiſtoire de l'Enfance. *Par quelle eſpece de prodige, dit-il, eſt il donc arrivé que les Acteurs qui figurent le plus dans l'Hiſtoire de l'Enfance, l'Abbé de S. Gilles, Trevegat, le Chanoine Pelier; les Demoiſelles de Verduron, de Varangeville, Pralin; La Solu, Porte, Nouveau, Borde &c. ne ſoient pas plus connus, que s'ils n'avoient jamais exiſté? Je ne donne point ceci comme des objections*, ajoute-t'il, *mais comme des doutes hiſtoriques auxquels M. Reboulet peut ſatisfaire &c.*

Un très-bon Article dans ce ſecond Tome eſt le XL. intitulé: *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Michel Servet.* Tout le monde ſçait que ce malheureux Medecin Eſpagnol fut brûlé à Genève par l'inſtigation de Calvin, mais on ignore bien des particularités qui le concernent. M. l'Abbé d'Arti-

gny indique presque toutes les circonstances de sa vie ; il donne surtout un morceau considérable, tiré des archives de l'Archevêché de Vienne en Dauphiné, & contenant la procédure faite contre cet impie en 1553 quelques mois avant sa Catastrophe de Genève. Il faut lire tout cet endroit des *nouveaux Mémoires*, avec l'Histoire de l'évasion de Servet, des prisons de Vienne, celle de ses combats dogmatiques en présence de Calvin, celle de son supplice, celle de ses livres si rares aujourd'hui parcequ'on fit brûler presque tous les exemplaires &c. Nous ajoutons ici deux ou trois Observations qui serviront peut-être encore à éclaircir la matière présente.

Notre Auteur dit que Servet naquit en 1511. Ce qu'il prouve par la déclaration que cet Héréfiarque fit de son âge, au mois d'Avril 1553. lorsque les juges de Vienne

lui firent prêter l'interrogatoire. Servet dit alors qu'il avoit environ 42. ans. Cependant on lit dans Socin que quand Servet fut exécuté, (ce qui se rapporte à la même année 1553.) *Il étoit vieux & qu'il avoit beaucoup plus d'âge que Calvin* (né le 10 Juillet 1509.) » Certissimum est Servetum cùm » supplicio affectus est, senem » fuisse, & Calvino multò gran» diorem natu. » On trouve aussi quelquepart dans les Oeuvres de Calvin que ce Réformateur se portoit pour être moins âgé que Servet. Il semble que Socin & Calvin ont pû être bien instruits de ce fait. On doit néanmoins convenir que si l'aveu de Servet n'est ni supposé ni frauduleux, il mérite d'être cru plus que personne sur le nombre de ses années. C'est au lecteur à se décider sur cette question, où Varillas a fait une faute très remarquable, puisqu'il ne donne que 37. ans à Servet au tems de son supplice.

On lit dans les Mémoires de M. l'Abbé d'Artigny (page 139.) que *le 28. d'Octobre Servet fut condamné à être brûlé tout vif* & (page 151.) que *le 27. Octobre la sentence renduë contre Servet lui fut prononcée.* Si l'on disoit que la sentence fut renduë le 27 & prononcée le 28. la chose pourroit paroître vraisemblable; mais nous croyons que dans l'ordre qu'on garde ici, il y a faute, apparemment sur le compte de l'Imprimeur. Cependant pour déterminer la question, il faut dire que Servet fut en effet puni du dernier supplice le 27. d'Octobre. Ainsi le marque M. Spon dans son Histoire de Genève, Théodore de Bèze dans sa préface contenant la vie de Calvin, & celui-ci écrivant le 26. à Farel, lui disoit en parlant de Servet: *Cras ad supplicium ducetur.*

Notre Auteur (p. 152.) assure que *Farel, Ministre de Neufchâtel, se trouvoit à Genève, le jour de*

l'éxécution de Servet & qu'il l'accompagna au supplice. Calvin dit assez clairement la même chose. Cependant voici une difficulté. Cette lettre de Calvin que nous venons de citer, étoit adressée à Farel, résidant apparemment alors à Neufchâtel, & elle portoit pour date le 26. d'Octobre (c'étoit la veille du supplice de Servet). Comment donc Farel aura-t-il été à Genève le 27. vû la distance des deux villes, & le tems qu'il auroit fallu pour que la lettre de Calvin fût renduë à Farel, avant le départ de celui-ci pour Genève ? Il est vrai que la lettre a pu être écrite & non envoyée, que Farel a pu faire une extrême diligence pour être à Genève au moment de l'exécution. En un mot on trouve tous les jours des lettres dont les dattes ne quadrent pas avec certains faits qui ont croisé l'envoi ou la réception de ces dépêches. Cependant on avouera toujours que la com-

paraison de la lettre de Calvin datée du 26. avec la présence de Farel à Genève le 27. a quelque chose de remarquable, & qu'elle peut tenir sa place dans un détail de critique.

Nous terminons ici notre Extrait pour avoir occasion d'en faire un autre des IX. articles qui occupent le reste de ce second volume.

ARTICLE CXXXVII.

HIEROBOTANICI SIVE DE Plantis S. Scripturæ pars posterior. Botanique de l'Écriture, ou Dissertations sur les Plantes des saints Livres. Par M. Olavus Celsius. A Upsal 1747. 8°. pag. 379.

QUoiqu'il soit parlé de 70. Plantes dans ce second Vol. de M. Olavus Celsius, nous serons cependant très-courts dans notre Extrait, parce que toute la doctrine du sçavant Suédois ré-

duite au pur nécessaire occuperoit très-peu de place. Il est fort bien sans doute de vouloir nous donner une notice de toutes les Plantes de l'Ecriture ; on s'attend même qu'un Ouvrage sur cette matière sera plus chargé d'érudition & moins élégant qu'une composition purement littéraire ; mais pourquoi multiplier des détails qui ne font rien à la chose ?

Le Cantique des Cantiques décrivant les plantes d'un beau jardin, y fait entrer le *saffran* : sur quoi il étoit utile de remarquer qu'il est souvent mention de cette plante dans le Talmud ; & qu'elle se trouve en grande abondance aux environs d'Alep : ce sont des observations de notre Auteur. Mais à quoi bon citer des vers d'Homère, de Moschus & de l'Anthologie pour nous apprendre que le saffran sent bon & qu'il entre dans la composition des parfums ?

Les Prophétes Isaïe & Zacha-

rie parlent du myrte : ce dernier dit qu'il *vit un Cavalier parmi des myrtes plantés dans un vallon.* Ce Cavalier, reprend notre Auteur, étoit le Fils de Dieu, & ces myrtes signifioient les fidèles au milieu desquels le Sauveur devoit vivre un jour. Ceci est bon & dans le goût des interprétations raisonnables ; mais qu'est-il besoin de nous rappeller que, selon Virgile, le myrte est touffus ; que, selon Ovide, il croît souvent au bord des rivières ; que sa beauté, selon Theophraste, consiste principalement dans sa verdure continuelle ?

Les Evangelistes disent que le grain de moutarde est la plus petite de toutes les semences, & qu'elle produit néanmoins un arbre sur lequel les Oiseaux du Ciel viennent se reposer. A quoi M. Celsius ajoute deux choses. 1°. Que le grain de moutarde n'est pas absolument la plus petite semence qu'on connoisse, mais que les Juifs

ayant coutume de comparer les plus petites choses au grain de moutarde, l'Evangile a conservé cette similitude. 2°. Qu'il est dit simplement dans le Texte Sacré que les Oiseaux du Ciel viennent se reposer sur l'arbre produit par le grain de moutarde, mais qu'il n'est point dit qu'ils viennent y faire leur nid, comme quelques interprétes l'ont assuré. Ces deux remarques sont judicieuses, il falloit s'en tenir là, & ne pas aller chercher dans les Livres Prophanes les propriétez de la moutarde. A quoi sert par exemple de nous dire que le Cuisinier du *Pseudolus* de Plaute peste beaucoup contre ceux de ses Confrères qui déchirent les entrailles des convives à force de moutarde pilée avec l'ail, le fenouil, l'oseille & le benjoin : *teritur sinapis scelerata cum illis.*

Les *Concombres* sont nommés dans le livre des Nombres ; & le

Prophéte Isaïe compare la fille de Sion désolée & abandonnée, à une chaumière placée dans un jardin de *Concombres :* d'où notre Auteur conclut sagement que les jardins destinés aux *Concombres* faisoient comme des potagers à part. Il observe aussi avec assez de justesse que les Concombres ont une bonté particulière dans le Levant & qu'ils y sont très-estimés ; mais pourquoi nous raconter, d'après Tavernier, que Mahomet II. fit ouvrir le ventre à sept jeunes Officiers du Serail, qui étoient accusés d'avoir mangé les Concombres du jardin de ce Prince ?

L'Olivier est un arbre fort célébre dans l'Ecriture Sainte. M. Celsius rend assez raison des propriétés que ces Saints Livres lui attribuent. Il a pu regarder comme quelque chose de frivole la question qui a été faite par certains interprétes, sçavoir en quel lieu la Colombe avoit trouvé la branche

d'Olivier qu'elle apporta dans l'Arche sur la fin du déluge, mais quelle nécessité de redire ici que l'Olivier étoit consacré à Minerve; qu'il ne laissoit pas d'être aussi sous la protection de Jupiter, d'Apollon & d'Hercule; que, selon Pline, les Romains rendoient un grand honneur à l'Olivier; que pour satisfaire au Conseil de Varron, il ne faut point abattre les Olives à coups de bâton comme les Noix, mais les prendre à la main ou les secouer doucement?

Le Figuier est encore fameux dans les Ecritures, parce qu'il représente l'abondance & les richesses de la Campagne. Nous approuvons fort la critique de l'Auteur contre ceux qui ont cru que cet arbre ne fleurissoit jamais. On lit dans le Prophète Habacuc, *ficus non florebit.* Ce qui étant mis au nombre des effets de la vengeance Divine, montre que le Figuier, dans son état ordinaire, produit

des fleurs ; à quoi il faut ajouter le témoignage des Botanistes modernes & l'expérience journaliere. Mais du reste, combien de choses inutiles sous la plume de M. Celsius ! Par exemple, que les figues étoient servies au dessert chez les Romains, comme l'assure Horace ; qu'elles sont d'un grand usage dans la Pharmacie, comme l'enseignent Dioscoride, Celse & Galien ; que dans les jardins d'Alcinoüs, elles ne cessoient point de charger les arbres, comme le rapporte Homère, &c.

Notre Auteur se propose une question qui regarde ce passage de l'Evangile selon S. Marc, où il est dit que J. C. ayant apperçu un Figuier couvert de feuilles, s'en approcha pour voir s'il n'y trouveroit point de fruit, & que n'y en ayant point trouvé, (*parce que ce n'étoit pas le tems des figues*,) il le condamna à une perpétuelle stérilité. La question consiste à sçavoir,

voir, pourquoi le Sauveur du monde condamna cet arbre par ce qu'il n'avoit point de fruit, vu l'impossibilité d'en avoir pour-lors, puisque ce n'étoit pas la saison des figues. A quoi M. Celsius répond, d'après quelques Auteurs, qu'il falloit que ce Figuier fût d'une certaine espèce dont les figues ne mûrissent que tous les trois ans : espèce bien connuë par le témoignage du Talmud & des Rabbins. Il sera donc arrivé, continue-t-il, que J. C. aura voulu voir si ce figuier avoit des fruits, & que n'en ayant point trouvé (du moins qui fussent mûrs & bons à manger, parce que ce n'étoit pas encore la troisième année) il le maudit & le condamna à ne porter jamais de figues.

Mais nous ne voyons assurément pas l'utilité de cette solution. S'il est difficile de concevoir pourquoi J. C. maudit un arbre qui n'a point de fruits, lorsqu'il n'en doit pas avoir, parce que ce n'est ni l'été

ni l'automne, (tems de la maturité des figues ordinaires, c'est-à-dire, de celles qu'on cueille tous les ans ;) il n'est pas plus aisé de comprendre, pourquoi le même Sauveur condamne un arbre, parce qu'il n'a point de fruits dans une certaine année, lorsque ce n'est point l'année où il doit en avoir ; du moins qui soient mûrs & bons à manger. Ainsi nous aimons mieux croire, avec le torrent des Interprétes, que la malédiction lancée sur ce Figuier, être insensible par lui-même, ne renferme aucune sorte d'injustice ; qu'il n'y a par conséquent aucune obligation de justifier la conduite de J. C. à cet égard ; & que ce Sauveur du monde a bien pû saisir, ou même faire naître cette occasion d'instruite ses Apôtres par un miracle.

Les articles de la Vigne & du Palmier sont fort étendus, surtout celui du Palmier, qui occupe plus de 130 pages, la plûpart chargées

d'une Doctrine à la *Mathanasius.* Il faut que la Suède n'ait point encore produit d'élégants Critiques ; capables par leurs conseils ou leurs railleries, de faire tomber le pesant appareil des citations superfluës. Ce seroit pourtant un bien extrêmement necessaire pour les Auteurs, & pour ceux qui lisent leurs Ouvrages.

ARTICLE CXXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

Les Ouvrages du R. P. Caste Innocent Castaldi de l'Ordre des FF. Prêcheurs, ont picqué pendant plusieurs années, la curio-

sité des Sçavans d'Italie, en voici la liste dressée à Rome.

De Causis inopiæ veterum Monumentorum pro copiâ Martyrum dignoscendâ, adversus Dodwellum, Mediol. 1740 8°. *Des causes de la disette de Monumens pour distinguer la multitude des Martyrs, &c.*

De Diis multarum gentium Romam evocatis; sive de obtinente olim apud Romanos Deorum præsidum in oppugnationibus Urbium evocatione. Brixiæ, 1743. 8°. *De la coûtume qu'avoient les Romains d'adopter les Dieux des autres Nations, &c.*

De Martyribus sine sanguine; adversus Dodwellum. Mediolani, 1744. 8°. *Des Martyrs qui ont été reconnus tels sans avoir versé leur sang, &c.*

De Forensi Judæorum Buccinâ Commentarius. Brixiæ, 1744. 4°. *De la trompette dont usoient les Juifs dans les Tribunaux de la Justice, &c.*

Herodiani Infanticidii Vindiciæ. Accedit Dissertatio de loco Joannis. 1. 13. aliter atque habet vulgata à nonnullis PP. lecto. Brixiæ. 1746. 4°. *Défense de la vérité du massacre des enfans ordonné par Hérode. Avec une Dissertation sur le V. 13. du 1. Chap. de S. Jean. &c.*

De authenticis Sacrarum Scripturarum apud SS. Patres Lectionibus. Typis seminarii Veronensis. 1747. 4°. *Des Leçons authentiques de l'Ecriture, qui se trouvent dans les Saints Péres, &c.*

De Futuro Sæculo ab Hebræis antè captivitatem cognito, adversus Joan. Clerici cogitata. Mediol. 1748. 8°. *De la connoissance que les Hébreux eurent d'une autre vie, avant que d'être emmenés en captivité, &c.*

Josephi Ægypti olim Proregis Religio à criminationibus Basnagii vindicata. Neapoli. 1737. Venetiis. 1742. Brixiæ. 1747. *La Ré-*

ligion du Patriarche Joseph défenduë contre les accusations de Basnagé, &c.

De traditione principiorum Legis Naturalis. Mediol. 1742. *De la tradition des principes de la Loi Naturelle, &c.*

Epistola ad Eminent. Card. Quirinum, de Dyptico Quiriniano: Venet. 1748. *Lettre à M. le Cardinal Querini, sur son Dyptique, &c.*

DE FLORENCE.

Eduardi Corsini Cleric. Reg. Scholarum Piarum in Academiâ Pisanâ Philosophiæ Professoris Dissertationes IV. agonisticæ, quibus Olympiorum, Pythiorum, Nemeorum atque Isthmiorum tempus inquiritur ac demonstratur: accedit Hieronicarum Catalogus Editis longè uberior & accuratior 1747. *Quatre Dissertations pour démontrer le tems des Jeux Olympiques, Pythiens, Neméens, & Isthmiens*

&c. Par le P. Edouard Corsini de la Congrégation des Ecoles-Pies &c.

Notæ Græcorum, sive vocum & numerorum compendia, quæ in Æreis, atque Marmoreis Græcorum tabulis observantur. Collegit, recensuit, explicavit, easdemque tabulas opportuné illustravit Eduardus Corsinus, Cleric. Reg. Scholarum Piarum, &c. 1749. *Explication des abbréviations Grecques qui se trouvent sur les monumens des Greçs, &c.* par le P. Edouard Corsini, &c.

De Naples.

Specula Parthenopæa Uranophilis juvenibus excitata, duplici constructione, ordineque disposita, Seu Astronomicæ pro motibus primi ac secundorum mobilium computandis observandisq; Theoriæ, Praxes, ac tabulæ ad Meridianum Neapolitani Collegii Academici Societatis JESU primò con-

cinnatæ, duplici ordine comprehensæ. Auctore P. Nicolao Gian-Priamo S. J. 1748. fol. *Theorie & Pratique de l'Astronomie, &c.* par le P. Nicolas Gian-Priami Jesuite, &c.

Dominici Ludovici è Soc. JESU carmina & inscriptiones, opus Posthumum. Pars 1ª pag. 183. pars altera, pag. 99. 8°. 1746. *Oeuvres poëtiques & autres du P. Dominique Ludovisi, Jesuite, &c.* Celui dont on nous donne ici les Ouvrages, est mort le dernier jour de Novembre 1745. à l'âge de 69. ans. Le détail de sa vie très-édifiante se voit à la tête du Volume, & il est suivi de beaucoup d'éloges, dont quelques-uns sont en vers Grecs : pratique littéraire qu'on connoissoit aussi en France, il y a cent ans; mais dont il ne reste plus aujourd'hui de vestiges, que dans les livres de ce tems-là. Ce Recueil du P. Ludovisi contient tant de vers, qu'ils ne peuvent pas tous être

excellents ; mais il s'en trouve un grand nombre de bons. Si l'Auteur avoit donné lui-même son Ouvrage, il auroit fait des sacrifices ; & le Volume eût été moins étendu.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

Oder Deutliche an-weisung, &c. Methodus secandi, &c. c'est-à-dire, *Instruction claire & nette sur la théorie & la pratique de l'anatomie du corps humain.* Par feu M. Jean Frédéric Cassebohm, Docteur en Médecine, & Professeur public au Collége de Berlin, chez Jean-Jacques Schultz. 1746. in-12. p. 664. Cet Auteur, déjà célèbre par ses quatre Traités Latins, *de aure humanâ*, avoit publié avant sa mort, un très petit abrégé Latin sur la susdite Méthode. On travaille actuellement à Paris, à traduire en François le grand Traité Allemand, *Oder Deutliche*, *&c.* sous la direction de M. Winslow, de l'Aca-

démie Royale des Sciences, dont M. Cässebohm a été disciple autrefois.

DE WIRTZBOURG,

EN FRANCONIE.

Victor Serpentis Stigii, Genesis c. 3. v. 15. promissus, sive Messias verus homo, & verus Deus è diabolicâ servitute sua nos morte liberans, propositus à R. P. Franc. Xav. Widenhofer. S. J. S. Theol. Doctore, Sacrarum Scripturarum, & linguæ sanctæ in almâ Wirceburgensium Universitate Professore publico & ordinario, &c. *Dissertation sur le V. 15. du C. 3. de la Genèse, pour montrer que dans ce passage, sont renfermés les caractères du Messie, vrai Dieu & vrai Homme, &c.* 4°. pag. 20. Il y a trois parties dans cette brochure. On fait voir que le Verset *inimicitias ponam inter te & mulierem, &c.* prédit 1°. la naissance du *Messie* & la virginité de sa mere.

2°. qu'il annonce que ce Messie *vrai Dieu* vaincra le serpent infernal. 3°. qu'il promet que ce Messie *Homme-Dieu* nous délivrera par sa mort de la servitude du Démon. Nous avons lu avec un plaisir sensible ce petit Ouvrage, qui montre que l'Allemagne se maintient dans la possession d'étudier la Langue sainte & d'en proposer des sujets dans ses Ecoles. Car ceci est la matière d'un Exercice de Théologie positive, qui a été soutenu le 15. de Sept. dernier à Wirtzbourg par M. Jean Nepomucène Endres disciple du P. Widenhofer, Auteur de la Dissertation.

DE LIEGE.

Chronologie Historique & Universelle qui contient tous les évènemens mémorables qui sont arrivés depuis le commencement du monde jusqu'à présent, avec leurs époques & leurs principales circonstances. Par M. Gayot, Docteur

ès Arts, & Gradué nommé de l'Université de Paris, Historiographe de S. S. E. le Prince Théodore, Card. de Baviere, Evêque & Prince de Liége.

C'est un Ouvrage de 20 Tomes in 12. qu'on propose pour le prix de 36 liv. monnoye de France ou 30 liv. monnoye de Liège. On distribue le *Prospectus* qui est fort détaillé, en voici un morceau. »Cet » Ouvrage comprend ce qu'on » peut dire de plus fort & de plus » lumineux sur l'Existence de Dieu, » & ce qui concerne les Anges » bons & mauvais; sur la vérité » des Livres de Moyse & des au» tres, tant de l'Ancien que du » Nouveau Testament; toutes les » preuves de la Religion Juive & » Chrétienne; tout ce qui a été dit » & allégué pour & contre ces » grands objets. Il ne présente pas » seulement le portrait des Ecri» vains & des Poëtes, mais aussi » des morceaux de ce qu'il y a de

» plus beau dans leurs Ecrits ap-
» pliqués ſelon l'exigence des cas.
» Toutes les difficultés de l'Ecri-
» ture y ſont expliquées, confor-
» mément au texte Hébreu & Sa-
» maritain, aux Verſions & Para-
» phraſes Chaldaïques, Syriaques,
» Grecques, Arabes & Italiques.
» Toutes les loix de Moyſe y ſont
» expliquées & miſes en ordre avec
» les raiſons de leur inſtitution &
» de leur comparaiſon avec celles
» des Nations voiſines ; toutes les
» Prophéties diſcutées, ſelon les
» différens ſentimens des Auteurs
» Juifs & Chrétiens. La Mytho-
» logie, la Fable & l'explication
» y tiennent leur place, auſſi bien
» que la Deſcription de tous les
» Etres créés, leurs vertus, leurs
» proprietés, les lieux où l'Auteur
» de la Nature les a placés, tout
» ce que l'Aſtronomie & la Phyſi-
» que ont de plus curieux y paroît
» développé & à la portée de tous
» les eſprits, &c. «

Dans la suite du *Prospectus*, on indique les matières qui doivent être contenues dans chaque tome; par exemple, tom. 5, 9, 13, 15, 17, *des échantillons de tout ce qui est le plus propre à former le cœur & l'esprit, à nourrir la pieté, à inspirer la Religion, à dissiper les doutes, à faire connoître la misère de l'homme & sa grandeur, ses maladies, leur source & leur remède, la bassesse apparente de J. C. & sa véritable Grandeur.* Après quoi l'on ajoute ces termes d'un style assuré : *On y trouvera un langage inconnu dans la Chaire, dans le Tribunal, dans les entretiens, dans les Livres de pieté & de morale.* Il falloit tempérer ce mot *inconnu* qui ne peut énoncer une vérité, en le prenant dans toute son étendue.

Nous sommes très-curieux de voir ce beau Livre & d'en rendre compte dans nos Mémoires. On en trouvera des Exemplaires à Pa-

ris, chez Bordelet, rue S. Jacques ; & à Reims, chez Desaint, Libraire.

PROVINCES-UNIES.

De Groningue.

Scrinium Antiquarium, seu Miscellanea Groningana. *Mélanges de Littérature T.* 2. chez Hajo Spandaw, *sans mention de format.*

Considérations désintéressées sur l'état présent des Provinces-unies. 2 parties 8°. en Holland. chez Jean Bolt.

De Leyde.

Caroli Linnæi Amœnitates Academicæ, seu dissertationes variæ Physicæ, Medicæ, Botanicæ, antehâc seorsim editæ, nunc collectæ & auctæ cum tabulis æneis. Accedit Hipothesis nova de Febrium intermittentium causâ. *Dissertations diverses de M. Linnæus*, grand 8°. Chez Corneille Haah.

Le Jardinier Hollandois, 8°. en Holland. chez Abraham Kallewier.

Oratio pro Poesi Theologis utili, habita 8. Febr. 1749. à Joan. Alberto, &c. *Discours de M. Jean Albert sur la Poësie qui peut être utile aux Théologiens*, in 4°. chez Samuel Luchtmans.

Le changement de Théâtre des Pays-Bas, chose étonnante arrivée en 1748. 2. tom. 8°. en Holl. chez H. Van Deyster, &c.

Les conditions & réglement d'un fond pour payer la pension des veuves des Maîtres d'Ecole, proposées par trois Maîtres d'Ecole. In 4°. Holl. chez Henry Heyligers, &c.

De Roterdam.

Un petit Traité touchant le commerce, 2. vol. in 8°. en Holl. chez la veuve Pierre Van Gilst.

Le manque d'amitié puni, ou Traité par lequel on prouve que le

Livre de C. de Wite, Ministre à Bois-le-Duc, contre les mariages clandestins faits sans le consentement des parens en pays étranger, est scandaleux & injuste, &c. 8°. en Holl. chez Adrien Obreen.

Tous ces Livres ont paru dans les Provinces-Unies depuis Janvier 1749. *Nous donnerons une autre liste dans un autre volume de nos Mémoires.*

ESPAGNE.

DE MADRID.

Relacion Historica del Viage à la America Meridional Hecho de orden de S. Mag. &c. por Don Jorge Juan y Don Antonio Ulloa, &c. Segunda parte, tomo tercero, tomo quarto, en Madrid, por Antonio Marin anno de M. DCC. XLVIII.

Ce sont les deux derniers volumes de la grande Relation du Voyage, fait par MM. D. Jorge

Juan & D. Antonio Ulloa, Officiers de Marine au service du Roy d'Espagne. *On a vû dans nos Mémoires les Extraits des premiers tomes, nous rendrons compte incessamment de ceux-ci.*

El Viage de la Tierra Santa hecho y escrito en prosa, por Don Fadrique Enriquez de Ribera Adelantado de la Andalucia, y primer marquès de Tarifa, A que se annade el mismo Viage en versos antiguos, por Juan de la Encina prior de Leon, &c. en Madrid. M. DCC. XLVIII. Voyage à la Terre Sainte, fait & écrit par D. Enriquez de Ribera, premier Marquis de Tarifa, avec le même Voyage en vers anciens, par Jean de la Encina, Prieur de Leon, &c. 1 pag. 105 où 106. sans la préface. On avoit commencé à imprimer ce Livre en 1733. par les ordres de D. André de Barcia, du Conseil & de la Chambre de Castille; mais ce Seigneur étant venu à mourir, l'Ouvrage étoit demeuré imparfait: on le donne entier aujourd'hui & c'est une seconde Edition; car il avoit déja été imprimé à Lisbonne en 1608: or il s'y trouve deux morceaux, ou deux Relations du même Voyage. La premiere Relation est de D. Enriquez de Ribera, premier Marquis de Tarifa, qui partit en 1518. pour la Terre Sainte & fut accompagné dans son Voyage par Jean

de la Encina, Auteur de la seconde Relation écrite en vers. Ces deux Ouvrages sont estimés en Espagne, surtout le premier, où l'on remarque un grand air de vérité, avec de l'attention & une science de détail qui fait plaisir dans ces sortes de Mémoires concernant les pays Etrangers.

LORRAINE.

De Nancy.

L'honneur de l'Eglise Catholique & des Souverains Pontifes, défendu contre les calomnies, les impostures, les blasphêmes du P. Courayer, répandus dans sa traduction de l'Histoire du Concile de Trente, par Fra-Paolo, &c. Par *D. Gervaise, Abbé de la Trape* 2. vol. in 12. 4. liv. 10. s. *relié.* Chez François Midon. M.D.CC.XLIX. & se trouve à Paris, chez David le jeune, Quai des Augustins, proche le Pont S. Michel.

Ceci est apparemment une seconde Edition; car nous avons sous les yeux ce même Livre datté de 1742. & nos Mémoires en rendirent compte en 1744. Alors on ne nommoit pas l'Auteur, le fameux Dom Gervaise, 3e. Abbé de la Trape, & second successeur de M. de Rancé, du vivant même de ce Réformateur. L'Ouvrage est écrit avec un feu ex-

traordinaire, & l'on y trouve une multitude d'observations dignes de la curiosité des Lecteurs. Pour un plus grand détail, nous renvoyons à nos Extraits de 1744. (Avril & Juin.)

Les Elemens du Barreau, ou Abrégé des Matieres principales & les plus ordinaires du Palais, selon les Loix Civiles, les Ordonnances & la Coûtume de Bar le-Duc; avec la forme de procéder au Civil en Justice dans le Barrois. Par *M. de Maillet, Maître des Comptes du Barrois, &c.* Chez François Midon, & se trouve à Paris, chez David le jeune, &c. 4° pag. 320. 3. liv. 10. f. en blanc. Ce Livre imprimé dès l'an 1746. avoit échappé à nos Mémoires, & peut-être aussi à la Librairie de Paris. C'est une espèce d'Ouvrage Elémentaire pour les jeunes Praticiens: on y suit le bel ordre de Domat, Auteur des *Loix Civiles*, & en général la clarté & la brieveté font le mérite de cette composition.

FRANCE.

DE LYON.

Les FF. Duplain, très-zélés pour l'honneur de la Typographie de cette Ville, impriment en 4. vol. in 4°. sur des caractères neufs & sur de très-beau papier, l'*Histoire Navale d'Angleterre*

dans toutes ses branches, depuis la Conquête de ce Royaume par les Normands en 1066. jusqu'à la fin de 1734. traduite de l'Anglois de Thomas Lediard, Sécrétaire d'Ambassade, avec une Préface Critique.

Les mêmes Imprimeurs publient une nouvelle Edition très-perfectionnée de *l'Essai sur l'Histoire des Belles Lettres, des Sciences & des Arts, par M. Juvenel de Carlencas*, 4. vol. in-12. ou petit in-8°. avec des vignettes & des frontispices gravés. Cet Ouvrage, où il y a de très-bonnes choses, & qui est fort bien imprimé, nous occupera bientôt dans un Article de nos Mémoires.

DE PARIS.

On imprime chez Montalant, Quai des Augustins, une Traduction Françoise des deux Traités de Charles du Moulin *sur les Fiefs & les Censives*: Ouvrage si important & si connu de tous les Jurisconsultes. L'Edition sera in-fol. avec des notes faites *par M. Guy du Rousseau de la Combe*, ancien Avocat au Parlement; & l'on y ajoute une table très-ample & très-exacte.

Art de faire éclore & d'élever en toute saison des Oiseaux domestiques de toutes espèces, soit par le moyen de la

chaleur du fumier, soit par le moyen de celle du feu ordinaire. Par M. de Reaumur de l'Académie Royale des Sciences &c. 2. vol. in-12. De l'Imprimerie Royale. Nous rendrons compte incessamment de cet Ouvrage rempli d'observations utiles, & de pratiques curieuses.

Théorie des Sentiments agréables, où, *après avoir indiqué les régles que la nature suit dans la distribution du plaisir, on établit les principes de la Théologie Naturelle & ceux de la Philosophie Morale*. in-12. pages 224. sans l'Epître dédicatoire au Roy, & la Préface qui est de M. Vernet, Auteur du *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne*.

En Mai 1748. nous donnions l'Extrait de ce Livre dont nous ne connoissions pas alors l'Auteur; il se nomme dans cette nouvelle Edition : c'est M. l'Evêque de Pouilly. Nous avons relu son Ouvrage avec un plaisir dont nous ne voudrions pas que le témoignage public fût pris pour un compliment, encore moins pour un discours de flatterie : espèce de langage que nous détestons. Cette *Théorie des Sentimens agréables* est dans la Sphère *de la Beauté de l'Esprit* : sujet si bien manié par l'Auteur. Elle produit les sentiments dont elle dévèloppe les principes & montre les routes. Si toutes les matières de Philosophie étoient

traitées selon cette méthode, tout le monde deviendroit Philosophe, parce que tout le monde voudroit éprouver les plaisirs inséparables de l'usage de la raison. *On trouve ce Livre chez David le jeune, rue de Hurepoix, au S. Esprit.*

Le reste de nos nouvelles Littéraires de Paris pour le Vol. de Décembre.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1749.

Art. CXXVII. *Essais sur divers Sujets de Littérature & de Morale &c.* 2273

Art. CXXVIII. *Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire de France &c.* 2290

Art. CXXIX. *Observations sur les Grecs &c.* 2310

Art. CXXX. *La Figure de la Terre &c.* 2321

Art. CXXXI. *Recueil des Jeux Floraux &c.* 2335

Art. CXXXII. *Connoissance des*

Bautés & des défauts de la Poësie &c. 2346
ART. CXXXIII. *Histoire Naturelle avec la Description du Cabinet du Roi &c.* 2361
ART. CXXXIV. *Méthode nouvelle de guérir &c.* T. II. 2379
ART. CXXXV. *Cours de Mathématique &c.* 2390
ART. CXXXVI. *Eloge Historique & Critique d'Homère &c.* 2405
ART. CXXXVII. *Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique, &c.* 2416
ART. CXXXVIII. Hierobotanici &c. *Dissertations sur les Plantes des Saints Livres &c.* 2430
ART. CXXXIX. *Nouvelles Littéraires,* 2439

Errata pour Novembre.

P. 2290. l. dern. *Epit.* lisez *Epist.*
P. 2318. l. 7. felier, *lis.* se lier.
P. 2357. l. 16. an te, *lis.* anté.

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1749.

l
C
p
tr
q
ti
te
Cc

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1749.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années					
1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1749.

ARTICLE CXL.

NOUVEAUX MEMOIRES d'Histoire, de Critique & de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny. T. II. in-12. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. XLIX. Suite de l'Article CXXXVI, au mois de Novembre.

NOus dirons, en commençant cet Extrait, l'idée que nous

fait naître la lecture de ces Mémoires. L'Auteur qui ne nous est connu que par son Livre, paroît extrêmement curieux d'Anecdotes Littéraires : curiosité de la belle espèce, si nous pouvons parler ainsi. Car il y a des Littérateurs qui ne se piquent que de Bibliographie ancienne ; d'autres de Diplomatique barbare ; d'autres de découvertes grammaticales ; d'autres de Chronologie insipide ; d'autres de faits minucieux &c. Tous ces gens-là pensent peu & écrivent d'ordinaire assez mal. Notre Auteur étend la sphère de ses recherches ; il choisit sa matière & il l'embellit : ce qui toutefois est encore susceptible d'un degré de perfection, de vivacité, d'agrément. . . Au XLI. Article, on trouve ce que M. l'Abbé d'Artigny appelle la *Chronique scandaleuse des Sçavans :* Morceau qui comprend encore deux autres Articles & plus de 120. pages. C'est comme

l'Histoire de la mauvaise humeur des Ecrivains, de leur facilité à répandre les injures, à se quereller, s'emporter, se déchirer, quand quelque Adversaire les a choqués. » Par le rétablissement » des Sciences & des Arts en Eu» rope, *dit M. l'Abbé D...* on a » vu disparoître la barbarie, l'igno» rance, le mauvais goût ; mais » ce que les Modernes, rivaux » des Anciens, ont acquis du côté » de l'esprit, ils l'ont perdu par » les mauvaises qualités du cœur. » On diroit que la médisance, la » calomnie, l'emportement & la » fureur sont inséparables de la » profession d'Ecrivain. Ce vice » scandaleux est devenu si com» mun qu'à la honte des Belles» Lettres, pour exprimer des ma» nières impolies, grossières, bru» tales, on dit que ce sont des » injures de Sçavant. Si quelques » Auteurs ont pu se préserver de » la contagion générale, le nom-

» bre en eſt preſque réduit à rien.
» L'eſprit de parti, l'amour-pro-
» pre, le mauvais exemple ont
» entraîné tous les autres. C'eſt
» principalement à ces trois mo-
» tifs queje penſe pouvoir attri-
» buer les excès dont je vais don-
» ner un détail bien humiliant
» pour l'humanité; mais qui prou-
» vera avec évidence que, ſi les
» Modernes ſont inférieurs aux
» Anciens à certains égards, ils
» les ont infiniment ſurpaſſés dans
» l'art de dire des injures. «

Que les Anciens ayent bien ſçu dire auſſi des injures quand ils étoient picqués au jeu, c'eſt un point que les ouvrages de Ciceron, d'Horace, de Juvenal, de Martial, &c. mettent en évidence. Mais il faut convenir que les recueils Satyriques ou Cyniques de nos ſçavans Modernes, ſont plus abondants que ceux des Grecs & des Romains; ce qui véritablement eſt la honte des Lettres & de l'hu-

manité. Toute la Chronique scandaleuse, qu'expose notre Auteur, ressemble à la querelle de ces deux champions dont parle Horace dans la septiéme Satyre de son 1er livre. Les injures de Rupilius & de Persius ne sont pas plus grossières, plus basses, plus indignes de la patience des honnêtes gens, que le Dictionnaire Caustique de nos gens de Lettres, quand ils sont en colere: On peut dire de chacun d'eux:

Adeò sermonis amari
Sisennas, Barros, ut equis præcurreret albis.

Ou bien encore pour nous servir de la même Satyre:

Durus
Vindemiator & invictus, cui sæpe viator
Cessisset &c.

Ceci toutefois est-il plus surprenant qu'un fait que nous avons sans cesse sous les yeux, & dont les Anciens ne nous ont point laissé d'exemple? Deux Gentils-

hommes se piquent dans une Compagnie : c'est une bagatelle, un atôme, un rien; cependant, selon les loix du beau monde, il faut qu'ils aillent se couper la gorge pour réparer l'injure prétenduë. Comparez cette conduite bizarre, Gothique, & de plus contraire à tous les principes de la raison & de la Religion, avec les jolis termes dont les Sçavans régalent leurs adversaires; ne conviendrez-vous pas que ceux-ci sont encore moins hétéroclites, quoique toujours très-ridicules & très-dignes de censure ? Mais il faut reconnoître, d'après notre Auteur, que l'un & l'autre de ces excès vient ou *de l'esprit de parti, ou de l'amour-propre, ou du mauvais exemple*, & nous trouverions bien aussi dans ces trois sources tous les autres travers du genre humain.

Il y a une observation à faire pour les choses qui concernent

la Religion. Nous voyons que les Livres Saints, les Peres de l'Eglise, les Conciles, les Pontifes usent de termes forts, quand il est question de réprimer les Impies, les Hérétiques, les Hypocrites, les Rebelles &c. Ce sont des *engeanees de viperes, des fils de perdition, des vases de colere, des enfans de Bélial &c.* Il convient assurément de respecter ces maniéres de parler; & il peut arriver que le zèle en inspire de semblables à des Controversistes, d'ailleurs bien modérés; mais il est fort ordinaire d'abuser de ces exemples; & M. l'Abbé d'Artigny le fait voir par des traits sensibles. Quelques bonnes règles à cet égard, pourroient trouver place dans un livre de Morale: il faudroit y distinguer la qualité & le caractère des personnes, le concours des circonstances, l'inconvénient des méthodes contraires. Laissons ce soin à notre Auteur

pour la ſeconde Edition de ſon Livre ; & concluons en général, qu'on ne doit que du mépris aux *entremangeries* littéraires : c'étoit le terme dont ſe ſervoit Bayle, bon connoiſſeur dans une matiére, où il a ſi bien tenu ſon coin.

L'article XLIV. de ces nouveaux Mémoires, contient l'arrêt donné en 1574. contre Geoffroi Vallée, fameux Impie, avec quelques remarques ſur cette piéce. M. l'Abbé d'Artigny obſerve que Vallée étoit ſoupçonné de n'être pas tout-à-fait dans ſon bon ſens ; quand il ſubit l'interrogatoire au Parlement ; que ſon Livre intitulé les *Béatitudes des Chrétiens*, eſt d'une telle rareté, qu'on n'en connoît qu'un exemplaire imprimé, qui ſe trouve dans la riche Bibliothéque de M. de Boze ; que les PP. Riccioli & Maldonat, parlant de Vallée, ont fait quelques fautes, ſoit de Chronologie, ſoit d'exactitude dans le titre du Livre de ce perſonnage.

On remarque aussi que le célèbre Des Barreaux étoit petit neveu de Geoffroi Vallée : ce qui est exactement vrai ; mais ce qu'on ajoute du Sonnet si connu, (*Grand Dieu, tes Jugemens, &c.*) nous donnera lieu de faire une observation en passant. On attribuë cette Pièce à Des Barreaux ; & il n'y a eu pendant longtems qu'une voix sur cela ; cependant M. de la Monnoye doutoit beaucoup qu'il en fût l'Auteur. On trouve cette Anecdote dans les nouvelles & sçavantes remarques de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle.

L'Article XLV. sur les prétenduës prédictions, avec la Critique d'un Commentaire sur les Centuries de Nostradamus, est judicieux & instructif.

Le XLVII. Article contient l'Histoire du meurtre commis en la personne de Sebastien la Ruelle, Bourguemestre de Liège. C'est une histoire tragique digne

de figurer dans les Recueils d'avantures lamentables. Sebastien la Ruelle, étoit sous le regne de Louis XIII, premier Bourguemestre de Liège, très-honnête-homme & fort-affectionné à la France; par conséquent ennemi des Espagnols, & suspect aux Impériaux. Il y avoit alors dans la même Ville un Gentilhomme Flamand, nommé le Comte de Warfuzée, qui s'étoit exilé lui-même des terres de la domination Espagnole, parcequ'il avoit été condamné à mort pour avoir dissipé les finances de l'Etat. C'étoit un traître & un esprit mal-avisé. Pour rentrer dans les bonnes graces du Roi d'Espagne son Souverain, il entreprit de faire périr le Bourguemestre. Pour cet effet, il l'invita le 15. d'Avril 1537. à dîner avec une grosse Compagnie, & au milieu du repas la maison se trouva remplie de gens de Guerres Espagnols apostés pour consommer la trahi-

son. La Ruelle fut poignardé cruellement, les autres conviés couroient le même risque, lorsque le peuple accouru en armes, força la maison, tua presque tous les Espagnols, mit en pièces Warfuzée, & délivra ceux qu'il avoit engagés dans ce repas funeste. Toute cette Relation est transcrite d'après le XXII. Vol. du *Mercure François*, (dont Théophraste Renaudot est l'Auteur) livre peu commun, & presque oublié de ceux même qui le possédent. Cette histoire extrêmement circonstanciée attache le lecteur, & pourroit fournir la matière d'une Tragédie, *étant propre*, dit M. l'Abbé D. *à exciter la terreur & la pitié.*

Dans le XLVIII. Article on donne des remarques sur la conduite du Seigneur de Pibrac que quelques Auteurs accusent d'avoir eu de l'inclination, de la passion, pour la Reine Marguerite, première épouse de Henri IV. C'est une im-

putation déja estimée fausse par D. Vaissette écrivain de l'Histoire de Languedoc & réfutée encore ici par notre Auteur. Les pièces qu'on trouve en cet endroit sont quelques lettres de la Reine & de Pibrac, avec une longue Apologie de ce Seigneur en réponse aux Griefs de la Reine. Les Curieux liront tout ceci par zèle pour les Anecdotes: car le fond des choses est par lui-même assez peu intéressant.

L'article XLIX. apprécie toutes les Relations qui coururent dans le tems, sur la mort du Cardinal Charles de Lorraine, arrivée en 1574. Ce prélat si puissant à la Cour, & si zélé contre les Calvinistes; avoit, par ces deux raisons, une infinité d'Ennemis; & c'est ce qui donna lieu à tant de faux bruits sur les circonstances de sa mort. M. l'Abbé D. en homme sage, découvre la vérité dans l'Histoire de Pierre Matthieu, & dans une lettre

du P. Edmond Auger; Il en résulte que le Cardinal mourut d'une manière naturelle, douce & tranquille : ceci est un des bons endroits de ces Mémoires, dont nous terminons les Extraits par de sincéres éloges. Nous aurions voulu pouvoir indiquer tous les points de Critique qui occupent l'Auteur; on supléera à notre silence par une lecture suivie de l'ouvrage, qui ne doit pas se borner à ces deux volumes, si le goût du public & l'intérêt de nos Mémoires, sont consultés.

ARTICLE CXLI.

LA FIGURE DE LA TERRE déterminée par les Observations de Messieurs Bouguer & de la Condamine, de l'Académie Royale des Sciences &c. Suite de l'Article CXXX. au mois de Novembre.

LA Nature fait tout ce qu'elle veut : parlons mieux, la Nature est tout ce que veut son libre, autant que sage Auteur. Les contraires les plus décidés sont réunis autour & au-dedans de Quito pour le tempérament de son climat. Non seulement la chaleur du Soleil, mais le feu le plus grossier, le plus actif, régne partout au milieu des neiges de la Cordelière.

La plupart de ses pointes les plus élevées sont des Volcans, souvent embrasés. La Montagne la plus voisine, au pied de laquelle

est la Ville de Quito, se nomme *Pichincha*. M. Bouguer & de la Condamine passerent trois semaines sur son sommet, infiniment incommodés de l'excès du froid, du vent, & des nuages ou brouillards dans lesquels ils étoient plongés, sans pouvoir le plus souvent rien voir autour d'eux. On étoit pourtant là pour voir, pour observer, pour prendre des points de vue, pour établir des points fixes d'allignement. Un coup d'œil d'une minute se faisoit attendre des heures, des semaines, se faisoit racheter de bien des tourmens de corps & d'esprit.

Ces Messieurs n'étoient pourtant jamais oisifs, & ne pouvant observer le Ciel, ni la terre; ils observoient leurs Pendules, qu'ils avoient bien de la peine à régler, à faire aller dans ce froid. Ils observoient le Barométre, le Thermomètre dont on imagine bien les variations analogues à

celles que nous connoissons ; ils observoient la hauteur de l'Atmosphere, & la condensation de l'air, condensation difficile à déterminer dans cette complication du froid & de la hauteur des colomnes ; ils s'observoient eux-mêmes & il le falloit bien.

A quoi leur propre corps, leur propre temperament n'étoit-il pas sujet dans un air si nouveau, si rigoureux ? Les uns y étoient exposés à des affections scorbutiques, les autres à des coliques, à des tranchées, à des difficultés de respirer, sans parler du ressentiment du froid & des météores les plus inouïs.

Le poste n'étoit pas tenable ; & d'ailleurs à cause des brouillards qui empêchoient de voir le Pays d'alentour qu'il étoit essentiel de voir, on reconnut *qu'à force de monter & de vouloir découvrir plus de terrain, on ne découvre presque rien.* On porta donc

les signaux plus bas sur les collines qui sont comme le pied de ces grandes montagnes, collines qui étant telles par rapport au terrain de Quito déjà fort élevé, sont des montagnes elles-mêmes élevées quelques-unes de 2434. toises, c'est-à-dire d'une lieue au-dessus de la mer.

Aussi ces collines étant comme le *terme* au-dessus duquel les neiges sont éternelles, on y étoit toujours exposé à des froids fort rigoureux & à toutes les incommodités qui en dérivent. Pour s'en vanger en quelque sorte, M. Bouguer chercha à définir ce *terme* & comme à prescrire des bornes à la neige & à la congélation. Il observa *que le bas de la neige forme comme une ligne de niveau dans toutes les montagnes du Pérou, de sorte qu'on peut juger de leur hauteur par un simple coup d'œil*, & qu'en un mot la pointe ou le sommet de Pichincha est ce terme, à 2434 toises au-dessus de la mer.

Il y a des exceptions à tout ce qui est Phénomène en Physique. Le voisinage des feux peut éloigner ce terme dans certaines montagnes. La nature même de leur terrain, leur roideur, leur épâtement, les vallées & bas-fonds qui s'y rencontrent, peuvent y contribuer ; & M. Bouguer faisant attention que dans des climats plus au Nord ou plus au Midi, les termes peuvent varier, son observation à cet égard devient entre ses mains une sçavante spéculation de Physique.

Suivent d'autres observations sur la *nature du terrain* de Quito, sur les *tremblemens de terre*, sur les *volcans* &c. L'avare nature ou plutôt la sage Providence n'a pas mis tous les biens ensemble. Quito est assez riche par la fécondité de son terroir. L'or se trouve dans un terrain plus ingrat, plus dénué de fruits végétaux qui sont les vrais

biens après tout, étant les seuls nécessaires à la vie.

L'or même ne se trouve point dans des terrains trop élevés. Les mines sont naturellement profondes; quoique celles d'or se trouvent communément au-dessus de la mer, & a la source ou sur la pente des rivieres qui charient les paillettes sur le rivage. Toute la Cordelière, soit la chaine Orientale soit l'Occidentale, & même tout le Nord du Pérou vers Popayan, Bogota, &c. & puis le Sud vers Lima, paroît abondante en or, plus ou moins, selon les diverses veines.

M. Bouguer explique la manière d'épurer l'or, du sable & de la terre dont il est mêlé, soit avec de l'eau par simple lotion, soit par amalgame de l'or avec le mercure, soit par amalgamme des terres avec des sucs glaireux qui glissent sur l'or.

Tous nos fruits, Pommes, Poires, Oranges, réussissent à Quito. Ses

propres fruits naturels y sont excellens. La culture, la greffe pourroient tout améliorer, & donner même du nouveau. M. Bouguer avance comme *un fait certain*, que tous *les arbres du Pérou sont sauvages*, l'agriculture y étant aussi négligée que les autres arts. Les Espagnols ne sont pas laborieux ; & les Indiens, à moitié anéantis par ces conquerans, en ont été tous abâtardis. Car les anciens, sous les Incas, ont laissé des monumens & une tradition qui attestent des Arts & des travaux égaux à ceux des Romains ; nommément des chemins superbes & dont on voit encore des restes sur de hautes Montagnes.

Les cendres dont les Volcans couvrent quelquefois ces Pays-là fort au loin, contribuent à la fertilité des terres, en y déposant beaucoup de salpêtre, ou de sel capable de devenir salpêtre avec le tems. *Tout le pays abonde en*

sels,

sels, dit l'Auteur, *on voit presque tous les matins le salpêtre comme une légère fleur, en divers endroits des ruës & des chemins.* M. Bouguer trop modeste, paroît craindre que le Public ne goute point ces remarques. Nous osons lui répondre que ce sont celles-là que le Public goute de prédilection. N'est-ce pas de la Physique utile, & curieuse par conséquent ? Tout le monde apprendra de lui avec plaisir que les melons d'eau réussissent au Pérou dans les terres salées, comme on avoit appris de M. Tournefort, qu'ils réussissoient bien dans les terres nitreuses de l'Arménie.

De ces observations l'Auteur nous méne à celles des différentes couches ou lits de terre de ce Pays. L'observation s'en présente d'elle-même à un spectateur attentif. Comme le voisinage des Montagnes occasionne des torrens, que les torrens font des ravines ou

dss coupures dans les terres, on voit sur les côtés de ces ravines la terre coupée souvent à pic, assez profondément.

Les tremblemens de terre peuvent aussi en avoir formé plusieurs, dit l'Auteur, qui n'a trouvé dans ces lits de terre aucun vestige de coquille, ni de déluge par conséquent de la façon de M. Wodward célèbre Anglois, mais bien des vestiges de feu, comme pierres ponces, pierres brulées, scories, & surtout de ce sable noir que l'aiman attire.

Le feu toujours subsistant, toujours agissant dans tout ce Pays, brulé par ce souterrain, bien plus que par le Soleil au dehors, ce feu a eu le tems d'y détruire les restes de l'eau soit diluvienne, soit autre, car les coquillages viennent toujours de l'eau. C'est surtout autour de Cotopaxi que M. Bouguer a fait les observations dont il s'agit.

Cette montagne elle-même eſt un grand ſujet d'obſervation. C'eſt un cône parfait, mais tronqué par l'effet d'une ou de pluſieurs éruptions qui l'ont écorné. On remarque le même écornement & la même forme conique dans le Véſuve & les autres volcans.

Ceux-ci ont toujours lancé des pierres, des rochers immenſes fort loin. M. Bouguer atteſte ici des maſſes de 8, 9. à 10. pieds lancées à plus de 3. lieuës de diſtance par Cotopaxi. Chaque Machine a ſes effets proportionnés.

Nos canons, nos mortiers, nos pierriers, nos anciennes catapultes ont & avoient leurs jets puiſſans & étendus. L'Ethna, le Cotopaxi ſont des canons, des mortiers naturels d'une profondeur immenſe, d'une groſſeur énorme, & leur feu n'eſt pas un ſimple ſalpêtre & un ſoufre fins & aëriens, mais un mêlange de ſels & de ſoufres groſſiers, terreſtres, bitumi-

neux, métalliques, capables d'un ressort & d'une expansion à ébranler 20. & 30. lieues de terrain & à lancer, par ces oscillations mêmes, des quartiers de montagne. La bouche du canon de Cotopaxi est de 600. toises d'ouverture en diamètre. Si nous nous en souvenons bien, le Vésuve & l'Ethna ont aussi des bouches, à proportion de leur hauteur.

La Nature toujours admirable quand on la connoît, est toujours terrible & indevinable quand on ne la connoît pas. Révoquer même en doute ses merveilles, c'est rendre hommage à sa profonde inscrutabilité. Un des plus merveilleux effets de la plûpart des embrasemens de ces Volcans, est l'inondation subite des campagnes voisines, inondation que M. Bouguer explique très-vraisemblablement par la fonte comme momentanée des neiges qui couvrent le sommet de ces Montagnes gla-

cées hors du tems de ces dégels imprévus.

M. Bouguer parle en témoin de l'éruption de Cotopaxi en 1742. L'eau tombant de 7. à 800. toises de haut emporta un nombre infini de bestiaux, rasa 5. ou 600. maisons, fit périr 8. à 900. personnes Elle monta à 60. pieds de hauteur & en quelques endroits à 120. En 3. heures l'inondation fut formée & consommée. Des feux qui peuvent à tous momens renouveller de tels déluges, peuvent en anéantissant les vestiges Physiques du déluge de Noé, en constater la possibilité & la vérité.

A Quito on est persuadé que ces eaux ne sont pas de simples fontes de neiges, & que les Volcans vomissent communément de l'eau & du feu en même tems, & comme pesle-mesle. On a bien la même persuasion en Sicile & en Islande. M. Bouguer observe même que le voisinage des Mers paroît nécess-

ſaire aux Volcans pour leurs éruptions. *Il ſe peut faire*, dit-il, *que les amas de matieres inflammables cachées dans la terre, n'attendent que le mélange de l'eau pour prendre feu.* Sur quoi un Poëte Philoſophe a dit :

L'eau n'éteint que des feux ſans corps, ſans énergie ;
Des braſiers éternels elle eſt l'ame & la vie.

Cela ſe rapporte à l'eau que les forgerons jettent ſur leurs feux pour les rendre plus actifs. Après avoir dit ſur ces Volcans mille choſes terribles, Phyſiques & curieuſes, M. B. conte ſon retour de Quito vers la mer du Nord ou le golfe du Mexique par la rivière de la Magdelaine avec diverſes obſervations ſur l'aiman. Ce voyage eſt celui d'un habile Géographe. Ces mots-ci ſont remarquables pour diriger un voyageur ſur terre & ſur mer.

» Ces obſervations répétées (de
» la latitude) me redreſſoient
» dans l'eſtime que je faiſois de la
» grandeur des diſtances. Les mau-
» vais pas qu'on trouve dans la
» Cordélière...., jettent conti-
» nuellement dans l'erreur, quel-
» que pratique que l'on ait. Les ob-
» ſervations de la latitude venoient
» à mon ſecours & en les continuant
» avec les directions fournies par
» la bouſſole, je parvenois à des
» déterminations auſſi exactes
» qu'on peut les exiger pour les
» uſages ordinaires de la Géogra-
» phie. »

Le long de la riviere de la Magdelaine, l'Auteur rencontra beaucoup de rochers qui avoient l'air d'avoir été lancés par les volcans, & dont le voiſinage agiſſoit fortement ſur l'aiguille aimantée, juſqu'à la faire décliner, de 30 dégrés de plus ou de moins, quoique ces rochers n'euſſent point trop d'apparence d'ailleurs de contenir du fer.

Comme quelques Auteurs ont prétendu avec assez de vraisemblance, qu'un Pole magnétique a toujours plus de force d'attraction que l'autre, M. Bouguer imagina une suspension de l'aiguille, qu'il crut propre à décider le vrai de la chose. C'étoit une aiguille de cuivre, portant à une de ses extrémités, un pivot chargé lui-même d'une aiguille aimantée.

L'esprit de cette machine, selon l'Auteur, est que, si un Pole de la terre est plus fort que l'autre, M. Bouguer est persuadé que non seulement l'aiguille aimantée doit se diriger sur son pivot immédiat; mais par son moyen entraîner l'aiguille de cuivre, & la placer dans le plan de sa direction, comme si elles n'étoient qu'une même aiguille.

Or il n'est jamais arrivé, de quelque façon que l'industrieux Sçavant s'y soit pris, que l'aiguille aimantée forçât l'autre à se

mettre dans ſa direction; d'où M. Bouguer a conclu que ce pole magnétique n'avoit pas plus de force que l'autre. Nous en conclurions bien pis, c'eſt que les deux poles magnétiques enſemble n'ont pas, à eux deux, cette force. Mais nous ne croyons pas aſſez entendre la concluſion hypothétique de l'Auteur, pour nous flater d'entendre ſa concluſion abſoluë en faveur de l'égalité des deux poles. Ce ſçavant Auteur dit bien d'autres choſes curieuſes ſur la matière de l'aiman.

M. Bouguer parle enſuite d'une cataracte ou chute d'eau de la riviere de Bogota au-deſſous de Santa-Fé, cataracte qu'il croit la plus haute qui ſoit au monde, & qu'il eſtime avoir 2 ou 300. toiſes. Les plus hautes dont on parle dans l'Amérique Septentrionale, ne paſſent pas pour avoir 2 ou 300 pieds.

Les Ponts que les Eſpagnols

ont jettés sur toutes ces Rivieres ont quelque chose de singulier, d'admirable même, étant du reste simples, sans façon, & presque sans art. Ils meritent d'être connus & qu'on en étudie l'esprit très-approprié au terrain & au but. Il faut lire tout cela, & tout en général, dans l'Auteur.

Rien n'est plus curieux en fait d'Histoire naturelle, que l'observation de l'affinité entre le marbre & l'ardoise. On ne l'auroit pas devinée. *Les Roches de marbre & d'ardoise se touchent souvent, & j'en ai vû qui étoient ardoise par une extrémité, & marbre parfait par l'autre.* Nous croyons après coup avoir vu, sans observation, la même chose dans les Pyrenées, nommément dans le Bearn sur les bords & dans le lit même du Gave autour de la Ville de Pau.

Nous nous souvenons un peu mieux d'avoir lu quelque part la

génération des veines du marbre par un ſuc de divers métaux ou minéraux, qui s'introduit entre les feuilles ou gerſures d'une terre glaiſe, que ce ſuc pierreux durcit en conſiſtance de marbre : ce qui ſe rapporte à la belle obſervation de notre Auteur, & la confirme au mieux.

Voulant finir, nous ne pouvons paſſer ce que l'Auteur rapporte d'après les Indiens & le P. Gumilla Jeſuite, d'un ſerpent dangereux qu'on trouve vers le bas de la Magdelaine & même vers l'Orinoque, lequel ſerpent étant mort & deſſéché à l'air ou dans une cheminée, revit fort bien 10. ou 12. ans après, ſi on le laiſſe quelques jours dans une eau bourbeuſe expoſée au Soleil. M. Bouguer en conclut que, ſi le fait étoit vrai, on ne pourroit plus douter de l'automatiſme Cartéſien des bêtes. Nous ſera-t'il permis de croire le fait plus vrai, que l'au-

tomatiſme ſimplement imaginé par Deſcartes ou par un Auteur Eſpagnol ? Tout eſt croyable plûtôt qu'une choſe ſi incroyable.

Voilà le Pays, voilà le Théatre où nous verrons, dans un ou deux extraits ſuivans, nos ſçavans & laborieux Académiciens tracer une Méridienne, meſurer les dégrés des Méridiens & déterminer la figure de la Terre, avec la capacité que le Roi & l'Académie leur avoient ſuppoſée ou plutôt reconnuë en les chargeant d'une ſi importante & ſi honorable fonction.

ARTICLE CXLII.

LA VOIX LIBRE DU CITOYEN, *ou Observations sur le Gouvernement de Pologne. 1749. in-12. sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur ; mais il se trouve à Paris chez Herissant rue S. Jacques.*

CEt Ouvrage a été écrit en Polonois, & le Traducteur pense qu'il ne peut avoir été conçu & éxécuté, que *par un des premiers Sénateurs de Pologne.* Il ne nous appartient pas de vouloir pénétrer des Mystères qu'on ne veut pas dévoiler au Public : mais nous pouvons assurer, après une lecture réfléchie de cet Ouvrage, qu'il est digne de la plus haute naissance ; qu'il décéle une ame élevée, un esprit pénétrant, un cœur grand, vertueux, véritablement Chrétien ; qu'on y développe les ressorts du Gouvernement de Pologne ;

qu'on en expose les abus, qu'on en indique les remedes, avec une sagesse, une force, une intelligence, qui annoncent un de ces hommes rares nés pour honorer l'humanité, pour gouverner le monde pour l'éclairer & le rendre heureux.

Les observations sur le gouvernement de Pologne sont précedées d'une Préface dont il faut dire un mot, avant de rendre compte du l'ouvrage même; mais en rendant compte, & de la Préface & de l'Ouvrage, nous ne suivrons pas notre Méthode ordinaire, & au lieu de parler nous-mêmes, nous ferons le plus souvent parler l'illustre Auteur. Quel moyen plus sûr pour faire connoître son esprit & sa maniére, & pour rendre cet extrait intéressant, que de citer beaucoup un Ouvrage dans lequel la vérité des Principes, la beauté des sentimens, la force & la noble simplicité de l'expression se trouvent réunies!

Dès le commencement de la Préface, l'Auteur prévoit les difficultés qu'il trouvera dans le dessein qu'il a de corriger les abus qui se rencontrent dans le Gouvernement de Pologne. » Je sçais, dit-il, » qu'un discours sur les abus qui » se sont glissés dans notre Etat, est » parmi nous une matière proscri» te ... je sçais qu'il n'est pas aisé » de donner de la consistance aux » loix les plus utiles, lorsqu'il est » permis de les violer impunément, » ni d'introduire des maximes a» vantageuses, quand on tient pour » maxime de se gouverner com» me on a toûjours fait ; d'éta» blir le bon ordre dans un Royau» me qui ne croit se soutenir, que » par le trouble & la confusion, » ni de fournir enfin des moyens » de salut à un Etat qui fait consis» ter sa liberté dans le pouvoir de » se perdre » Il avoue, que la constitution du Gouvernement de Pologne est la source de plusieurs dé-

ſordres. » La Majeſté, dit-il, lutte » ſans ceſſe contre la liberté, pour » la détruire ; & la liberté veut ſe- » couer le joug de la Majeſté qui la » contraint. » Triſte incompatibilité qu'on ne peut preſque pas éviter dans un Gouvernement Monarchique & Démocratique tout enſemble, & dont les ſuccès ordinaires ſont les diviſions, les confédérations, & les Guerres inteſtines.

L'Auteur convient cependant que la Politique a moins à craindre de l'*orgueil impérieux du Trône*, que de *l'impétueuſe liberté* des Citoyens. La République a toujours des moyens ſûrs pour réprimer la trop grande puiſſance de ſes Rois, & les empêcher de lui nuire ; mais elle n'eſt pas aſſez en garde contre cette liberté, qui devroit faire ſa gloire, ſa force, ſa félicité ; & qui par l'abus qu'on en fait, deviendra le principe de ſa deſtruction. Les Polonois font conſiſter cette liberté, à violer im-

punément leurs Loix, à ne prendre aucunes sûretés contre l'ambition de leurs voisins, à n'avoir *ni troupes, ni artillerie, ni argent, ni provisions, non pas même le moindre rempart autour des Villes, ou dans les campagnes, qui puisse arrêter la marche du Vainqueur.* L'Auteur entre dans un plus grand détail des abus de cette liberté excessive, en découvre le principe, en fait sentir les dangers, avec des traits de lumiere, capables d'éclairer la Noblesse Polonoise sur ses véritables intérêts. Il paroît que cette Noblesse devroit être plus que satisfaite de la liberté que lui accordent les Loix. En est-il une pareille à la sienne ? les droits d'un Gentilhomme Polonois sont infinis, & ne s'accordent guéres avec nos idées. » Si on le regarde, dit l'Au- » teur, comme un simple particu- » lier, il est souverain dans ses » terres. Il a le droit de glaive &

» de juſtice ſur tous ſes ſujets, il
» impoſe à ſon gré des tributs, &
» il regne ſur eux plus deſpotique-
» ment, que le Roi ne regne ſur
» tous ſes ſemblables. Comme
» membre de la République, il a
» droit de choiſir ſes Rois, il par-
» tage avec eux le Gouvernement
» du Royaume, il peut s'oppoſer
» à leurs déciſions, balancer lui
» ſeul les réſolutions de l'Etat; il
» n'eſt ſoumis aux impôts, qu'au-
» tant qu'il les approuve: il nom-
» me les Juges ſuprêmes du Par-
» lement, & pouvant par ſa naiſ-
» ſance être nommé aux plus
» grands Emplois, il peut auſſi
» parvenir au Trône. »

Cet Ouvrage a deux parties. Dans la première, on ſe propoſe de réformer les abus qui ſe ſont gliſſés dans le Gouvernement de la Pologne. Dans la ſeconde, on expoſe des vuës ſages, pour procurer une aiſance convenable au Peuple. Les diviſions de chaque partie

ne pouvoient être plus commodes & plus inſtructives. On traite ſéparément des différens corps de l'Etat, & on expoſe avec beaucoup de force & de clarté, les vuës qui peuvent produire le bien général de la Société, & procurer la gloire & la ſûreté du Royaume.

Chapitre premier. *Le Clergé.* Le Clergé eſt le premier Corps de l'Etat; il eſt enrichi & décoré par l'Etat; ce ſont bien des motifs pour l'engager à ſervir, à édifier, à ſoulager l'Etat. L'illuſtre Auteur, plein de reſpect pour les Miniſtres de J. C. & prêt de dire Anathéme à *quiconque prétendroit qu'une puiſſance ſéculiére pût mettre la main à l'encenſoir*, eſt ſenſiblement touché d'en voir pluſieurs qui ne ſe ſervent de leurs immenſes richeſſes, que pour entretenir un luxe profane, & élever leurs familles. Il penſe que *les biens des gens d'Egliſe, étant une portion des biens de l'Etat, l'Etat*

a droit de remédier à l'abus qui s'en fait, & de les faire retourner à leur véritable usage. Le moyen qu'il propose, est de rétablir parmi les Ecclésiastiques, par des répartitions équitables, une sage égalité, qui les éloigne autant d'un coupable excès, que d'une indigence indécente. Il veut que du superflu de leurs revenus, on fasse un dépôt pour les besoins de l'Etat. Il prétend que dans ce systême, *l'État auroit suffisamment de quoi entretenir une partie de son armée, la Religion de quoi soutenir sa gloire, l'Église de quoi pourvoir à tous ses besoins*; mais il faut lire tout ce détail dans l'Ouvrage même, & on peut assurer, que ceux à qui les moyens proposés pour réformer l'abus qu'on fait des biens de l'Eglise, ne plairont pas, seront au moins touchés du respect avec lequel on parle de la Religion, & frappés de la manière vive, forte, touchante, avec

laquelle on peint l'ufage illégitime qu'on fait des Revenus Eccléfiaftiques.

» Chap. 2. *Le Roi.* Trois diffé-
» rents Etats, dit l'Auteur, com-
» pofent notre République : le Roi
» lui feul forme le premier. Cet-
» te prééminence exige nos ref-
» pects ; elle nous montre dans
» nos Rois les Oingts du Seigneur;
» & quels hommages ne doit-on
» pas à une qualité fi éminente ?«
Ces hommages doivent d'autant plus toucher les Rois en Pologne, qu'ils font l'effet d'un amour libre plutôt que d'une foumiffion forcée. Ailleurs la naiffance fait les Rois ; en Pologne c'eft l'affection & le choix de la Nation. » Mais,
» ajoute l'Auteur, à peine avons-
» nous élevé nos Rois fur nos tê-
» tes, qu'ils tâchent de nous écra-
» fer. Ils voudroient anéantir tout
» ce qui a contribué à les mettre
» fur le Trône. Il ne part que des
» orages, d'où nous n'attendions

» que des pluyes fécondes, & une
» douce férénité. . . . . Leur gloire
» s'irrite dans le fein d'une Répu-
» blique, où tout s'oppofe à leur
» ambition. Plus foumis nous fe-
» rions plus tranquilles ; moins li-
» bres on feroit moins d'efforts
» pour nous affujettir ; mais nos
» Rois contraints par nos privilé-
» ges fe font un honneur frivole
» de méprifer nos defirs : & com-
» me l'air à qui la compreffion
» donne plus de force, ils éclatent
» contre nous avec d'autant plus
» de violence, qu'ils font plus gê-
» nés dans l'exercice de leurs fon-
» ctions. «

Ces malheurs ont leur fource, & dans l'ambition des Rois qui veulent toûjours étendre leur Puiffance, & dans la liberté trop défiante des fujets.

L'auteur, dont la fageffe fçait concilier les intérêts les plus oppofés, indique plufieurs moyens, dont la pratique attacheroit les

Rois aux ſujets, & les ſujets aux Rois. C'eſt ce qu'il faut lire dans l'Ouvrage,&on ne le lira point ſans ſentir que quelqu'un qui penſe d'une manière ſi ſupérieure, & qui connoit ſi bien le génie de ſa Nation, étoit tout propre à donner à la Pologne le modéle d'un Roi chéri & parfait. Le divin Platon a dit que les Peuples ſeroient enfin heureux, lorſque les Philoſophes ſeroient Rois, ou que des Rois ſeroient Philoſophes. Le Philoſophe eſt l'homme qui réfléchit, & l'homme qui réfléchit voit bientôt qu'il n'y à rien de mieux à faire que d'être vertueux & de travailler au bonheur de la Société.

Chap. 3. *Les Miniſtres d'Etat.* La Pologne a 4. ſortes de Miniſtres d'Etat, le Grand-Général qui eſt le Chef de la Guerre, le Grand Chancelier qui préſide à la Juſtice, le Grand-Tréſorier qui a ſoin des Finances, & le Grand-Maréchal qui

a la direction de la Police. Ces 4. Ministres ont été établis, pour conserver l'équilibre » entre la Majes-» té & la liberté, afin que l'une ne » prevalût jamais sur l'autre, je » veux dire, afin qu'un Roi juste » & modéré n'eût jamais rien à » craindre de notre indépendance » & que notre indépendance n'eût » point à craindre d'être opprimée » par l'ambition de nos Rois. » Voilà quelles sont les fonctions de ces Ministres ; mais il arrive souvent, que peu fidéles à leurs devoirs, ils se font par intérêt esclaves des volontés du Roi; ou qu'ils deviennent par ambition destructeurs de l'autorité & du Roi & de la République. C'est pour rémédier à ces désordres que l'Auteur voudroit qu'on établît des *Conseils Ministeriaux*, dont il expose la forme, les devoirs & la nécessité. Mais ce sont des détails qui ne sont pas susceptibles d'extrait.

Chap. 4. *Le Sénat.* Le Sénat est

composé

composé de douze Palatins, & il a longtems gouverné seul la Pologne. A présent, il est le second corps de l'Etat, & au-dessus de l'ordre Equestre. Les Sénateurs n'ont d'autre distinction que celle d'avoir un Fauteuil dans les assemblées publiques & la première place à table chez les Particuliers. Il semble que ces distinctions ne devroient pas être un objet de jalousie: cependant l'Auteur assure que c'est un titre pour être haï & persécuté par l'Ordre Equestre; *que des Metellus illustres par leurs triomphes, des Cicerons distingués par leur zèle pour le bien public, ont souvent éprouvé parmi nous l'odieuse fureur d'un Peuple, qui s'emporte jusqu'à la férocité, dès qu'on lui résiste. Un autre abus, c'est que les Sénateurs n'ont aucuns revenus attachés à leur dignité*, & que c'est pour plusieurs une raison ou de ne pas remplir leurs devoirs, ou de les remplir mal. Ce qui est encore

peut-être plus fâcheux, c'est que ces places qui demandent une connoissance profonde des loix, sont souvent remplies par de *jeunes gens sans lumière & sans expérience*. Ces abus paroissent toucher sensiblement l'Auteur; il y cherche des remèdes, & sa sagesse lui en fait trouver qui prouvent & son amour pour la Patrie & la supériorité de ses lumières.

Chap. 5. *L'Ordre Equestre.* L'Ordre Equestre est composé de la Noblesse, & c'est » le plus ferme » appui de notre Etat, la gloire de » notre nation, le rempart le plus » assuré de la Republique....Il n'en » est point où l'on voye plus de zè» le pour la Réligion, plus de piété, » plus de candeur, un esprit plus » mâle & plus généreux, plus d'a» dresse & d'habileté pour toutes les » sciences; rien ne le prouve mieux » que nos troubles & nos agita» tions. Ce qui fait notre honte » peut servir de témoignage à nos

» vertus, & nos dangers même
» dépofent en faveur de notre mé-
» rite.» Voilà les beaux endroits de la Nobleffe Polonoife; mais l'Auteur y découvre des défauts qui peuvent nuire à la République. Elle ne cultive pas affez fes talens naturels, & elle croit *qu'il fuffit d'être né Gentilhomme, pour ne rien ignorer, & parvenir aux premières dignités.* Dans les affemblées, l'efprit de Paix & de modération ne regne pas affez, » ce n'eft fouvent
» que le fabre levé, qu'on dit fon
» fentiment, & elles ne finiffent
» fouvent ces affemblées, que par
» des combats où le nombre & la
» force l'emportent fur la juftice
» & le bon fens. » Elle pouffe trop loin les Prérogatives de fa liberté; & cet excès caufe de grands défordres. L'Auteur penfe encore
» que rien n'eft plus pernicieux
» pour l'Etat, que l'obligation où
» l'on met toute la Nobleffe de
» marcher à l'ennemi. C'eft l'ex-

» poser à une ruine totale, & il ne » faudroit qu'un événement mal- » heureux pour la voir ensevelir » dans un même champ de ba- » taille.

Chap. 6. *La forme des Conseils.* L'Auteur peint les assemblées de sa nation, si respectables par le nombre & la qualité des personnes qui les composent ; & cette peinture n'en donne pas une idée avantageuse. » Ces assemblées, dit-il, » qui par un air de majesté, dé- » vroient inspirer un air de respect » à ceux même qui les composent, » n'inspirent d'ordinaire que de » l'horreur & de la confusion;cha- » cun se croit en droit d'opiner le » premier, ou de contredire du » moins les premiers qui opinent. » Un bruit confus de voix s'y éléve » tout à coup,& ceux qui tâchent » de l'étouffer, ne font que l'aug- » menter par des clameurs nou- » velles ; c'est au milieu de ce dé- » sordre qu'on délibére, & c'est à

» force de débats & de querelles
» qu'à peine réunis, nous sommes
» contraints de nous séparer sans
» rien conclure. A peine rassem-
» blés, ajoute-t-il, nos humeurs
» fermentent, les esprits s'altèrent,
» se troublent, se changent ; les
» cœurs s'aigrissent, & se soule-
» vent ; on s'agite, on s'emporte,
» on menace ; c'est une Mer en
» courroux, dont les flots se cho-
» quent & se croisent les uns les
» autres.

Avoir exposé de pareils abus, c'est avoir démontré la nécessité indispensable de les réformer ; mais quel moyen de parvenir à une réforme si désirable ? L'Auteur les indique : le premier seroit de ne pas admettre dans les assemblées la jeune Noblesse des Palatinats. Convient-il que ceux à qui les loix ne permettent pas de disposer de leurs biens, puissent décider des intérêts d'une République ? Le second seroit de ne pas

admettre les gens de Guerre dans ces Congrès. Il n'arrive que trop souvent qu'ils y viennent *escortés d'une nombreuse suite de Gens de guerre, ou pour appuyer leurs desseins par la force, ou pour les y faire éxécuter sur le champ avec violence.* Le troisiéme seroit de rejetter de ces assemblées les Nobles que leur pauvreté oblige de servir d'autres Nobles. » Lorsque les » intérêts du Maître auquel ils se » sont dévoués, ne s'accordent » pas avec ceux du Public, peut-» on esperer que ces hommes qui » ont vendu leur liberté, & qui » jouissent cependant des prérogatives de l'Ordre Equestre, pré-» féreront leur Patrie, de qui ils » n'attendent aucun bien, aux avan-» tages du Maître qui les nourrit » & qui les paye ?

Ces désordres causent encore moins de maux à la République, que l'observation mal entenduë

de la Loi *liberum veto*. *, » A Dieu » ne plaise, dit l'Auteur, qu'en » touchant ici un article aussi dé- » licat que celui du *liberum veto*, » je veuille donner atteinte à cet- » te auguste prérogative de notre » liberté. Je prétends seulement » faire ensorte, qu'elle ne soit pas » préjudiciable à notre Républi- » que, comme elle ne l'est que » trop souvent. Car je pense à ce » sujet, comme un des Grands Hom- » mes, qui prononça un jour ces

» * C'est le droit qu'a chaque Non- » ce dans les Diettes de s'opposer à ce » dont on y est convenu. Un seul mot » suffit à cela, & ce mot est le même » *veto*, dont se servoient les Tribuns de » Rome. Ce mot prononcé, la Diette » perd son activité, & elle est contrainte » de se séparer sans rien conclure. Les » Polonois tiennent ce droit aussi cher, » que la prunelle de leurs yeux; ce sont » leurs propres termes. Il croyent qu'une » fois aboli, toute leur liberté feroit » bientôt détruite. *Christ. Hartknoch de* » *Repub. Pol. L.* 11. *C.* 6. »

» belles paroles dans le Sénat: *malo periculosam libertatem, quam quietum servitium.* * Le dessein de l'Auteur, n'est donc pas d'ôter à sa République, un privilège qu'elle regarde comme son *Palladium;* mais d'en régler l'usage, & de l'enfermer dans des bornes raisonnables. Il est évident que l'usage mal entendu de ce privilège, établi pour ménager & conserver la liberté de la Nation, seroit la destruction de cette *liberté. En effet,* dit l'Auteur, *celui qui fait usage de sa liberté* pour rompre un congrès, *n'est-il pas précisément le seul qui jouit d'un pouvoir qui doit nous être commun? Il arrête tout-d'un-coup l'activité*

» * *J'aime encore mieux une liberté*
» *dangereuse qu'un esclavage tranquille.*
» Ces paroles sont de Raphaël Leczinski
» Grand-Général de la Grande Polo-
» gne, Pere du Roi de Pologne (Sta-
» nislas.) »

de l'Assemblée, suspend toutes les affaires de la République, interdit tous les suffrages : il enchaîne tout l'Etat. Que pourroit faire de plus un Souverain, qui la force à la main, voudroit montrer jusqu'où va son pouvoir sur des Peuples soumis à ses ordres?

L'Auteur fait bien d'autres réfléxions, qui prouvent que le pouvoir qu'a un particulier de dissoudre une assemblée contre la volonté de tous les autres membres, est un pouvoir injuste, préjudiciable à la République, & que le despotisme est préférable à une pareille liberté. Il entre ensuite dans le détail des moyens qu'il faudroit employer, pour empêcher d'en venir à une semblable extrémité; mais les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de le suivre dans ce détail.

En voilà assez sur cette premiére partie de l'ouvrage, & nous ne dirons rien des deux Chapitres sui-

vants qui parlent de la *grande Diette & de l'interstice entre les Diettes*. C'est partout le même goût, le même ordre, le même esprit, la même beauté. Pour faire voir que c'est partout la même force & la même sagesse, nous terminerons cet Extrait par la conclusion du Chapitre des Diettes. » Concluons, dit l'Auteur, & » disons, qu'il est au moins juste, » que la République ait dans les » Diettes la même autorité, dont » on jouit dans ses Tribunaux. » Dans ceux-ci on agite les cau» ses des particuliers, & dans les » Diettes il est question des inté» rêts de la Patrie; & cependant » la puissance du Tribunal ne ces» se point, & celle des Diettes dé» pend de la protestation d'un ca» pricieux, d'un ignorant, ou d'un » imbécille. Un Conseiller du Tri» bunal ne peut pas infirmer les » Jugemens qu'on y prononce, & » un seul Nonce peut rompre une

» Diette. Là chacun peut dire ſon » ſentiment avec liberté; ici un » ſeul peut impoſer ſilence à tous » ſes Confréres. Là les décrets ſont » ſans appel, & ils s'éxécutent; » ici on réclame contre les conſti- » tutions & on les mépriſe &c. «

ARTICLE CXLIII.

ACTA SANCTORUM SEPtembris collecta, digeſta, Commentariiſque illuſtrata, &c. Actes des Saints &c. Tom. II. de Sept. fol. 1748.

C'Eſt le troiſiéme & ce ſera auſſi le dernier Extrait du deuxiéme Tome du mois de Septembre des Continuateurs de Bollandus. Nous ne parlerons pas de tous les Saints, dont on y a raſſemblé les Actes : ne fiſſions-nous qu'en rapporter les noms, ce ſeroit une longue Litanie, laquelle toute édifiante qu'elle devroit paroître, ne

laisseroit pas d'ennuyer bien des lecteurs. Nous choisirons: heureux si ce choix est goûté du public. Du reste, nous protestons qu'il n'y aura de notre part aucune acception de personne à l'égard de ces grands serviteurs de Dieu; la fonction des Journalistes ne s'étend pas *si loin.* Il ne leur est pas défendu de dire ce qu'ils pensent des Orateurs, des Poëtes, des Historiens, en général, de tous ces Ecrivains qui se sont soumis à la censure du Public & des Particuliers, en publiant leurs ouvrages : mais dès qu'il est question de la sainteté, c'est à l'Eglise, si elle le juge à propos, de regler la prééminence.

Le premier Saint dont nous ferons mention, c'est saint Marcel qui souffrit le martyre près de Châlons sur Saône, sous Marc-Aurele. Après la mort de Clotaire premier en 561. Gontran un de ses quatre fils, eut pour son partage les Royaumes d'Orléans & de

Bourgogne. Ce Prince érigea la Ville de Châlons en Capitale de ses Etats, il y fixa son séjour, & ce fut dans un de ses Fauxbourgs, qu'en l'honneur de saint Marcel il bâtit & dota une Eglise avec un Monastère, où l'Office se continuoit sans interruption. Le chœur n'y cessoit ni jour ni nuit, c'est ce qu'on a coutume d'appeller *laus perpetua.* Il n'est pas suffisamment prouvé que ce saint Martyr ait été Evêque. On a deux sortes d'Actes qui le concernent les uns plus longs les autres plus courts, c'est pour ceux-ci que l'Auteur se déclare. Il s'est déterminé en leur faveur parcequ'on ne sçauroit démontrer qu'ils soient posterieurs au regne de Gontran, depuis 561. jusqu'à 593; qu'ils ont d'ailleurs une apparence de vérité & qu'on n'y remarque aucun défaut essentiel. Il estime que les Actes plus longs, que M. de Tillemont prétend avoir été dressés vers la fin du sixiéme siécle, sont plus

recens que les actes plus courts. Il y a aussi eu un autre saint Marcel Evêque de Tongres & Martyr; l'Eglise de Treves le revendique.

Sainte Rosalie, Vierge Anachorète, qui passa sa vie dans une caverne près de la Ville de Palerme en Sicile, occupe une partie considerable du présent Volume. Le sexe a aussi eu des héroïnes qui ont eu le courage d'habiter les déserts. Nous ne parlerons ici ni du rocher où s'enferma sainte Madeleine, fait singulier qui a exercé la mauvaise humeur des Critiques, ni de la retraite de Marie Egyptienne. Nous ne dirons même que peu de choses de sainte Rosalie; parce que cette dévotion d'habiter les déserts, n'est plus d'usage, & qu'il y a assez de Cloîtres où les Vierges Chrétiennes, qui ont un vrai goût pour la solitude, peuvent vivre dans une entière séparation du monde. Ainsi ces héroïnes de la vie Anachorétique ne sont plus des modè-

les à propoſer. Il eſt arrivé quelquefois que de jeunes perſonnes & ſans expérience, liſant l'hiſtoire des hommes Apoſtoliques & des Solitaires, ont conçu le deſir de les imiter. Il leur prit envie de courir au Martyre ou au déſert. S. Therèſe, cette illuſtre Vierge, qui avoit le zèle des Apôtres, & toute la force d'eſprit néceſſaire pour ne pas ſuccomber aux ennuis de la ſolitude, fut dans ſes premières années occupée de ces ſentimens : mais dans un âge plus avancé, elle comprit aiſément que ce n'étoit pas là les deſſeins de Dieu ſur elle ; elle jugea que ç'en ſeroit aſſez à ſes filles, pour imiter, autant qu'il convenoit à leur ſexe, la ſolitude d'Elie, de ſe retirer de temps en temps en des Hermitages, renfermés dans la clôture du Monaſtere.

Sainte Roſalie, qui ſelon les apparences eût été Carmelite Théréſienne, s'il y en eût eu alors,

embrassa la vie Anachorétique dans toute sa rigueur. Elle choisit pour sa demeure, une caverne du mont *Pellegrino* près de Palerme, & ce fut là qu'elle vécut aussi séparée du monde qu'elle eût pu faire dans les déserts de la Thébaïde. Les Tableaux, les inscriptions, la tradition populaire sont les seuls monumens dont on ait pu se servir pour composer son histoire. Les reliques de la Sainte, furent découvertes en 1624. Jannetin Doria, alors Archevêque de Palerme, ordonna tous les examens nécessaires pour la vérification de ces reliques, avant que de les exposer à la vénération des fidéles. Il étoit de la sagesse de l'Eglise de procéder par toutes les informations, qui sont d'usage, à la canonisation des Saints; & il est aussi de sa sagesse de verifier les reliques des Saints même canonisés, pour prévenir bien des abus, qu'il seroit difficile d'éviter, si l'on n'usoit pas de

ces précautions. La Sicile qui étoit affligée de la peste ne douta pas qu'elle n'eût été délivrée par l'intercession de la nouvelle Sainte à qui l'on eut recours dans toute l'Isle pendant la contagion.

On voit ici les inscriptions, & les divers Tableaux qu'on a mis en œuvre. On a aussi gravé les plans des Grottes où la Sainte s'étoit retirée, avec tous les ornemens de Sculpture & d'Architecture dont la dévotion des Fideles les a embellis. Cette ardeur pour la gloire de son culte marque en quelle vénération elle est dans la Sicile. Mais les contestations qui se sont élevées en cette Isle entre les Moines de saint Benoît & de saint Basile, n'en sont pas une moindre preuve; les Religieux de ces deux Ordres, ont prétendu, chacun pour le sien, que sainte Rosalie avoit commencé d'abord par la vie Monastique, & qu'après s'y être établie solidement dans la

pratique des vertus propres de cet état, elle avoit pris la résolution de mener la vie Anachorétique pour parvenir à la plus haute perfection. On a écrit de part & d'autre, & l'on ne s'appuie que sur des conjectures & des vraisemblances. On n'attend pas de nous que nous rendions compte de ces ouvrages trop peu intéressans pour le public.

L'opinion commune est que sainte Rosalie a vécu dans le douzième siécle & qu'elle est morte environ l'an 1160. Cette époque est du nombre de celles qui ne sont pas fixées bien exactement. On trouva avec les Reliques de la Sainte, plusieurs grains percés pour être enfilés comme des Chapelets, ce qui a donné lieu de penser que cette manière de prier devenue si célébre depuis saint Dominique, ne fut pas inconnue à Rosalie : on lui met dans plusieurs Tableaux un Chapelet à la main, ce qui n'est

peut-être fondé que sur l'imagination du Peintre, selon l'Auteur. Il n'est pas certain que les grains dont on a parlé soient des grains de Chapelet : de plus on ne veut rien ajouter à ce qui a été dit sur ce sujet dans les actes de saint Dominique au mois d'Août Tom. I.

La riche & fameuse Abbaye de S. Bertin est une excellente preuve des vertus de ce Saint. Il falloit qu'il fût dans une grande vénération, pour avoir engagé les peuples à honorer sa mémoire par de si rares monumens. Les circonstances du tems & du Pays y entrerent, si l'on veut, pour quelque chose : mais il est toujours vrai que, sans le mérite extraordinaire du saint Abbé, cette fondation n'eût jamais été, ou ne fût jamais devenue telle qu'elle est. Comme ce n'est pas cette sainteté qui est l'objet direct des Journaux littéraires, nous nous bornerons aux réfléxions critiques du P. Stilting.

il prétend que le P. Mabillon s'est trompé en attribuant la vie de S. Bertin à l'Abbé Folquin. Cet Abbé déclare lui-même dans son Epitre Dédicatoire aux Moines de S. Bertin, qu'il n'a point écrit les vies de S. Omer, ni de S. Bertin, ni de S. Winok, mais seulement la vie de S. Folquin, Evêque de Térouanne & il se plaint de ce qu'on avoit négligé la mémoire de ce Saint Prélat, pendant qu'on avoit travaillé à conserver celle des trois autres Saints. Le P. Mabillon n'est pas le seul qui s'y soit mépris. Mais comme il n'est question que de quelques Ecrivains, qui ne tiennent pas un rang considérable dans la République des lettres, on traiteroit peut-être de minuties peu intéressantes tout ce que nous en dirions : ainsi nous nous abstiendrons d'un plus long détail.

Le P. Stilting n'approuve pas l'éloge trop magnifique que Dom

Martene a fait de la Chronique d'Ipérius, Abbé de Sithiu, & qu'il a imprimé dans le troisiéme Tome de son trésor des Anecdotes. Cette Chronique est estimable, mais l'Auteur Benédictin lui donne un dégré de perfection & par conséquent d'autorité qui ne convient pas. Dans le tems où Ipérius la dressa, on ne sçavoit pas assez ni la chronologie ni les régles de la vraye critique pour qu'il ne se soit pas glissé bien des fautes en cet Ouvrage. Les Bollandistes ont inséré cet avis, afin qu'on ne soit pas surpris de les voir dans la suite contredire Ipérius, quand l'occasion s'en présentera.

On ne connoît pas exactement ni le jour de la naissance, ni le jour de la mort de S. Bertin, qu'on dit avoir vécu cent douze ans. On n'est pas mieux instruit de sa Généalogie. Ipérius prétend qu'il est aussi bien que S. Omer issu de la même maison que les Pepins &

Charlemagne. C'est ce qui sera discuté quand on sera parvenu au neuviéme jour du mois de Septembre, mais on déclare ici qu'on n'est pas convaincu de la parenté entre S. Omer & S. Bertin. Il n'est pas facile aussi de déterminer le tems où S. Bertin quitta le Monastère de Luxeu pour venir exercer son zèle en Flandre. Ce qu'il y a de plus certain en cette matière, c'est que S. Bertin & ses compagnons n'arriverent en Flandre que depuis l'Election de Saint Omer au Siége Episcopal de la Ville de Térouanne & quelques années avant la fondation du Monastère de *Sithiu*, c'est comme le Berceau de l'Abbaye de Saint Bertin.

Cette fondation est de l'année 648. & l'Episcopat de S. Omer commença environ l'an 637 : c'est entre ces deux termes qu'on doit placer l'arrivée de S. Bertin & de ses Compagnons en Flandre,

à la sollicitation de S. Omer, selon toutes les apparences. L'Auteur estime que ce fut environ 638. ou 640. Si l'on veut l'avancer ou la reculer un peu, il ne sera pas contesté pour une différence si legére. Comme il n'est pas d'une entiere certitude que S. Omer n'ait commencé d'être Evêque qu'en 637, & qu'il l'a peut-être été plutôt, on sera en droit d'avancer l'arrivée de S. Bertin en Flandre, selon qu'on avancera l'Episcopat de S. Omer.

Le P. Stilting auroit bien voulu ne rien dire du grand procès qu'ont eu dans ces derniers tems les Chanoines de S. Omer contre les Religieux de S. Bertin, mais ayant considéré que ce seroit s'écarter du plan de l'Ouvrage entrepris par Bollandus, son silence sur un Article si important, lui a paru une espece de prévarication.

Dans le cours de cette longue contestation entre deux Corps si

respectables, on a révoqué en doute l'authenticité de l'acte, par lequel S. Omer donne à S. Bertin & à son Monastére, l'Eglise bâtie à l'honneur de la Ste Vierge, par lui & par les Moines en commun, pour y être inhumé avec eux. *Basilicam communi opere ad corpora eorum, vel nostrum quiescenda ædificavimus in honorem genitricis Domini nostri Jesu Christi.* L'Ecrivain anonyme du Chapitre, produit en preuve de la supposition de l'Acte, la défense que S. Omer y fait aux Evêques ses successeurs & aux Archidiacres, de faire aucun festin dans l'étenduë du terrain du Monastère, s'ils n'y étoient invités par les Religieux. Cette clause, selon l'Ecrivain anonyme, ne convient pas à la sainteté des Ecclésiastiques de ce tems. Le défenseur aussi anonyme de l'Abbaye de S. Bertin, cite des clauses toutes semblables dans des privilèges non contestés, & qui

sont

sont de la même ancienneté. Les mœurs n'étoient plus si pures, que ces précautions puissent être regardées comme inutiles.

Une seconde preuve de la supposition de l'Acte de Donation, c'est qu'on y lit, que cette Eglise a été bâtie en commun par S. Omer & par S. Bertin, ce qui ne sçauroit se concilier avec une vie de S. Omer, où l'on assure que ce Saint bâtit cette Eglise avant l'arrivée de S. Bertin; mais il n'est pas si impossible qu'on le dit, de concilier ces deux faits. S. Omer bâtit d'abord une Eglise, qui n'étoit pas un édifice bien considérable; mais depuis l'arrivée de S. Bertin, les deux Saints travaillerent de concert, soit à construire une nouvelle Eglise, soit à augmenter celle qui étoit déjà faite. Ils y ajouterent un cimetière, & tous les bâtimens nécessaires dans un Monastère.

L'Ecrivain anonyme tire une

troisième preuve de faux, de ce qu'il est dit dans l'Acte, que cette Eglise avoit été bâtie pour la sépulture de S. Omer & des Moines de *Sithiu.* Il s'est persuadé que dans le septiéme siécle on n'inhumoit dans les Eglises que les personnes singuliérement dignes de cet honneur, comme les Martyrs, les Evêques, les Saints. L'Apologiste de la donation a réfuté facilement cette prétention en produisant des exemples du même tems & qui y sont tout contraires.

On attaque mal à propos l'acte par la datte qui est de la sixiéme année du régne de Clotaire III. On ne doute plus aujourd'hui que ce Prince n'ait regné beaucoup plus longtems.

Le P. Stilting qui ne remarque rien dans la substance de l'Acte par où il soit suspect, avoue que les souscriptions ne sont pas à couvert de la critique. Mais il prouve que l'Eglise bâtie à l'honneur de la Vierge, & qu'on nom-

me à présent l'église de S. Omer a été possédée par les Moines de Sithiu. Frodogise, de la famille de Charlemagne, Chancelier du Palais Impérial, Chanoine séculier, Abbé de S. Martin de Tours, obtint de l'Empereur Louis, l'Abbaye de Sithiu, dont il fut le onziéme Abbé. Ce fut lui qui mit par voye de fait les Chanoines en possession de l'Eglise de la Vierge. Folquin Evêque de Térouanne, convaincu de cette injustice restitua par une transaction à l'Abbé Hugues & à ses Religieux une partie des droits dont on les avoit dépouillés. On n'examine pas combien de tems cette transaction fut observée.

Les Princes Russes, Boris & Gleb ou Hlib, qu'on nomme aussi Romain & David, ont donné lieu à la docte dissertation du P. Stilting, sur l'origine du Christianisme dans la Russie. Il y a recherché très-sçavament si ces peuples ont puisé leur créance dans une

source empoisonnée, s'ils ont été Hérétiques & Schismatiques dès les commencemens, ou s'ils n'ont été infectés du Schisme & de l'Hérésie que dans la suite. Cette dissertation est à la tête du présent volume, & il en a été parlé dans le premier extrait. Il étoit juste de ne pas publier ces deux Princes dans le corps de l'ouvrage.

Le culte religieux qu'on rend à ces deux freres dans la Russie est très-ancien. Dlugloff Ecrivain du quinzième siécle, dit à l'année 1005. qu'on les honore comme des Martirs, & qu'on leur attribuë plusieurs miracles. La difficulté est de sçavoir si ce culte a commencé par les Catholiques ou par les Schismatiques. S'il a commencé par l'autorité de George I. cinquiéme Métropolitain de Russie & Russien lui-même, comme le rapporte Ignace Kulczynski dans son livre *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*, ce Métropolitain étoit Catholique

& par conséquent on ne sçauroit douter raisonnablement de la Catholicité des deux Princes. Quant à leur Martyre, il est certain qu'ils finirent par une mort violente & par les mains des assassins que Suatopelk leur frere avoit engagés à commettre ce crime : mais il n'est pas aussi certain que c'ait été en haine de la foi. Cependant puisqu'on ne peut pas prouver aussi que ce n'est pas en haine de la foi, il est de l'équité de les laisser en possession du glorieux titre de Martyrs. On met leur mort à l'année 1015.

Les Bollandistes s'attachent volontiers à l'explication de quelques endroits de l'Ecriture, quand l'occasion s'en présente naturellement. Ils en ont eu une très-favorable au sixiéme jour de Septembre, où l'on célebre la Mémoire du Prophéte Zacharie. Il est question de sçavoir, si c'est de ce Prophéte que J. C. dit dans

l'Evangile, qu'il fut tué entre le Temple & l'Autel, ou si c'est de quelqu'autre Zacharie : car il y en a plusieurs dont il est fait mention dans l'Ecriture. Les Peres sont partagés en trois sentimens sur ce point, & les Modernes y en ont encore ajouté deux autres. Le P. Stilting prétend qu'il est plus probable que J. C. a parlé de Zacharie l'onzième des petits Prophètes. Le Sauveur nous donne deux marques pour discerner des autres Zacharies, celui dont il reproche la mort aux Juifs. Il fut tué entre le Temple & l'Autel & il étoit fils de Barachie.

S. Jérome exclut Zacharie l'onzième des petits Prophètes, parceque nous n'apprenons pas dans les Livres Saints qu'il ait été tué entre le Temple & l'Autel ; & il ajoute que du temps de ce Prophète, à peine restoit-il quelques ruines du Temple. On répond au S. Docteur, qu'on commença de bâtir le Temple, la seconde an-

née de Darius fils d'Hystaspe & que la sixième année du même régne l'ouvrage fut achevé. Le Prophète Zacharie vécut & prophétisa du moins jusqu'au neuvième mois de la quatrième année de ce Prince ; l'Auteur l'a prouvé ; ainsi rien n'empêche que ce Zacharie, qui d'ailleurs est fils de Barachie, ne soit celui qui ait été tué entre le Temple & l'Autel. Il y a beaucoup plus d'apparence que ce meurtre fut fait pendant qu'on rebâtissoit le Temple, qu'après qu'il fut achevé : car alors, la Dédicace ayant été faite, il n'y avoit plus que les Prêtres à qui il fut permis de se tenir entre le Temple & l'Autel, tous les autres en étoient exclus. Il paroît certain que c'est de l'Autel, qui étoit devant le Temple proprement dit, que J. C. a parlé.

Le silence de l'Ecriture sur la mort du Prophète Zacharie n'est pas une objection considérable,

puisqu'on n'y trouve pas aussi la mort d'Isaïe, de Jérémie, d'Amos, ni de plusieurs autres dont on ne doute pas qu'ils n'ayent été les victimes de leur zèle. S. Etienne ne reproche-t-il pas aux Juifs que leurs peres ont persécuté & ont fait mourir tous les Prophétes qui leur prédisoient l'avénement du juste. *Quem Prophetarum non sunt persecuti Patres vestri? & occiderunt eos qui pronuntiabant de adventu Justi.*

De plus J.C. parle d'un Prophéte nommé Zacharie, & parmi tous les autres de ce nom, il n'y en a aucun qui ait exercé dans le sens propre ce ministére. L'Auteur réfute ensuite les autres sentimens tant anciens que modernes, & plus particuliérement celui de Tillemont adopté par le P. Calmet : mais la loi de la briéveté nous arrête.

Le P. Stilting montre en plusieurs endroits de ce volume cette sagacité si rare & si nécessaire aux vrais critiques.

ARTICLE CXLIV.

LA THEORIE ET LA PRATIQUE du jaugeage des Tonneaux, des Navires, & de leurs segmens par le P. Pezenas de la Compagnie de Jesus, Professeur Royal d'Hidrographie à Marseille. 1749. Vol. in octavo pp. 329.

IL est heureux qu'un Auteur consacre sa capacité & son talent pour une sorte d'ouvrage, qu'il est utile de perfectionner. Le jaugeage est une opération intéressante pour l'Etat & pour les Particuliers ; opération journaliere & universelle qui a lieu à touts les instans du jour & de l'année, à toutes les Portes de Ville, & dans tous les Ports de Mer ; Opération malgré cela, peu exacte, & sur laquelle on n'a peut-être pas de régle bien sûre jusqu'ici.

Cependant comme la pratique va toujours, & qu'absolument les inconvéniens qui y surviennent, ne sont pas d'une nature différente de ceux qui surviennent dans toutes les affaires de la vie, peut-être encore vaudroit-il mieux laisser les usages reçus en possession d'un mélange de bien & de mal qui s'y rencontrent, sans doute nécessairement. Les affaires de Pratique doivent aller un peu aisément, & jamais on ne pourra réussir à rendre d'habiles gens, les Jaugeurs de profession.

Quand on ne feroit que les empêcher de se négliger dans leurs fonctions, encore seroit-ce un service important rendu au Public. Les discussions des Sçavans en ce genre peuvent avoir ce bon effet. Il y a environ trente ans que cette matière fut agitée à l'Académie, & que Messieurs de Mairan & Varignon, la traiterent comme à fond du côté de la théorie & de la pra-

tique. Monſieur de Mairan nous paroît dans le Mémoire qu'il donna en 1721, s'être ſurtout fort rapproché de la pratique, & nommément de la ſimplicité & de la facilité que ſur toutes choſes elle doit avoir.

Demander pourquoi ſa méthode n'a pourtant pas eu lieu peut-être dans tous les Ports, dans tous les Bureaux, ce ſeroit demander pourquoi on peut penſer bien & faire mal, ſurtout lorſque celui qui penſe bien & celui qui fait mal ſont deux perſonnes fort diſtinctes; ou pourquoi de vieux uſages tiennent ferme contre les meilleures raiſons ?

Enfin il eſt toujours bon que le P. Pézenas qui a été à portée de bien étudier la matière dans le Port de Marſeille, non content d'avoir donné en 1742. un bon ouvrage de pratique ſur le Jaugeage, en donne un nouveau un peu plus étendu en 1749. où en remontant à la theo-

rie la plus abstraite de la chose, il en tire de nouvelles perfections pour la pratique, dont les Praticiens profiteront toujours, quand ce ne seroit qu'en se rendant, comme nous avons dit, plus vigilans, plus soigneux & de plus en plus exacts dans leurs fonctions de routine & d'emploi.

La question du Jaugeage est après tout difficile, & mérite l'intervention de toutes sortes de Sçavans. La forme ronde & irréguliere des tonneaux, des vaisseaux même & puis le défaut de remplissage, en font la grande difficulté. Cela donne des figures circulaires ou courbes & bizarrement courbes à mesurer, à quarrer.

Car c'est la quadrature même du cercle, qu'il faut affronter comme de droit si dans cette opération? Dans l'usage on quarre le cercle assez à peu près. Mais cela même ne laisse pas de rendre le Jaugeage spécialement difficile dans la pratique. Dans la théorie & pour

un Geometre la difficulté devient d'un degré superieur de difficulté, n'étant gueres honnête pour un Sçavant de profession de ne s'en tirer, comme les gens Méchaniques de routine & d'expédition, que par des à-peu-près.

Il n'y a pas de honte cependant à s'en tirer comme Archimede, & comme des milliers de Sçavans qui n'ont eu d'autre défaite jusqu'ici. Képler étoit un fort habile homme, un grand Astronome, un sçavant Geometre; il a avoué sans façon depuis 200 ans que sa science étoit en défaut à cet égard, *scientia deest*.

Képler avoit même monté ce Problême comme d'un dégré plus haut, en demandant aux Géométres la mesure, la quadrature, ou la cubature de toutes sortes de segmens & portions des figures Physiques d'un citron, d'une olive, d'une prune &c. Car voilà son Problème: *Problema Geometris propositum: inda-*

gare proportionem segmentorum citrii, olivæ, pruni aut fusi, factorum plano axi parallelo.

C'est ce Problème ainsi élevé par Képler jusqu'au Physico-Geométrique que le P. Pezenas entreprit de résoudre dès son ouvrage de 1742, de le résoudre pratiquement sans doute, mais d'une pratique dont il donne la théorie & les principes Geométriques & démontrés dans le nouvel ouvrage dont nous parlons.

Cet Ouvrage est plein de Géométrie, & nommément de calcul infinitésimal, dont les résultats ne sont pourtant que des approximations pratiques par des séries infinies qu'on ne peut intégrer, ou par des intégrations hypothétiques, c'est-à-dire, qui supposent la quadrature du cercle, comme Archimede & Képler avoient été obligés de la supposer. C'est toujours une gloire de se maintenir comme dans le niveau de deux

aussi grands Géomètres que ceux-là, & de tous ceux qui les ont suivis & nous ont précédés.

Toute cette première Partie théorique de notre sçavant Auteur consiste en 13. Problêmes, dont le premier porte cet énoncé en titre. *Trouver la solidité du conoïde parabolique tronqué. & de ses segmens.* Comme ce Problème, dans sa résolution approchée ou hypothétique, contient tout le fonds, le détail même de la méthode générale de l'Auteur, nous l'allons indiquer.

Cet Auteur propose une portion de parabole sans sommet, & la fait tourner autour de son axe, ce qui lui donne un paraboloïde tronqué. Il coupe d'un ou même de deux plans parallèles à l'axe ce paraboloïde, ce qui forme deux ou trois segmens parallèles entre eux. Il prend ensuite l'élément différentiel du conoïde tronqué & non tronqué : & l'expression de cet

élément revenant à la derniere formule de la quadrature des courbes de Newton, il en trouve par-là l'intégrale.

Otant ensuite du tout la partie, & de cette partie d'autres parties, il évalue les divers segmens qu'il convertit en séries autant qu'il le veut. Voilà la manière générale & particulière qu'il suffit d'indiquer aux Géomètres, & qu'il seroit inutile d'expliquer à ceux qui ne le sont pas.

Le Problème second trouve la solidité du Conoïde elliptique & de ses segmens par la même méthode & avec le même succès, d'une résolution hypothétique ou d'approximation. La Géométrie n'en permet pas davantage jusqu'ici. Qui doute qu'on ne puisse en Géométrie, surtout depuis les nouveaux calculs, & qu'on n'ait même pu du tems de Képler & même d'Archimede, trouver par hypothèse & par approximation

(pratique plutôt que théorique) la proportion de toutes sortes de segmens de figures Géométriques, Physico-Géométriques même.

Le P. Pézenas applique le calcul intégral au cone tronqué & à ses segments, au fuseau parabolique tronqué, au Paraboloïde & à l'Hiperboloïde quelconques, au Sphéroïde, aux Conoïdes même à base elliptique. Les trois derniers Problèmes s'appliquent nommément aux tonneaux. Le dernier même promet de *trouver la solidité de tous les tonneaux par la seule dimension de leurs longueurs & diametres, sans aucun calcul & sans ouvrir la bonde.*

Ce seroit bien là ce qu'on aimeroit surtout dans l'usage & la pratique. Mais l'Auteur qui est encore dans sa Partie théorique, nous flatte peut-être trop de nous dispenser du calcul. Le calcul lui est si familier qu'il ne peut s'empêcher au moins de le supposer,

& d'en glisser même par-ci par-là quelques traits.

Le P. Pézenas l'a bien senti, que cette premiere Partie étoit toute hors de la portée des Jaugeurs de Profession, de métier méchanique & de routine, & qu'il falloit enfin une bonne partie pratique pour le Jaugeage, & pour les Jaugeurs. En ce genre il ne trouve rien de mieux, dès l'introduction même de cette pratique, que la Jauge diagonale, qui paroît en effet prendre d'un seul coup les 2. ou 3. dimensions, longueur & largeur ou profondeur du tonneau, mais qui n'en prenant pourtant que deux, & étant du reste fort équivoque, à cause que la même diagonale peut faire face à une infinie diversité de côtés respectivement variés, n'est pas goûtée des Géomètres.

Cependant comme elle est fort simple, *les Géomètres*, dit l'Auteur, *ne devroient rien oublier pour*

la rectifier, & pour l'appliquer à tous les tonneaux de différente espèce, d'autant plus que les tonneaux d'un même Pays sont ordinairement à peu près semblables.

» C'est ce qu'a exécuté, continue l'Auteur, le R. P. Grégoire
» Marchand, Religieux du Tiers-
» Ordre de S. François, & Mem-
» bre de l'Académie des Beaux
» Arts de Lyon. Il a trouvé le
» moyen d'appliquer la même
» Jauge diagonale à toutes sortes
» de tonneaux, en y joignant un
» petit arc de cercle avec un fil
» à plomb, ou en faisant passer
» la Jauge par le centre du même
» arc renversé sans l'embarras du
» fil à plomb. Ce fil ou cette jau-
» ge marquera au Jaugeur la quan-
» tité des pots ou des pintes, qu'il
» doit soustraire de la capacité in-
» diquée par la longueur de la
» jauge diagonale, lorsque le
» tonneau n'est pas semblable à ce-
» lui qui a servi de principe à la

» division de cette jauge. Si le ⅌
» ou la jauge tombe sur zero, le
» tonneau est semblable au ton-
» neau primitif, & la jauge dia-
» gonale en donne exactement la
» capacité. Si le fil tombe sur 1.
» 2. 3. 4. &c. il faut toujours re-
» trancher de chacune des grandes
» mesures indiquées par la jauge
» 1. 2. 3. 4. &c. petites mesures
» du pays. »

Le P. Pézenas explique cette jauge plus au long ; il en tire des régles d'usage, les applique à des exemples, explique aussi la jauge Lyonnoise, & fait connoître les défauts des deux. Il parle ensuite des Géomètres, dont *plusieurs ont prétendu réduire le demi tonneau au cône tronqué.* Il fait voir l'inconvénient du trenchant des deux cones adossés par la base.

D'autres ont cru la courbure des douves elliptique. L'Auteur observe que les cerceaux dont le tonneau est relié, ne tiendroient

pas sur la courbure trop convexe de l'Ellipse, *à moins*, dit-il, *que cette Ellipse n'approchât beaucoup de la Parabole.* Car il tient à cette Parabole tronquée qui semble pourtant avoir l'inconvénient d'un trenchant anguleux comme les cônes adossés.

» M. Camus dans les Mémoires
» de l'Académie Royale des Scien-
» ces de 1741, trouve que le Co-
» noïde parabolique doit être re-
» jetté, parce qu'il a le défaut
» de représenter comme le ton-
» neau, comme s'il étoit tran-
» chant par le cercle du milieu, &
» il pense qu'une douve qui auroit
» la courbure d'une tête de Para-
» bole dans sa partie moyenne qui
» répond à la moitié du tonneau,
» & qui seroit droite dans les deux
» parties restantes du côté des
» fonds, seroit plus approchante
» que toute autre de la vraye fi-
» gure du tonneau.

Parmi cette diversité de figures

Géométriques, à chacune desquelles l'Auteur trouve des inconvéniens, à celle-ci même qui nous paroît bien plus près du vrai que le Paraboloïde tronqué & double, nous sera-t'il permis d'indiquer que si c'est la figure Géométrique la plus approchante du vrai qu'on aime à se représenter ici, rien ne nous paroît plus ressemblant à ce vrai; & à la figure la plus ordinaire de toutes sortes de tonneaux, que la Conchoïde, soit celle de Nicoméde, soit quelqu'une des Newtoniennes, qui sont plus maniables, étant d'un dégré moins élevé.

Le degré même n'y fait rien, au moins pour des Géomètres: c'est à eux de voir si la courbe la plus vraye, n'est pas la meilleure aussi, c'est-à-dire celle dont on peut tirer les meilleures régles de pratique & d'approximation usuelle. Le bon de la Conchoïde est que renflée naturelle-

ment au milieu comme les tonneaux, elle a par sa double infléxion naturelle, à peu de distance du renflement une concavité extérieure très-faite exprès, ce semble, pour retenir les cerceaux fortement engagés aux extrémités du tonneau. Il seroit heureux, pour la satisfaction au moins de l'esprit, de concilier tout avec une courbure simple; simple disons-nous avec tous les Géomètres, parce qu'elle est continuë & unie.

L'introduction du P. Pézenas ne parlant que des tonneaux, est suivie d'une remarque tout aussi étenduë *sur le jaugeage des Navires*. Il y distingue deux sortes de jaugeages. L'un modéré, établi pour la perception des droits du Roi; l'autre rigoureux, mais nécessaire pour assurer les droits des Particuliers, Propriétaires ou autres. Le premier est parfait, & il n'y a pas à rafiner sur son plus ou moins d'exactitude Géométri-

vrir une grande bouche pour souffler ; dit-on, dans un petit chalumeau, ni pour jouer d'une flute douce ou autre. Et puisque nous devons être impartiaux & modérés nous-mêmes, le calcul intégral, loin de perfectionner, rendroit les procès du jaugeage interminables dès le premier pas, n'étant pas possible ni raisonnable d'exiger que ni Experts ni Juges en matière de jaugeage, sçachent le calcul intégral, qui du reste n'est qu'une approximation idéale d'une mesure que le moindre Géomètre (on en trouve dans tous les Ports) peut prendre d'aussi près qu'il veut par la méthode de M. de Mairan qui se prête à toutes les approximations.

Le seul défaut que le P. Pézenas y trouve est qu'il *ne pense pas qu'elle soit assez expéditive pour l'usage commun, ni qu'elle soit praticable par ceux &c.* Nous sommes au contraire fort persuadés que dès

qu'on voudra de l'exactitude, c'est la plus expéditive de toutes ; que c'est même dans l'usage, celle à laquelle on a recours en dernier ressort, de mesurer pièce à pièce, par grands & par petits morceaux.

Enfin, notre Extrait étant déjà assez long sur un livre qui absolument ne l'est pas lui-même pour l'étenduë, mais dont nous estimons le poids & la valeur, la partie pratique du P. Pézenas roule encore sur des problèmes dont nous nous contenterons de donner l'énoncé.

» Probl. 1. Jauger les navires » pour l'usage commun, & relati» vement à la perception des » Droits des Souverains, par une » méthode très-courte, très-facile » & suffisamment exacte. «

» Prob. 2. Construire & diviser » une jauge, propre à mesurer la » charge des Navires, beaucoup » plus exactement qu'on ne le fait » par la méthode générale du Prob. » premier.

» Prob. 3. Jauger les Navires, » dont la figure approche fort » de l'Ellipsoïde tronqué. «

» Prob. 4. Jauger les Navires, » dont les coupes horizontales & » verticales approchent fort de » l'Ellipse. »

Les Problèmes suivans jaugent les Navires dont les coupes approchent ou n'approchent pas, plus ou moins, de l'Ellipse ou de la Parabole.

» Probl. 9. Trouver promptement & aussi exactement qu'il » est nécessaire pour le commerce » ordinaire, la capacité d'un ton» neau, par la nouvelle jauge dia» gonale sans aucun calcul. »

Les Problèmes qui suivent perfectionnent l'usage de cette jauge diagonale & de la jauge Lionnoise.

Le Probl. 17. trouve par la jauge ordinaire la capacité des cuves & chaudieres dont le fond est sphérique ou concave. Le 18. la capa-

cité des cones. Le 19. trouve par une table des ſegmens, la quantité de liqueur qui manque dans un tonneau. Enfin le 20. trouve la capacité totale des tonneaux en ne ſe ſervant que d'une régle diviſée en parties égales.

En général on trouve dans ce Livre tout le néceſſaire abſolu, & tout le ſuperflu, honnête s'entend & ſçavant, d'un bon ouvrage ſur le ſujet propoſé. Mais pour les navires nous croyons que la méthode de M. de Mairan eſt la plus ſimple, la plus géométrique, la plus expéditive (à tout prendre) dans l'uſage général, & que ſi elle n'eſt pas adoptée dans la Pratique, c'eſt parce qu'elle a droit de l'être préférablement à toute autre. Eſt ce là un paradoxe ? Nous le croyons littéralement une pure vérité. Pour les tonneaux mêmes, nous la croyons la ſeule méthode propre à terminer tous les différends, & la ſeule à laquelle dans l'uſage

on a recours par voye de fait dans toutes sortes de jaugeages.

ARTICLE CXLV.

***NOUVEAU THEATRE** François. François II. Roi de France en cinq Actes 1747. 8°. pag. 150. sans la préface.*

CEt ouvrage qui nous avoit échapé en 1747. mériteroit d'être rappellé dans nos Mémoires, quand il seroit d'une datte plus ancienne. M. le Président Hénault qui en est l'Auteur, fonde ici une sorte de nouveau genre dans notre Littérature. En lisant les pièces de Shakespear, le premier des Tragiques Anglois, il a conçu que cet Auteur, ennemi de toutes les régles, ne présentoit sur la scène que des morceaux d'Histoire, auxquels il donnoit le feu & la vie de l'action Dramatique.

Cette manière, capable après

tour, de plaire & d'instruire, se trouve souvent dégradée par les épisodes, les licences, les incongruités qu'entasse Shakespear. Mise en œuvre par un homme de goût, tel qu'est M. le P. H. elle ne peut que paroître avec tous ses avantages. Ce n'est ni une Pièce Dramatique ni une Histoire ; c'est le regne d'un de nos Rois, présenté par Scènes ; ce sont les personnages de ce tems-là qu'on fait raisonner, s'intriguer, négocier, agir en un mot l'un après l'autre. Imaginez le célèbre le Brun, qui partage en Tableaux les exploits d'Alexandre & qui peint ici la Bataille d'Arbelles, là le passage du Granique, d'un autre côté la défaite de Porus, ailleurs le triomphe du Monarque conquérant : Ou bien figurez-vous Rubens qui distribue dans une Galerie de Peintures, toute la vie de Marie de Médicis ; c'est peut-être une image assez fidèle du François II. que nous annonçons, excepté

pourtant qu'il se trouve ici plus d'ame & d'expression, que le pinceau n'a pu en répandre sur la toile de nos Artistes.

Ce regne de François II. a été choisi comme un des plus courts qui soyent contenus dans l'Histoire, & comme un des plus féconds en grands hommes, en manœuvres politiques, en événements considérables. l'Auteur prévient le public sur la nouveauté des personnages, & il enhardit, par des exemples, tous ceux qui voudront suivre la carrière où il s'engage. » Est-» ce, *dit-il*, que le Cardinal de Lor-» raine & le Duc de Guise médi-» tant la perte du Prince de Condé, » ne sont pas aussi intéressants que » les confidents de Ptolomée déli-» bérant sur la mort de Pompée; » est ce que Catherine de Médicis » ne vaut pas bien la Cléopatre » de Rodogune & l'Agrippine de Néron ? &c.

Au reste rien d'étranger, rien

d'imaginé à plaisir dans les Scènes qu'on expose aux yeux du Public. Tous les Acteurs * y parlent dans leur caractère & suivant les intérêts que nous leur connoissons. Des Pro-

---

* Les voici tous de suite.
Catherine de Médicis.
Le Roi de Navarre.
Le Prince de Condé.
La Duchesse de Montpensier.
Le Cardinal de Lorraine.
Le Duc de Guise.
La Duchesse de Guise.
Le Duc de Nemours.
Le Connêtable de Montmorenci.
Le Chancelier Olivier.
Le Maréchal de S. André.
Le Maréchal de Brissac.
L'Amiral de Coligni.
Dandelot.
Luc Gauric.
La Trousse, Prévôt de l'Hôtel.
La Roche-du-Maine.
Brichanteau de Beauvais.
Marillac } Avocats
Avenel } au Parlement.
Un Huissier du Cabinet de la Reine.
La Mare, Valet de Chambre du feu Roi.
Un Ecuyer de la Duchesse de Guise.

restans s'y expriment avec témérité, mais; reprend M. le Pref. H. *On ne doit pas en être surpris, c'est leur langage, que le Lecteur réfuteroit bien de lui-même; & j'ai grand soin de le détruire par les choses que je fais dire aux personnages orthodoxes & autorisés ; tels que le Chancelier Olivier & autres.* Cette observation tout-à-fait sage ne doit point échaper au Lecteur, & il est à propos qu'il la rappelle en plusieurs endroits de cet ouvrage.

Parmi les 23. Acteurs qui paroissent ici, il n'en est qu'un qu'on puisse regarder comme episodique. C'est Luc Gauric fameux Astrologue, ou *soi disant* tel. Il vivoit au XVI. siécle, mais il n'est jamais venu en France : on le fait néanmoins converser, au second Acte de cette Pièce, avec Catherine de Médicis, Princesse assez prévenuë de superstition, pour n'être pas déplacée dans une Scène vis-à-vis

d'un Astrologue Italien. *

Quoique l'ouvrage de M. le P. H. ne soit pas une tragédie dans les formes, & qu'elle n'observe ni les unités d'action, de tems, de lieu; ni tout l'appareil des autres régles que prescrit Aristote, elle a pourtant un objet, un but général qui est la *jalousie des Princes du Sang contre Messieurs de Guise, qui s'étoient emparé du Gouvernement de l'Etat sous le regne de François II.* C'est à peu près comme dans les Tableaux dont nous parlions il n'y a qu'un moment; toutes sé-

* Sur ce Luc Gauric nous aurions deux observations à faire. 1°. M. de Thou dit expressément qu'il mourut le 6. de Mars 1559. par conséquent plus de quatre mois avant le Roi Henri II. 2°. le même Historien assure que cet Astrologue avoit prédit la mort funeste de ce Monarque. C'est tout le contraire; il avoit prédit que Henri II. vivroit 70. ans moins deux mois. *Voy. Gassendi qui rapporte ses paroles.*

parées, toutes parfaites chacune en leur genre que paroissent ces piéces de Peinture, elles ne laissent pas de se rapporter à un dessein total qui est d'une part les Conquêtes d'Alexandre, & de l'autre la vie ou l'Histoire de Marie de Médicis. Mais entrons dans ce nouveau Théâtre vrayement digne d'augmenter l'Empire de Melpomène, sans diminuer celui de Clio.

Le premier Acte présente la Cour de François II. immédiatement après la mort du Roi Henri son pere. C'étoit le tems des mouvemens politiques, des intrigues, des projets capables de faire connoître la diversité des esprits. Chacun se montre ici comme sous sa livrée particuliére. Le Connétable de Montmorenci parle en vieux Courtisan, jaloux de retenir la considération que lui avoient acquis son âge, ses services, ses dignités. Le Maréchal de S. André est un Militaire que le présent

détermine, & sur qui le plaisir a bien autant d'empire que le devoir. Le Prince de Condé est une ame fiére, incapable de plier sous la volonté des Guises. Ceux-ci, c'est-à-dire le Duc & le Cardinal, ne paroissent pas encore, non plus que le Roi de Navarre Antoine de Bourbon; mais on crayonne les premiers traits de leur caractère. Le Duc de Guise est d'une adresse qui sert plus à son ambition que la vivacité du Cardinal son Frère. Le Roi de Navarre est d'un *courage inutile qui ne passe point du cœur à l'esprit*; d'un courage, qui *ne fait point agir*, ou qui *fait agir trop mollement*.

Mais le personnage qui se développe le mieux est celui de la Reine Catherine de Médicis mére de François II. & des deux autres Valois qui regnèrent après lui. Le Connétable de Montmorenci la peint d'abord de ces couleurs: « » C'est un esprit vaste & profond,

» une ame ferme & indomptable,
» & qui malgré sa roideur, sçait se
» plier & prendre toutes les for-
» mes qui lui sont utiles; elle a
» les qualités de toutes les situa-
» tions où elle se trouve, & l'ambi-
» tion de tous les états. » Frivole & enjouée sous François I. souple & complaisante à l'égard de Henri II. aujourd'hui *vous l'allez voir appliquée, sérieuse, absolue, jalouse de l'autorité, haute, ou affable selon ses besoins, renfermée dans elle seule, ayant l'air de se livrer, & échappant tout à coup. Seigneur, je la connois, elle ne m'a jamais trompé &c.*

Cette Reine paroît ensuite & acheve elle-même son Portrait. C'est surtout dans la Scène VI, que sont les grandes touches. On y place Catherine avec la Duchesse de Montpensier, & celle-ci insistant beaucoup sur la grande puissance de Messieurs de Guise, la Reine dit: » Eh bien, Duchesse;

» nous verrons. Si Messieurs de Guise
» me causent trop d'embarras, il
» faudra se rejetter du côté du Prin-
» ce de Condé; & au pis aller, en
» balançant les uns par les autres,
» & en leur donnant de la jalou-
» sie tour à tour, je les affoiblirai
» mutuellement, & mon autorité
» s'accroîtra de leur division. Qu'ils
» se gardent tous d'irriter Médicis,
» il leur en couteroit cher pour me
» connoître. A armes égales, je
» ne serai que Politique; mais si
» l'on osoit me résister en face,
» Duchesse, l'Italie qui m'apprit
» l'Art de feindre, m'apprit aussi
» celui de me venger. »

Dans le second Acte trois Scènes très-remarquables : celle où les deux Guise, les Duc & le Cardinal, dévoient tout leur caractère; celle où la Reine tient Conseil sur les affaires de la Religion; celle où la même Princesse consulte Luc Gaurie sur les destinées de la famille Royale. Il y a dans tout ceci

des traits vraiment Dramatiques. Gauric surtout faisant le Prophète dit des choses qui auroient un grand effet dans la bouche d'un Acteur. D'abord il annonce les regnes malheureux des quatre * Fils de la Reine Catherine; & interrogé ensuite sur les aventures de la Princesse Marguerite qui fut depuis l'Epouse de Henri I V. il dit: » Marguerite!.... Oh étrange spectacle!..... Arrête Princesse infortunée! Quel est le lit » nuptial où tu vas monter! Les » furies éclairent cette fête avec » des Serpens enflammés! Des ruisseaux de sang environnent la » couche Royale! Nuit horrible » où la mort veille au lieu de » l'Hymen! (*tout ceci fait allusion*

---

* François I I. Charles I X. Henri I I I. furent tous trois Rois de France; le dernier, nommé Duc d'Alençon, fut couronné Duc de Brabant & Comte de Flandres.

au massacre de la S. Barthelemi qui suivit ce Mariage) » Margue-
» rite ! reveille-toi, sauve du moins
» ton généreux époux. Hélas il
» cessera bientôt de l'être, sans
» cesser de vivre, & je te vois sur
» la tête une couronne que tu par-
» tages avec une autre ! Cepen-
» dant, Madame, rassurez-vous
» pour elle; par un effet singulier
» de la bizarrerie de ces tems mal-
» heureux, je vois cette même
» Marguerite, au milieu de tant
» d'horreurs, accompagnée de plai-
» sirs : chose incroyable ! Aucun
» de ces évenements ne semble la
» regarder ; l'ambition trop occu-
» pée ailleurs ne songe point à el-
» le, & laisse son cœur en repos.
» Tandis que tout gémit, la seule
» Marguerite est tranquille, & cou-
» le sa vie dans les fêtes & dans les
» jeux. »

Le troisiéme Acte commence par une Sçène où la Roche-du-Maine discourant avec la Reine, appré-

cie au juste le mérite de Gauric. »
» C'est, *dit il*, un fort honnête
» homme... & le plus grand fou
» que je connoisse, qui n'a jamais
» menti, & qui n'a jamais dit un
» mot de verité... Comment cela
» se peut-il, repond la Reine?
» Parcequ'il est fou, reprend la
» Roche-du-Maine; qu'il voit tout
» ce qu'il veut & ce qu'il ne veut
» pas, & que son imagination se
» promène toujours hors de ce
» monde-ci. Cela est bientôt dit,
» ajoute la Reine; mais les prédic-
» tions qu'il a faites.. Il faut bien,
» replique la Roche-du-Maine,
» que sur la quantité il en réussisse
» quelque-une, & moi si je voulois
» m'en mêler je serois sorcier com-
» me un autre. »

Ceci est suivi d'un petit détail où ce Courtisan, toujours sur le ton de la plaisanterie, rabaisse un peu les exploits principaux du Duc de Guise; comme la défense de Metz & la prise de Calais. Sur-

quoi la Duchesse de Montpensier, un des personnages de la Scène, dit à la Reine : *Madame si on le laissoit faire, il diroit qu'Alexandre étoit un poltron & que César n'avoit point d'esprit.* Et la Roche-du-Maine répond : » Non, avec » votre permission, je ne dirois pas » cela ; mais je dirois que, si Ale» xandre n'étoit pas mort d'une pleu» résie, il feroit mort de mort vio» lente ; & que César n'eut que ce » qu'il méritoit d'avoir voulu asser» vir sa patrie, & s'emparer de la » suprême autorité ; parceque c'est » assez là comme finissent les hom» mes avantageux qui veulent do» miner les autres. »

La suite de cet Acte roule sur la conjuration d'Amboise dont on découvre l'intrigue & les circonstances. Il y a une Scène du Prince de Condé, & de l'Amiral de Coligni, où ce dernier, le plus honnête homme de sa secte, détourne le Prince d'entrer dans la

révolte. *Seigneur*, lui dit-il, *je n'entends que la voix du devoir, & cette voix m'apprend que tout sujet qui s'arme sans l'ordre de son Roi est un Rebelle.* Ce sentiment & une multitude d'autres également sages, font regretter le malheur d'un si grand homme, qui se perdit enfin par son attachement au Calvinisme.

Au IV. Acte on trouve trois nouveaux personnages, 1°. la Duchesse de Guise fille du Duc de Ferrare & de Renée de France, par conséquent petite-fille du Roi Louis XII. Cette Princesse étoit Catholique, mais elle n'approuvoit pas toutes les démarches de son mari & de son beau-frere le Cardinal contre les Sectaires. Il y a dans ce caractère quelque chose de fort intéressant, que nous ne pouvons faire sentir, autant qu'il seroit nécessaire 2°. Le Maréchal de Brissac : c'est un militaire décidé pour la Catho-

licité, ferme dans ses sentimens, bon serviteur du Roi, & attaché à Messieurs de Guise parcequ'il ne leur suppose que des intentions droites. 3°. Le Duc de Nemours Prince de la Maison de Savoye : on lui donne des inclinations pour la Duchesse de Guise, qu'il épousa en effet, quand elle fut veuve. Ces sentimens sont exprimés ici sans galanterie théâtrale.

Le recit des nouvelles révoltes du parti Calviniste occupe le reste de cet Acte.

Dans le V. La Scène est à Orléans, lieu destiné par le Conseil de François I I. à la tenue des Etats Généraux. On y voit le Prince de Condé détenu prisonnier, parce qu'il étoit entré dans la révolte des Religionaires ; l'empressement du Duc de Guise pour le faire condamner & exécuter à mort ; les incertitudes de la Reine sur le parti qu'elle doit prendre entre les

Princes du Sang & les Guises ; les agitations que cause la maladie du Roi, & les changemens que produit sa mort dans la fortune du Prince de Condé & de son frère le Roi de Navarre. Il ne faut rien perdre de toute cette suite d'événements qui se préparent, s'amenent, se lient & se développent les uns les autres. Nous finissons par ce beau monologue où la Reine se représente la situation de la famille Royale & des affaires. » Le » Roi n'a que peu de jours à vivre, » tout ce que Gauric m'a dit ne » me sort point de l'esprit. Il sem» ble qu'un mauvais genie déve» loppe à chaque instant ses pré» dictions ; des Spectres sans nom» bre m'obsédent toutes les nuits ; » je ne vois que des tombeaux & » des fleuves de sang autour de » moi. Chere ombre de mon mari, » c'est vous ! .... Non, ce mal» heureux enfant ne pouvoit pas » vivre ; & si nos secrets sont con-

» nus chez les morts, pourquoi
» m'accusez vous ? .... Mais que
» dis-je, & quelle est ma foiblesse ?
» Réveille-toi Médicis ; l'Etat est
» ta famille, & si François II.
» meurt, le Ciel l'aura permis pour
» sauver la France des divisions qui
» sont prêtes à la déchirer : la ca-
» lomnie m'attaque en vain ; ja-
» mais, si on en croit le peuple,
» un Prince n'est mort de sa mort
» naturelle ; mais ce peuple quand
» il aura senti ses véritables inté-
» rêts, reconnoîtra qu'une mino-
» rité véritable vaut mieux qu'une
» majorité imaginaire. Cependant
» quel parti dois-je prendre ? »

ARTICLE CXLVI.

REMERCIMENT DES HABITANS de la Ville de Paris à Sa Majesté au sujet de l'achevement du Louvre 8°. pag. 15. M. DCC. XLIX.

LE Public a si bien reçu *l'Ombre du grand Colbert*, qu'il en résulte une vérité très glorieuse à notre siècle. Cette vérité, qui mériteroit d'être publiée dans toutes les Langues, c'est qu'on estime encore le zèle des bons Citoyens; c'est que le langage qu'inspire ce zèle trouve encore des protecteurs. En évoquant l'ombre du Ministre de Louis XIV. M. de la Font de S. Yenne s'est expliqué sur l'état présent de nos Arts, & de Paris qui en est le centre, avec une franchise pleine de noblesse. On a senti dans les touches de son pinceau une force d'expression dirigée par l'abondance

l'abondance des lumiéres & commandée par l'amour du bien public. Si les interlocuteurs du Dialogue, Paris, le Louvre, l'Ombre ont fait quelques plaintes, répandu, quelques larmes, commencé quelques critiques, tout a paru légitime à cause du grand intérêt qui les faisoit parler ; & quel intérêt encore, celui d'honorer la patrie, de la rendre vénérable aux étrangers, d'immortaliser le siécle du Monarque qui fait notre bonheur.

Lorsque M. de la F. composoit son ouvrage, le Roi n'avoit pas donné ses ordres pour *l'achevement du Louvre* : objet si cher à toute la Nation. Il n'étoit encore question que de la place où la Statue de S. M. doit être érigée. Mais comme on devine quelquefois les choses qu'on souhaite avec ardeur, la ville de Paris, un des Interlocuteurs, dans le Dialogue, avoit déja un pressentiment de ce qui est arrivé depuis: » je ne sçaurois croire, di-

» soit-elle en adressant la parole au
» Louvre, que S. M. se borne à
» cette seule idée de décoration
» pour sa Capitale, & qu'elle ne
» jette pas quelques regards d'at-
» tention & d'amour propre sur
» vos beautés, dont la perfection
» feroit infiniment plus d'honneur
» à sa mémoire & à celle de son
» regne, que sa construction com-
» mencée n'en a fait à celui de
» Louis X I V. »

Les volontés du Roi se sont en effet déclarées; cet heureux mot qui doit combler les destinées du Louvre, s'est fait entendre, & a rempli de joye tous les amateurs des Arts, tous les bons François. C'est dans le transport de cette joye que les habitans de la Ville de Paris viennent de présenter à Sa Maj. leurs respectueuses actions de graces. Ce sentiment de reconnoissance est dans la petite brochure que nous annonçons, & l'on y reconnoît aisément l'Auteur de l'Om-

bre du Grand Colbert. Citons d'abord ce morceau.

» C'étoit depuis longtems un » sujet de douleur bien sensible » aux vrais François & aux Citoyens » zélés pour leur patrie, d'avoir » dans le sein de leur Capitale un » Palais d'une aussi rare beauté, & » de le voir non seulement impar» fait & livré par son abandon à » une ruine prochaine, mais en» core enseveli dans le déshonneur » & fermé aux regards mêmes de » votre peuple & à l'admiration » des Etrangers. »

On voit ici comme en abregé tous les regrets du Louvre, de l'Ombre de Colbert & de la Ville de Paris, sur l'état de solitude où se trouve actuellement cet auguste Palais. On y reconnoît, sous des mots couverts, toutes les réfléxions que ces trois Interlocuteurs faisoient contre les embarras indécents dont la Cour du Louvre est remplie, dont la belle Colon-

nade eſt maſquée : embarras (nous oſons le dire) qui ne ceſſeront d'affliger les Citoyens & les Etrangers que quand la voix redoutable de Sa Majeſté ou plûtôt la crainte ſeule de ce tonnerre, les aura fait diſparoître. Nous ne ſommes ici que l'écho d'un million de bouches. Nous François, nous ſerviteurs & ſujets fidéles du meilleur des Rois, nous voulons voir ſa demeure, ſon ſanctuaire : nous voulons contempler ces ſuperbes colonnes qui nous repréſentent ſi bien la grandeur de notre Maître. Et quel particulier pourroit bien nous diſputer un plaiſir, auquel notre amour & la volonté de Louis XIV. nous donnent des droits impreſcriptibles ?

A cette occaſion les habitans de Paris, ou, ſi l'on veut, l'Auteur de leur remerciment, forment un parallèle merveilleux. S'il n'y avoit eu qu'un exemplaire des chef-d'œuvres de notre Théâtre François, des belles pièces, par exem-

ple, de Corneille & de Racine, & qu'un ordre suprême *l'eût renfermé dans un cabinet inaccessible*, quelle perte n'eût point fait notre Littérature ; *& comment aurions nous pu, sans la publicité de ces glorieux Titres, convaincre tous les peuples de l'Europe de notre primauté littéraire?* L'application se fait de soi-même à la belle Colonnade du Louvre. » Il en est de même, » Sire, de l'ouvrage admirable de » Perrault, & de la sublime ordon- » nance de ces majestueux Portiques, » rivaux de ceux d'Athènes & de Ro- » me par leurs sçavantes proporti- » ons & leur magnifique étenduë, « qui forment la superbe façade de » votre Palais. Elevés au milieu » de nous, & interdits à nos re- » gards, on eût été réduit à les » admirer dans des descriptions, » dans des gravures : Mais quelle » froide admiration ! quel parallè- » le, en Architecture, de la vuë des » desseins avec celle du corps de

» l'édifice ! n'eſt-ce pas celui de
» l'ombre avec la réalité ? L'aſpect
» ſeul de la grandeur de toutes ſes
» parties, de la juſteſſe de leurs
» proportions & de l'harmonie qui
» en réſulte, porte à l'ame cette im-
» preſſion de majeſté, qui la ravit
» & que rien ne ſçauroit égaler ni
» ſuppléer. »

La Colonnade à été célébrée par tous les hommes de goût : mais M. de la F. en eſt ſingulièrement & par excellence le Panégyriſte. C'eſt qu'il joint le talent de penſer & d'écrire aux connoiſſances des regles de l'Art : c'eſt que la nobleſſe de ſes idées meſure en quelque ſorte toute la grandeur de l'édifice. Pour rélever le mérite de Perrault qui en eſt l'Auteur, il rappelle les rivalités de ſes concurrents. » Quel projet chimerique
» (dirent-ils à la premiere propo-
» ſition de ſon deſſein) de vouloir
» élever une Architecture ſolide
» ſur de telles proportions ? A-t-on

» l'exemple de quelque édifice, où les
» Architraves, les Plat-fonds ayent
» une portée de cette étendue dans
» les entre-colonnes? A peine l'en-
» tablement & l'attique seront
» construits, que l'on verra par
» leur charge affaisser ces platte-
» bandes hardies, & la ruine de
» l'édifice est certaine. Genies vul-
» gaires! Censeurs aveugles! qui
» ignoroient les ressources de ce
» grand Architecte dans la Science
» de la Géometrie & de la Mécha-
» nique, surtout dans celle du trait
» & de la coupe des pierres: Scien-
» ce qui tient du prodige, & dont
» l'œil admire d'autant plus les
» merveilles, qu'il les voit avec ef-
» froi: ce fut par elles que Perrault
» triompha &c.

Dans ce combat de sentimens entre les Maîtres de l'Art, Colbert n'est pas oublié. » Sûr de
» la science de Perrault il méprise
» les menaces de ses envieux, quoi-
» qu'importantes en apparence, &

» avec une hardiesse tranquille,
» on travaille à l'éxécution ; l'ou-
» vrage s'élève & leurs cris conti-
» nuent. Qu'est-il arrivé ? Le tems
» a démontré leur ignorance, &
» éternisé l'habileté de l'Architec-
» te. Depuis 79. ans ce miracle
» de l'Art, cette Colonnade sub-
» siste &c. »

A la suite de ce morceau, les Habitans de Paris témoignent le désir qu'ils avoient conçu de voir la Statue du Roi placée à l'entrée du Louvre. Si cet avantage ne leur est pas accordé, ils se félicitent du moins des ordres donnés pour la perfection de cette Royale demeure. Ils attendent surtout avec impatience la chûte de ces bâtiments *ennemis de la gloire* du Roi *& de la nôtre*. » Leur chûte,
» ajoutent les Parisiens, nous dé-
» couvrira le plus magnifique spec-
» tacle en ce genre, dont les yeux
» puissent être frappés. Quel beau
» jour pour cette Capitale ! C'est

» alors que toutes les voix de vos
» sujets déja réunies pour bénir le
» Monarque qui a donné si géné-
» reusement à toute l'Europe une
» Paix si désirée & si longtems
» attendue, formeront de nou-
» veaux concerts d'acclamations
» pour rendre graces à V. M. d'en
» avoir employé les avantages &
» les heureux loisirs à relever le
» goût des Arts &c. »

Sur la fin de cette Brochure, on adresse la parole aux Ministres de S. M. Ils sont tous caractérisés, par leurs emplois & leurs talents. Ils sont invités à signaler leur zéle pour la perfection de ce Palais dont la magnificence intéresse si fort toute la Nation. Ce morceau est éloquent & touchant, & en général toute cette brochure fait honneur aux sentimens de l'Auteur. Nous le prions, autant qu'il est en nous, de veiller sur nos Arts, de les encourager, de répeter souvent aux jeunes Artistes

ces mots que Juvenal adressoit aux Poëtes de son tems :

Hoc agite ô Juvenes : circumspicit & stimulat vos,
Materiamque sibi Ducis indulgentia quærit.

Ce que la flatterie seule disoit sous Domitien, la vérité est infiniment plus en droit de le dire sous Louis XV.

ARTICLE CXLVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

LE *Triomphe de la foi Catholique, sur les erreurs des Protestans, contenuës dans les œuvres Polémiques de feu Mr. Benedict Pictet, Ministre & Professeur en*

Théologie à Genêve. en 4. vol. in-12. A Lyon, chez Regnault Libraire ruë Merciere. A Paris, chez Jean-Thomas Herissant Libraire ruë S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. A Avignon, Chez François Girard Libraire, Place S. Didier.

Cet Ouvrage est un abregé des controverses les plus célèbres qui ont paru sur les matières contestées entre les Catholiques & les Protestans. L'Auteur y a réuni avec autant d'érudition & de solidité, que de netteté & de précision, tout ce qui a été dit de part & d'autre de plus essentiel & de plus intéressant. On trouvera donc ici, sous un seul point de vuë, un précis des erreurs des Protestans & des Dogmes Catholiques. On y prouve les vérités que l'Eglise enseigne, & que les Calvinistes combattent. On répond aux objections que proposent ceux-ci, & on n'obmet rien de ce qui peut découvrir

leurs illusions. L'Auteur doit les connoître, puisqu'elles l'avoient séduit lui-même. Eclairé par les lumières de la grace ; désabusé par des personnes habiles ; & détrompé par une étude sérieuse & constante des matières qui concernent la Réligion, il a renoncé par une abjuration solemnelle à la prétentenduë réforme. C'est pour engager ses anciens frères à imiter son exemple qu'il a composé cet ouvrage où il a recueilli tout ce qu'il y a de plus propre à les remettre dans la bonne voye. M. Vernet, leur donne les moyens d'y rentrer. C'est un guide qui montre le chemin où il s'est égaré : il en fait connoître les dangers, il ne peut les ignorer, puisqu'il a suivi longtems ce chemin, avec autant de sécurité & d'obstination que peuvent faire ceux que l'erreur a le plus aveuglés. Il découvre l'unique voye de leur salut ; il prouve par des raisons sans replique, qu'il est d'une né-

cessité indispensable de la suivre. Tout ce qu'il dit, pour en convaincre les Protestans, est très capable de les ramener dans cette voye ; il est pour eux de la derniere conséquence d'examiner, au moins, s'ils doivent la suivre. On espère que l'exemple & l'Ouvrage de l'Auteur pourront faire sur eux quelques impréssions.

Nous plaçons ici cette nouvelle Litteraire telle que nous l'avons reçuë de Lyon; elle n'est ni assez précise ni assez bien écrite ; mais elle indique un fait qui nous touche extrémement; sçavoir la conversion & l'abjuration de Mr. Vernet, sans doute celui qui étoit ci-devant Professeur d'Histoire & de Belles-Lettres à Genève. Nous attendons avec impatience qu'on nous communique son livre qui ne peut manquer d'être excellent. Nous en jugeons par ses autres ouvrages dont nos Mémoires ont si souvent parlé avec éloge. Le tems nous apprendra aussi

l'histoire & les suites de son heureux retour au sein de l'Eglise : évenément qui est véritablement le triomphe de la Grace & de la foi Catholique.

DE BORDEAUX.

L'ACADEMIE des Belles-Lettres, Sciences & Arts, établie en cette ville, distribue, chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc DE LA FORCE. C'est une Médaille d'Or de la valeur de trois cens livres.

Elle avoit donné pour sujet du prix de la présente année, *la cause de la muë de la Voix*, elle n'a pas été satisfaite des Dissertations qui lui ont été envoyées, & n'a point adjugé de prix.

Elle propose aujourd'hui deux sujets pour deux Prix, qui seront distribués le 25. Août 1751.

Le premier sujet, *est l'explication de la nature & de la formation*

de la Grêle. Le second est de sçavoir, *s'il y a des Médicamens, qui affectent certaines parties plutôt que d'autres du Corps humain, & quelle seroit la cause de cet effet.*

Les Dissertations sur ces deux sujets ne seront reçûës que jusqu'au premier May de l'année 1751. Elles peuvent être en François, ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractères bien lisibles.

Au bas des Dissertations, il y aura une Sentence; & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités.

Les Paquets seront affranchis de Port, & adressés à M. le Président BARBOT, *Secretaire de l'Academie, sur les Fossés du Chapeau Rouge; ou au* Sr. BRUN, *Imprimeur aggregé de ladite Académie, ruë Saint Jâmes.*

De Paris.

Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoise, par M. Ménage, avec les origines Françoises de M. de Caseneuve, les additions du R. P. Jacob, & de M. Simon de Valhebert, le discours du R. P. Besnier, sur la Science des Etymologies & le vocabulaire hagiologique de M. l'Abbé Chastelain.

Nouvelle édition dans laquelle outre les origines & les additions ci dessus, qu'on a insérées à leur place, on trouvera encore les Etymologies de Messieurs Huet, le Duchat, de Vergy & plusieurs autres.

Le tout mis en ordre, corrigé & augmenté par M. A. F. Jault Professeur au Collège Royal. Deux Volumes. in fol. proposé par souscription. Chez Briasson rue S. Jacques à la Science. 1750.

Le titre de ce Livre montre tout ce qu'il doit contenir. Un avis au public, joint à la même feuille & très bien écrit, très bien circonstancié, fait voir en général l'ancienneté & l'utilité des Livres Etymologiques.

On entre delà dans le détail des pièces qui composeront le présent Dictionnaire. Ce sera, pour le fond, l'ouvrage de M. l'Abbé Ménage, mais si augmenté, si enrichi, si avantageusement rangé & proposé, qu'on peut se flatter d'acquerir un livre qui manquoit à la Litterature, un livre classique en son genre. On joint ici des exemples choisis sans affectation, & l'on avertit que le premier Tome de ce Dictionnaire est entierement imprimé; que le second sera achevé au mois de Juin 1750. que la souscription demeurera ouverte jusqu'à la fin de May de la même année, & qu'on payera 32. livres pour l'avoir en feuilles; sçavoir

18 en souscrivant & 14 en retirant le livre six mois au plutard, après qu'il aura été publié. Ceux qui n'auront pas souscrit à tems payeront les deux Vol. en feuilles 42. liv.

Avis au Public sur la collection des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts connus sous le nom de Mémoires de Trévoux depuis 1701 qu'ils ont commencé jusques & compris l'année 1750 en 206 Vol. in-12. Chez Briasson rue St. Jacques à la Science & Chaubert Quai des Augustins à la Renommée.

Ces deux Libraires ont rassemblé toutes les parties des Mémoires de Trévoux. Ils ont réimprimé, réparé, vérifié tout ce qui en avoit besoin. Ils se sont mis en état de fournir le Recueil entier, qui contiendra cinquante années, à 300 liv. l'exemplaire complet en feuilles. Tel sera l'ordre du payement

ou de la souscription : En assurant l'exemplaire d'ici au premier d'Avril. 1750 60 liv.

En recevant les années 1701 à 1705 en 20 Tomes, en Mai 1750	30
En recevant les années 1706 à 1710 en 20 Tomes, en Juillet 1750	30
En recevant les années 1711 à 1715 en 20 Tomes, en Septembre 1750	30
En recevant les années 1716 à 1720 en 18 Tomes, en Novembre 1750	30
En recevant les années 1721 à 1725 en 20 Tomes, en Janvier 1751	20
En recevant les années 1726 à 1730 en 20 Tomes, en Mars 1751	20
En recevant les années 1731 à 1735 en 21 Tomes, en Mai 1751	20
En recevant les années 1736 à 1740 en 23 Tomes, en Août 1751	20
En recevant les années 1741 à 1745 en 20 Tomes, en Octobre 1751	20
En recevant les années 1746 à 1750 en 24 Tomes, en Décembre 1751	20
Total 206 Tomes	300 liv.

Ceux qui auront besoin de mois séparés pour completter leurs sui-

tes, pourront, durant la souscription seulement, s'en fournir chez les mêmes Libraires à raison de douze sols le mois.

Ceux qui désireront profiter des avantages de la souscription, sont priés de faire assurer promptement les exemplaires qu'ils souhaiteront, parcequ'il n'y a que peu d'exemplaires qu'on puisse completter, & s'il en reste aux Libraires ils se réservent de les vendre après le premier de May 1750 463 liv. 10 s. à raison de 15 s. le mois qui est le prix ordinaire.

Ceux qui auront assuré les exemplaires, seront tenus de les retirer dans toute l'année 1752 au plus tard, sans quoi les avances qu'ils auront faites seront perdues pour eux.

On travaille à une table des Matières des 206 Volumes qui sera imprimée par les mêmes Libraires. On l'annoncera au Public quand elle sera achevée.

Tel est, à peu-près, tout cet Avis, hors quelques éloges que les Libraires ci-dessus nommés donnent à ce grand Recueil. Nous ne parlerons point le même langage, parceque le public est en possession du Livre, & que c'est à lui seul de prononcer sur sa valeur & sur le degré d'estime qu'il mérite. Nous observons seulement que cette publicité de l'ouvrage distingue fort la présente souscription. Par là on ne trompe personne, on n'expose point les Lecteurs à trouver mauvais ou médiocre, un livre annoncé comme excellent avant qu'il sorte du Porte-feuille de l'Auteur. On présente les Mémoires de Trévoux tels qu'ils sont depuis 50 ans; on promet d'y joindre une Table des matières pour en faciliter l'usage; on propose pour l'acquisition un prix qui paroît modique, vu le nombre des Volumes & la difficulté de les rassembler. Voilà tout ce que nous

avons à dire d'une collection dont la suite seroit excellente, si nos talens répondoient au desir que nous avons de satisfaire le public.

Nouveau supplément au Dictionnaire Historique-Généalogique-Géographique de M. Louis Moreri, pour servir à la derniere Edition de 1732 & aux précedentes. 2. Vol. in fol. chez Vincent, Coignard & Boudet, le Mercier, de Saint, Saillant & Jean Thomas Hérissant. M. DCC. XLIX.

Cet ouvrage, dont la lecture nous occupe agréablement depuis quelques semaines, fournira plusieurs extraits à nos Mémoires. Nous parlerons aussi dans des Articles séparés des Livres suivants.

L'Ecole du Jardin potager, qui comprend la description exacte de toutes les Plantes potagères, les qualitez des terres, les situations & les climâts qui leur sont propres, la

culture qu'ils demandent, leurs propriétés pour la vie, leurs vertus pour la santé, les différens moyens de les multiplier, le tems de recueillir les graines, leur durée &c. la manière de dresser & conduire les couches, d'élever des Champignons en toutes saisons &c. Par l'Auteur du Traité de la Culture des Pêchers: 2. vol. in-12. chez Boudet & le Prieur ruë S. Jacques M. DCC. XLIX.

Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de J E S U S, *XXVII Recueil* in-12. Chez les FF. Guerin ruë S. Jacques M. DCC. XLIX.

La Religion Chrétienne prouvée par les faits. Par M. l'Abbé Houteville de l'Academie Françoise. Nouvelle édition 4 Tomes in-12 chez P. G. le Mercier ruë S. Jacques M. DCC. XLIX.

Traité d'Optique Méchanique, dans lequel on donne les regles & les proportions qu'il faut observer pour faire toutes sortes de Lunettes d'approche, microscopes simples & composés, & autres ouvrages qui dependent de l'Art, avec une Instruction sur l'usage des Lunettes ou conserves pour toutes sortes de vuës. *Par M. Thomin Ingenieur en Optique, de la societé des Arts*, chez Coignard & Boudet ruë S. Jacques 8°.

La Rhétorique du Prédicateur Traduite du Latin d'Augustin Valerio, Evêque de verone & Cardinal, composée par l'ordre de S. Charles Borromée &c. Par M. l'Abbé Dinouart. Chez Nyon fils & Guillyn, Quai des Augustins in-12 M. DCC. L.

Les études convenables aux Demoiselles, contenant la Grammaire, la Poësie, la Rhétorique, le commerce

Commerce des Lettres, la Chronologie, la Géographie, l'Histoire, la Fable Heroïque, la Fable Morale, les regles de la bienséance, & un court Traité d'Arithmetique: Ouvrage destiné aux jeunes pensionnaires des Communautés & Maisons Religieuses. A Lille chez Panckoucke & se vend à Paris chez Tillard Quai des Augustins. 2 vol. in-12. M. DCC. XLIX.

Exposition abrégée des preuves historiques de la Religion Chrétienne, pour lui servir d'Apologie contre les Sophismes de l'Irréligion: Ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse. Par M. Beauzée. Chez Delaguette ruë S. Jacques in-12. M. DCC. XLIX.

Considérations sur l'origine & le progrès des Belles Lettres chez les Romains & les causes de leur décadence, par M. l'Abbé le Moine d'Orgival, chez Delaguette ruë S.

Jacques in-12. M. DCC. XLIX.

Histoire Abrégée des plus fameux Peintres, Sculpteurs & Architectes Espagnols, avec une description exacte de leurs Œuvres, & de celles des étrangers qui se voyent dans le même Royaume. Traduit de l'Espagnol de Don Antonio Palamino Velasco, Peintre de la Chambre de Philippe V. chez Delaguette &c. in 12. M. DCC. XLIX.

Le Sieur *Baradelle*, Ingenieur du Roy pour les Instrumens de Mathématiques, donne avis à Messieurs les Chirurgiens, qu'il fait & débite le *Déluxatoire*, c'est à-dire, la machine pour *la* luxation des Os, de l'invention de M. Petit de l'Academie Royale des Sciences & de la Societé Royale de Londres, Censeur & Demonstrateur Royal &c.

Ce Déluxatoire n'est point embarrassant à porter, n'ayant que

quatre pieds huit pouces de longueur lorſqu'il eſt monté, ſur trois pouces trois lignes de large & un pouce ſix lignes d'épaiſſeur. Il ſe démonte en deux parties pour plus de facilité à le porter. Il ſe vend tout garni de ſes deux mouffles, & de la machine à rochet qui eſt attachée deſſus, avec la manivelle, des cordons de ſoye & des lacs auſſi de ſoye & de chamois avec l'Arc-boutant de chamois: enfin tout aſſorti, de ſorte qu'il n'y a plus qu'à en faire uſage. Le tout eſt tiré du Livre de l'Auteur.

Le ſieur Baradelle demeure toujours à Paris Quay de l'Horloge du Palais à l'Enſeigne de l'Obſervatoire.

Lettre de M. le Cat, Docteur en Médecine & Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, au P. B. J. *

M. R. P.

Je viens de lire dans le Journal des Sçavans de Novembre p. 744. une Lettre de M. le Dran, célébre Chirurgien de Paris, au sujet de la cure qu'il a faite à M. de Poinsabre Gouverneur de la Martinique. Il est dit dans cette Lettre que M. de Poinsabre *a consulté de tous les côtés les habiles Médecins & Chirurgiens, & qu'on ne lui a donné d'autre consolation dans son malheur, que le conseil de se faire tailler, dès que le plomb l'incommode-*

* Nous venons de recevoir cette Lettre, & nous la plaçons ici, parce qu'en rendant un témoignage honorable à la capacité & à la probité de M. le Dran, elle maintient aussi la grande & juste réputation dont jouit M. le Cat.

voit beaucoup. Si M. le Dran, M. R. P. s'étoit contenté de dire, *la plûpart de ceux que M. de Poinsabre a consultés ne lui ont donné d'autre consolation &c.* je n'aurois rien à dire; mais comme il fait cette proposition absolument générale, je suis obligé, pour ma propre réputation, d'avertir le Public qu'il y a ici une petite inadvertance ou erreur de la part de M. le Dran, qui a fort bien pu être trompé là-dessus par le récit de ceux qui s'intéressent au malade; car je connois la candeur & le désintéressement de ce grand & respectable Chirurgien, & j'en suis si convaincu, aussi bien que de son équité, que je suis persuadé qu'il ne prendra pas en mauvaise part l'anecdote suivante... Voici ce que M. le Dran me fit l'honneur de m'écrire sur cette belle cure, dans une lettre datée du 23. Août 1749.

» Je ne sçai si vous avez été
» consulté pour M. de Poinsabre.

» Gouverneur de la Martinique » qui est venu à Paris pour un » morceau de sonde de plomb du » poids de six gros qui lui étoit » resté dans la vessie, parce que » la sonde s'étoit cassée à la cour- » bure de l'uréthre. Je le lui ai » fondu dans la vessie, & rendu » coulant comme le vif argent. » Ainsi il l'a rendu avec les urines » & avec l'injection ; ce qui a été » fait en 8. jours, n'y employant » que 7. à 8. heures par jour. Je » l'ai remis en lingot, il l'a dans » sa poche, où il ne l'incommode » plus. Avant de l'entreprendre, » j'avois fait la preuve de la possi- » bilité sur un Crocheteur, à qui, » par deux fois, j'ai introduit dans » la vessie un lingot de plomb du » poids d'un gros, & à qui je l'ai » fondu de même en deux jours. » Vous ne serez peut-être pas fâ- » ché de cette nouvelle décou- » verte. Le cas d'une sonde de » plomb cassée dans la vessie, est

» rare ; mais ce sécret pourroit
» quelquefois être utile dans cer-
» taines playes d'armes à feu, où
» la structure de la partie ne per-
» met pas toujours de faire des
» incisions convenables pour aller
» chercher la bale &c.»

Voici ma réponse à cet article de la Lettre de M. le Dran, dans celle que j'eus l'honneur de lui adresser le 29 Août.

» Oui, Monsieur, j'ai été con-
» sulté pour M. le Gouverneur de
» la Martinique. Je lui ai conseil-
» lé de ne point se presser de faire
» faire l'opération, mais d'essayer
» auparavant ou de fondre les res-
» tes de sa canule de plomb, ou
» d'en tirer les fragments. J'avois
» conçu qu'on pouvoit lui fondre
» ce métal dans la vessie par le
» moyen même qui avoit causé
» son accident, c'est-à-dire, en lui
» injectant du Mercure crud dans
» la vessie. (Je sçavois, avec tous
» les Praticiens ; que plusieurs son-

» des de plomb se sont ainsi rom-
» puës, pour avoir été frottées de
» Mercure.) Au moins je me per-
» suadois, que si ce dissolvant ne
» rendoit point ces fragmens tout-
» à-fait liquides, il pourroit les
» rendre si mous, qu'on les tireroit
» ensuite avec une sonde à pince,
» faite sur le mécanisme d'une
» sonde, qui fait le sujet de la
» Planche 3. de mon Recueil &
» que j'ai l'honneur de vous adres-
» ser. Ce Monsieur doit avoir ma
» consultation. De quelque façon
» que vous ayez réüssi, Monsieur,
» la cure est très-heureuse, & je
» vous en félicite de tout mon
» cœur. »

J'ignore parfaitement, Mon Révérend Pere, si l'injection employée par M. le Dran, est celle de Mercure crud que j'avois projetté de faire à M. de Poinsabre, quand il me fit consulter avant son arrivée en France; mais ce qui est bien sûr, c'est que je ne suis pas de ceux

qui *ne lui ont donné d'autre consolation, que le conseil de se faire tailler. &c.* C'est tout ce que j'avois à prouver, après quoi j'ai l'honneur d'être, &c.

M. R. P.

Votre, &c.

Le Cat.

A Rouen, le 14. Novembre 1749.

Avis au Public, & Mémoire sur quelques singularités du Terroir de Gabian, & principalement sur la Fontaine d'huile de Petrole qui y coule. Par M. Riviere de la Société Royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. Broch. in 4°. de 28 pp. chez Pech. à Montpellier.

L'Avis n'est qu'une feuille volante qu'on vient d'imprimer par ordre de Monseigneur l'Evêque de Bésiers à qui Gabian appartient, & qui a le zèle d'en rendre le béné-

fice utile au Public. Cet avis est relatif au Mémoire de M. Riviere, qui est d'une date antérieure*, mais bon à renouveller selon les intentions du charitable Prélat, qui nous fait prier d'en dire deux mots, ajustés à la nature de nos Mémoires, consacrés à l'Histoire & au progrès des Sciences & des Arts.

La merveilleuse Fontaine en question entre dans l'Histoire scientifique & naturelle du Languedoc, de la France, de l'Univers : & l'utilité bienfaisante de son huile entre dans l'Art de la Médecine curative & topique. Gabian est un village du Diocèse de Béziers. A une demie lieuë de ce Village, est une colline appellée la *Montagne des Diamans*, à cause des crystaux à facettes qu'on y trouve, & dont M. Riviere atteste en avoir vu qui coupoient le verre.

On découvre ces diamans en labourant la terre, surtout si la pluye

* Il a été imprimé en 1717.

vient les laver de cette terre. Alors on voit des milliers d'Etoiles rendre les sillons tout brillans. Cela est curieux, & mériteroit bien d'être suivi par les Académies de Béfiers & de Montpellier. Tout ce terroir seroit digne de leur attention. Il a des mines de charbon & de vitriol. Que de Physiciens François qui croyent qu'il faut aller en Angleterre ou en Hongrie pour voir des mines de ces fossiles? Nous ne connoissons que ce qui est fameux, rien n'est fameux que de loin: *Minuit præsentia famam.* Scaliger étant allé sur les lieux pour voir le *Borametz* ou l'*Agneau plante*, dit après l'avoir vu, *Miracula fugiunt.* Les merveilles de la nature même ne sont admirées qu'à une juste distance. On avoit oublié Gabian à Béfiers, avant le digne Prélat qui en occupe le siége aujourd'hui.

On y trouve des *Belemnites* que quelqu'un croyoit qu'on ne trou-

voir que dans les Alpes Helvétiques. Ceux de Gabian sont-ils plus parfaits ? Nous n'avons garde de le décider. Brûlés, ils exhalent une odeur de vernis minéral. Les Belemnites ordinaires sentent la corne ou l'os brûlé.

Sur la cime d'une autre colline de Gabian, on trouve quantité de pierres ponces. Il y en a même une carrière presque entière. Bésiers est un climat chaud, tempéré cependant & délicieux. C'est de lui qu'on a dit : *Si Deus in terris, vellet regnare Biterris*. Ces pierres ponces annoncent le voisinage d'un feu souterrain, qui peut avoir été ou n'être plus, ou être assez profond & sous les Mers même de cette Côte.

Les huiles, les soufres & les bitumes dont ce terrain abonde, annoncent bien aussi des feux peu éloignés. Que sçait-on si par des veines secrettes, quelque branche des volcans, l'Ethna, le Vésuve, les

Strongyles, ne s'étend pas sous toute cette Côte de la Méditerranée, depuis l'Italie jusqu'au détroit de Gibraltar. Les Oliviers qu'elle porte, exclusivement à toutes les autres parties non maritimes de la Provence, du Languedoc, de l'Italie même, semblent dire quelque chose à cet égard.

Quoiqu'il en soit, le territoire de Gabian est plein de concrétions bitumineuses, & surtout d'un savon fossile & naturel, vrai savon, servant fort bien, quand on le veut, pour le blanchissage du linge, & pouvant peut-être servir encore mieux pour le blanchiment des toiles, qu'on envoye à deux cent lieuës de-là; de Bésiers, de Montpellier jusqu'à Senlis; où même, en double & triple surcroît de dépense, on fait venir pour cette opération des crayes savoneuses de Hollande.

Au pied de la colline précédente il y a une source d'eau minérale

intariſſable, bonne pour diverſes maladies. Mais c'eſt la Fontaine de Pétrole qui eſt ici le grand bienfait de la nature ou plutôt de ſon Auteur. M. Riviere croit que c'eſt l'unique de ſon eſpece en France. Elle ſort d'un rocher. L'huile y ſurnage toujours l'eau qui l'entraîne. Le ſingulier eſt que cette huile, minérale & terreſtre dans ſon origine, ſurnage pourtant auſſi nos huiles végétales d'olive, de noix &c. étant plus légere qu'elles & que l'eſprit de vin. La nature ne s'aſtreint à aucune loi : c'eſt que ſon Auteur eſt le Légiſlateur en perſonne, auſſi libre & indépendant qu'il eſt ſage & puiſſant.

Cette huile fut découverte, à ce qu'on croit, en 1608. On en ramaſſa pendant plus de 30 ans plus de 36 quintaux par an. Elle a paru diminuer enſuite de plus des deux tiers. Aujourd'hui le Fermier en recueille environ 400 livres par an. Dieu veut qu'on recueille les

fruits quand il les donne, puiſqu'il les retire lorſqu'on les néglige.

M. Riviere analyſe cette huile; il la diſtille, la rectifie, l'amalgame, la coagule &c. & y fait toutes les façons chymiques, en la comparant avec l'huile de ſuccin qui eſt tout ce qu'il a trouvé de plus analogue. Il conclut même que c'eſt *une eſpèce de ſuccin, qui a reſté liquide, pour n'avoir pas rencontré quelque eau ſalée ou quelque ſuc propre à le coaguler.* Cet Auteur analyſe auſſi l'eau minérale de cette fontaine, ſon écume, ſes bouës &c.

C'eſt l'avis joint à ce Mémoire, qui détaille les vertus de l'huile de Gabian. Elle appaiſe les douleurs de la goute, de la ſciatique, de la colique, des dents. Elle guérit la ſurdité provenant d'humeurs froides, les fiévres quartes & quotidiennes, les vers, la brûlure, la diſſenterie, les indigeſtions, les contuſions, foulures, diſlocation-

Elle eſt ſouveraine pour les enclouëures des chevaux &c.

Nous compoſons à grands frais, & ſans aucune certitude, du reſte fort groſſiérement, des thériaques, des confections, des médecines, des remédes ſans fin, ſans pouvoir atteindre à la propriété des ingrédiens, à la juſteſſe des doſes, à la fineſſe, à l'union intime des atomes, des molécules, des parties intégrantes, de ceux que la bonne nature a préparés, & qu'elle fait libéralement couler ou renaître partout & en tout tems, peut-être pour tous nos maux.

ARTICLE CXLVIII.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il eft fait mention dans les XIV. Volumes de ces Mémoires, pour l'Année M. DCC XLIX.

*On défigne par cette marque * les Livres qui ne font annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, THEOLOGIE, CONTROVERSE.

Défenfe des principaux Articles de la foi Catholique &c. par M. Tilly, Prémontré. Janvier pag. 85.
Differtation fur l'honoraire des Meffes. Janvier 97. Fevrier 225
Défenfe du Dogme Catholique fur l'éternité des peines. Par D. Sinfart Abbé de l'Ordre de S. Benoît. Avril 667. Mai II. vol. 1021.
Lettre au P. B. J. fur un Arti-

cle de ces Mémoires. May II. vol. 1043.
Conférences Ecclésiastiques d'Angers sur la Grace. Septembre 1727.
* Déclaration sur une manière de parler touchant le Systême de Spinosa. Janv. 188.
* *Causa Immaculatæ Conceptionis B. M. V. agitata & conclusâ &c.* Défense de l'Immaculée Conception de la S. Vierge par le P. Benoît Plazza Jesuite. Fev. 362.
* Description de la sagesse de Dieu dans les œuvres de la création. Fev. 367.
* Dissertations sur les prodiges les plus remarquables de la primitive Eglise &c. Fev. 368.
* Reflexions sur la Divinité de la Religion & contre le Déïsme. Mars, 571.
* Réponse au Journal Helvetique sur un Traité de controverse &c. Avril 760.
* *Venerabilis viri Jos. Mar. Tho-*

masii S. R. E. Card. Opera omnia. Œuvres du Card. Thomasio &c. Maï II. vol. 1115.

* *Proverbia Salomonis &c.* Traduction sur l'Hebreu, des Proverbes de Salomon. Juillet, 1469.

* Réflexions sur l'impiété &c. Août 1678.

* *De forensi Judaorum Buccinâ.* De la Trompette dont usoient les Juifs dans les Tribunaux de la Justice. Novembre 2440.

* *Herodiani Infanticidii vindiciæ &c.* Défense de la vérité du massacre des enfans &c. Novembre 2441.

* *De authenticis sacrarum script. apud S S. Patres lectionibus.* Des leçons authentiques de l'écriture qui se trouvent dans les S S. P P. Nov. 2441.

* *De futuro sæculo ab Hebræis ante captivitatem cognito &c.* De la connoissance que les Hebreux eurent d'une autre vie, avant que d'être emmenés en

captivité. Novembre, 2441.

* *Josephi olim Ægypti Proregis Religio vindicata &c.* Défense de la Religion du Patriarche Joseph. Nov. 2442.

* *Victor Serpentis Stygii promissus Gen. c. 3. v. 15. &c.* Promesse du Messie par le v. 15. du Ch. 3. de la Genèse. Nov. 2446.

* L'honneur de l'Eglise Catholique & des Souverains Pontifes défendu &c. Nov. 2455.

* Le Triomphe de la Foi Catholique &c. Décembre. 2590.

* La Religion Chrétienne prouvée par les faits, par M. l'Abbé Houteville. Nouvelle édition Décembre. 2603.

* Exposition Abregée des preuves de la Religion &c. Décembre. 2605.

§. II.

CONCILES, SAINTS PERES, AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

Lucii Cæcilii Lactantii opera &c. Nouvelle édition de Lactance

&c. Mai. I vol. 773.

* *Benedicti XIV. Pont. Opt. Max. de Synodo Diœcesanâ libri VIII. &c.* Traité de N. S. P. le Pape sur la manière de tenir les Synodes Diocésains, May II. vol. 1115.

§. III.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GEOGRAPHIE.

Dissertation sur l'année de l'exil d'Ovide. May II. Vol. 981.

Dissertation sur la Chronologie des Rois Merovingiens. Juin, 1291.

Nouvel abregé Chronologique de l'Histoire de France. Novembre, 2290.

* Petit Atlas de poche de la Province d'Utrecht. Mars 563.

* Géographie Moderne abrégée Mai I. vol. 942.

* Théâtre Historique, Géographique & Chronologique du Regne de Louis XV. Juin 1333.

* Observations sur la Carte du Golphe du Mexique &c. Sept. 1879.

* Plan de la ville de Berlin. Sept. 1881.

* Eléments de Cosmographie, pour servir d'introduction à la Géographie & à l'Histoire. Octobre I. vol. 2072.

Dissertations pour montrer le tems des Jeux Olympiques, Pythiens &c. Nov. 2442.

* Chronologie Historique & universelle &c. Nov. 2447.

§. IV.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Mémoires pour servir à l'Histoire de Jean de Pins, Evêque de Rieux, Mars 529.

Actes des SS. de Septembre T. I. Avril 647. Mai I. vol. 899. Mai. II. vol. 1008. T. II. Septembre 1705. Oct. I. vol. 1922. Décembre. 2519.

Histoire Ecclésiastique du R. P. Orsi. Juillet 1347. Août 1569.

Octobre I. vol. 1889. Oct. II. vol. 2124.
Discours sur la Consécration du Panthéon. Août 1637.
* Annonce d'une grande Collection d'Annales Ecclésiastiques. Janv. 184.
* *Vicennalia Brixiensia Emin. Card. Quirini &c.* La vingtième année de l'Episcopat de M. le Card. Querini à Brescia &c. Octobre I. Vol. 2021.
* *La España Sagrada* l'Espagne Sacrée &c. Octobre I. vol. 2035.
* Annonce d'un abregé de l'Histoire Ecclésiastique. Octobre I. vol. 2044.
* Lettre aux Auteurs de la nouvelle Gaule Chrétienne &c. Octobre II. vol. 2245.
* Des causes de la disette de monuments pour distinguer la multitude des Martyrs. Novembre 2440.
* Des Martyrs qui ont été reconnus tels sans avoir versé

leur Sang. Novembre 2440.

§. V.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Relation Historique du Voyage fait dans l'Amerique Méridionale; Janvier 54. Février 282. Mars 453.
Histoire Générale d'Allemagne Janv. 162. Février 324. Mars 514. Mai I. vol. 915. Mai. II. vol. 1054. Août 1553.
Nouvelle Traduction de Saluste Mai II. Vol. 961.
Histoire Générale des voyages, T. VI. Juin 1194.
La vie de Mahomet. Juin 1213.
Voyage Pittoresque de Paris. Juillet 1406.
Les vies de Solon & de Publicola. Juillet 1473.
Histoire abregée de l'Etat présent de la Suède. Août 1540.
Voyage à la Baye d'Hudson. Septembre 1751.
Histoire de Mouley Mahamet. Octobre

Octobre I. Vol. 1959.
Histoire de Pyrrhus. Octob. II. Vol. 2151.
* Histoire du Royaume de Suède. Fevrier 364.
* Description de la Laponie Suedoise. Fevr. 365.
* Histoire Générale d'Angleterre &c. Fevr. 366.
* Rélation des Voyages d'un Prince d'Asie. &c. Mars 561.
* Annonce d'une Histoire des Provinces-Unies. Mars 564.
* VII. Tome de l'Etat présent des Provinces-Unies. Mars 564.
* Notice de l'Etat ancien & moderne de la Province d'Artois. Avril 744.
* Rélation des Conquêtes faites dans les Indes par D. P. M. d'Almeïda. &c. Juin 1330.
* Rélation de tout ce qui s'est passé dans la Province de Groningue, pendant les troubles. &c. Juillet 1468.
* Description & Histoire des Villa-

ges de Nordwych. Juillet 1470.

* Voyage autour du monde de l'Amiral Anson. Juillet 1470.

* L'Almanach Orange, contenant l'Histoire des Princes d'Orange & de Nassaw, &c. Juillet 1471.

* Histoire du Stadhouderat *en Holl*, Juillet 1471.

* Le second Tome des Annales des Provinces-Unies. Juillet 1471.

* Histoire d'Aristomène. Juillet 1472.

* Abregé de l'histoire des Empereurs d'Orient. Octobre I. vol. 2028.

* Annonce de la suite de l'Histoire Générale d'Espagne par Ferreras. Oct. I. vol. 2053.

* Rélation Historique du Voyage fait à l'Amerique Meridionale, &c. Novembre 2453.

* Voyage à la Terre Sainte &c. Novembre 2454.

* Histoire Navale d'Angleterre &c. Nov. 2457.

des Sciences & des beaux Arts. 2631

* Lettres curieuses & édifiantes Décembre 2603.

§. VI.

ANTIQUITEZ, MEDAILLES, INSCRIPTIONS, ESTAMPES, &c.

Histoire des Rois de Syrie par les Médailles. Mai I. vol. 819.
Explication d'une Statue d'or trouvée en Bretagne. Juillet 1413.
Traité de Plutarque sur Isis & Osiris. Août 1505.
Dissertation du P. Panel sur une Médaille de Tarragone. Août 1607.
* Notice de la découverte de l'Ancienne Ville d'Herculea. Fevrier 559.
* Antiquités Hebraïques. Fevrier 361.
* Lettre au P. B. J. sur les Médailles des Rois de Thrace & du Bosphore. Fevrier 573.
* Catalogues raisonnés de M. Gersaint sur des Collections de Ta-

bleaux, d'Estampes &c. Avril. 763.

* Temple de la paix avec des inscriptions. Mai I. vol. 938.

* Estampe du Buffet d'Orgue de S. Sulpice. Mai II. vol. 1132.

* Estampe du Roi de Pologne Electeur de Saxe. Mai II. Vol. 1132.

* Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur des Antiquités concernant la famille de Charlemagne. Juillet. 1487.

* Réponse à une difficulté sur les anciennes fleurs de Lys employées dans les Armoiries de la Couronne. Septemb. 1877.

* De l'ancienne coutume qu'avoient les Romains d'adopter les Dieux des autres Nations. Nov. 2440.

* Lettre à M. le Cardinal Querini sur son Diptyque. Nov. 2442.

* Explication des abbreviations Grecques qui se trouvent sur les Monumens. Nov. 2443.

§. VII.

Morale, Sermons, Discours de Piete', Livres de De'votion.

Conférences Ecclésiastiques d'Angers sur les Cas réservés. Juin 1178.

Considérations sur le Génie & les mœurs de ce siécle. Octobre I. vol. 1902.

Essai sur divers sujets de Morale &c. Nov. 2273.

* Pensées sur divers sujets de Morale & de piété. Janvier 182.

* Ouvrage de piété, divisé en quatre parties. Janv. 183.

* Nouvelle édition de la Théologie Morale du P. Antoine. Fevrier 357.

* Sermon pour prouver que la Maison d'Orange est la vigne des Provinces-Unies. Mars 562.

* Trois Sermons sur les affaires

de Hollande. Mars 562.
* Avis pour la conduite d'un jeune homme. Mai I. vol. 936.
* Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde. Juin 1317.
* Sermons & Homélies sur le Carême. Sept. 1873.
* Sermons & Panégyriques de M. l'Abbé de la Tour. Octobre I. vol. 2049.
* Lettre à une jeune Dame &c. Oct. II. vol. 2261.
* Theorie des sentimens agréables &c. Nov. 2458.

§. VIII.

DROIT, LITURGIE, POLITIQUE.

Lettre au P. B. J. sur le Livre intitulé *l'Esprit des Loix*. Avril 718.
Observations sur les Grecs. Novembre 2310.
La voix libre du Citoyen, ou Observations sur le Gouvernement de Pologne I. partie. Décembre 2497.

* Traité pour prouver que le Comté de Hollande a été un Fief de l'Empire jusqu'à Philippe II. Mars 561.
* Les beaux jours de la Rép. de Holl. par l'élévation du Prince d'Orange au Stadhoudetat &c. Mars 562.
* Jours de joye tant desirés à l'occasion de l'élévation du Prince au Stadhoudetat &c. Mars 563.
* Introduction aux droits Seigneuriaux &c. Mars 564.
* Ordre nouveau dans lequel a été réduit le texte des Instituts de Justinien. Août 1688.
* Des principes de la Loi naturelle. Novembre 2442.
* Considérations désintéressées sur l'état présent des Provinces-Unies. Nov. 2451.
* Le changement du Théatre des Pays-Bas, chose étonnante arrivée en 1748. Novembre 2452.

* Les conditions & réglement d'un fond pour payer la pension des Veuves des Maîtres d'Ecole en Hollande. Nov. 2452.

* Petit Traité touchant le Commerce. Nov. 2452.

* Traité sur les Mariages clandestins. &c. Nov. 2453.

* Les Elements du Barreau &c. Nov. 2456.

* Traduction des Traités de Charles du Moulin sur les Fiefs &c. Nov. 2457.

§. IX.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE.

Traité de la Cephalatomie. Janvier 45.

Leçons de Physique expérimentale par M. l'Abbé Nollet. Janv. 115 ; Fevr. 241.

Essai sur l'Electricité. Février 344.

Dissertation sur l'utilité de la soye

des Araignées. Mars 389.
Entretiens ſur la cauſe de l'inclinaiſon des orbites des Planettes. Mars 407.
Conſultations de pluſieurs Médecins, &c. Mars 499.
Mémoires ſur differens ſujets de Mathématique. Avril 602.
Telliamed, ou Entretiens d'un Philoſophe Indien. Avril 631.
Obſervations Aſtronomiques *en Eſpagnol*. Avril 694.
Eſſai ſur la Caſtramétation. May I. vol. 849.
Diſſertation ſur le mal de Gorge Gangreneux. May I. Vol. 869.
Grammaire des Sciences Philoſophiques. Mai I. Vol. 889.
Extrait d'un Traité démonſtratif de la Quadrature du cercle, &c. Mai II. Vol. 996.
Diſſertation ſur la maladie des Beſtiaux, &c. Mai II. Vol. 1037.
Mémoire & Dialogue ſur la goutte. Mai II. Vol. 1089.
Expériences ſur l'Electricité. Juin 1273.

Question de Medecine sur l'usage du cuivre. Juin 1255.
Recueil de traités sur l'Electricité. Juillet 1360.
Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort. Juillet 1422.
Systême moderne de Cosmographie. Août 1586.
Origine de l'Univers. Août 1623.
Elemens d'Astronomie physique. *Sept.* 1737.
Plantes de l'Isle de Ceylan examinées par M. Linnæus. Sept. 1787.
Le Jardin des Plantes d'Upsal. Septembre 1796.
De la nourriture de Pythagore à l'usage de la Medecine. Sept. 1803.
Des Maladies des yeux par M. Boerhaave. Septembre 1814.
Dissertations de M. Olaüs Celsius sur les plantes de l'Ecriture Sainte. Septembre 1826. Nov. 2430.
Traité des Systêmes. Septembre 1836.

Histoire Naturelle, avec la description du Cabinet du Roi. Septembre 1853. Oct. II. vol. 2226. Nov. 2362.

La Science du Maître d'Hôtel Cuisinier. Oct. I. vol. 1987.

Méthode naturelle de guérir. Oct. II. vol. 2101. Nov. 2379.

Lettre de M. le Chevalier de la Pleigniere, sur le Manège. Oct. II. vol. 2204.

La Figure de la Terre. Nov. 2321. Décembre 2478.

Cours de Mathématique. Nov. 2390.

La Théorie & la pratique du Jaugeage des Tonneaux. Déc. 2541.

* Horloge perpétuelle pour toute la Terre. Janv. 185.

* *Selectæ Theses ex Logicâ & Physicâ, &c.* Thèses de Logique & de Physique, avec une supputation des vapeurs que la Mer Méditerranée fournit. Février 359.

* Le Cabinet Mathématique, &c.

Février 367.

* Nouvelle Théorie de la Figure applatie de la Terre, &c. Fév. 367.

* Traité de Chirurgie, &c. Mars 560.

* Principes de la Géométrie-Pratique, &c. 561.

* Traité des Eaux Minérales de Clèves. Mars 563.

* Représentation géométrique de l'Eclipse du 25. Juillet 1748. Mars 564.

* Grammaire des Sciences Philosophiques, &c. Mars 573.

* Almanach sur la connoissance des Diamans. Mars 574.

* Traité de la petite Vérole, &c. Mai II. vol. 1117.

* Lettres sur le projet d'une Place destinée à la statuë du Roi. Mai II. vol. 1120.

* Examen du Sophisme prétendu de Zenon. Mai II. vol. 1134.

* Géométrie Elémentaire d'Euclide par M. Gallimard. Juin 1321.

* Livres Anglois de Mathématiques, &c. Juin 1325.
* Mémoire pour l'achévement du Louvre. Juin 1326.
* Observations sur la Fontaine de Marsac en Périgord. Juin 1344.
* *Tabulæ Sceleti & Musculorum*, *&c.* Planches du Squelette humain, &c. Juillet 1470.
* Le Magasin augmenté de Chirurgie. Juillet 1470.
* *Elementa Physiologiæ*, *&c.* Elémens de Physiologie, par M. Lieutaud. Juillet 1472.
* Le Règne minéral, divisé en classes, &c. Août 1671.
* Le Règne aquatique, divisé en classes, &c. Août 1672.
* Dictionnaire universel de Mathématique, &c. Sept. 1878.
* *Scientia rerum naturalium*, *&c.* Physique du Pere Zanchi, J. Oct. I. vol. 2026.
* Recueil de plusieurs anciens Ouvrages de Médecine. Oct. I. vol. 2030.
* Lettre sur une rouë tournant

sous l'eau, &c. Oct. I. vol. 2032.
* Description d'un Globe Terrestre, placé à Gironne. Oct. I. vol. 2037.
* Dissertation sur la nature & la cause de la rage. Oct. I. vol. 2045.
* Cours de Chimie de Montpellier. Oct. I. vol. 2047.
* Recueil de différents Traités de Physique, &c. Oct. I. vol. 2053.
* Lettres concernant l'opération de la taille, &c. Oct. I. vol. 2054.
* Description du mal de gorge, accompagné d'ulcères. Oct. I. vol. 2066.
* Théorie du mouvement des Apsides, &c. Oct. I. vol. 2069.
* Théorie & pratique de l'Astronomie. Nov. 2443.
* Instruction claire sur la théorie & la pratique de l'Anatomie. Nov. 2445.
* Dissertations diverses de M. Linnæus. Nov. 2451.
* Le Jardinier Hollandois. Nov. 2452.

* Art de faire éclore & d'élever des Oiseaux domestiques, &c. Nov. 2457.

* L'Ecole du Jardin Potager. Déc. 2602.

* Traité d'Optique-Méchanique, &c. Décembre 2604.

* Annonce d'un Instrument pour la luxation des os. Décembre 2606.

* Lettre de M. le Cat au P. B. J. Décembre 2608.

* Mémoire sur quelques singularités du terroir de Gabian &c. Décembre 2614.

§ X.

ELOQUENCE, RHETORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Poëmes du P. Noceti, sur l'Iris & l'Aurore Boréale. Février 304. Juin 1155.

Cours de Belles-Lettres. Fév. 516.

Anti-Lucrèce, traduit par M. de Bougainville. Avril 581. Mai II. vol. 1072. Août 1518.

Poëme de Pierre d'Ebulo, &c. Avril 683.

Recueil des Poësies d'Adrien Reland. Juin 1225.
Piéces Dramatiques du P. Porée J. Juin 1260.
Oraisons choisies de Démosthène. Juillet 1452.
Malthe ou L'Isle-Adam, Poëme. Septembre 1697.
Choix de différens morceaux de Poësie traduits de l'Anglois. Octob. I. vol. 1911.
Le Théâtre Anglois, T. VII. Oct. I. Vol. 1944. T. VIII. Oct. II. Vol. 2081.
Poëtique Françoise à l'usage des Dames. Oct. I. Vol. 1973.
Recueil de Poëmes didactiques. Oct. I. Vol. 1996.
Idée de la Poësie Angloise. Oct. II. Vol. 2194.
* Nouvelles étrennes contenant un Recueil de chansons morales. Janv. 184.
* Recueil de Sonnets Italiens. Fevr. 361.
* Nouvelle Edition de Démosthène. Fevr. 367.

* Nouvelle Edition des Oraiſons d'Iſocrate. Fevr. 368.
* Nouveaux Eléments de la Langue Grecque. Mars 560.
* Poëſies compoſées ſur la mort de Samuel Coënrand de Bruyne. Mars 563.
* Diſſertations ſur la Grammaire ſacrée. Mars 564.
* Antenor ou la Rep. de Veniſe, Poëme, &c. Mars 570.
* Œuvres de M. Autreau, Mars 573.
* Poëſies ſur le retour de la paix. Avril 747. *& ſuiv.*
* Parallèle de Louis XV. avec Louis XIV. Avril 754.
* Harangue ſur la paix, par M. le Beau. Avril 755.
* Harangue ſur la paix, par le P. Geoffroi J. Mai I. Vol. 947.
* Diſcours en vers & autres Poëſies. Mai II. vol. 1103.
* Panégyrique de Louis XV. Vainqueur pacifique. Mai II. vol. 1107.
* Diſcours qui a remporté le Prix

d'Eloquence par le Jugement de l'Académie Françoise en 1748. May II. Vol. 1108.
* Piéces de Poësies à la suite de ce Discours. May II. vol. 1111.
* Belles Editions d'Auteurs Grecs, Homère, Sophocle, Æschyle, Pindare, Esope, Lucien &c. May II. vol. 1112.
* Nouvelle Edition du Poëme de M. l'Abbé Stay sur la Philosophie de Descartes. May II. vol. 1116.
* Discours prononcé à l'Académie d'Angers. Juin 1313.
* Abrégé de la Grammaire Françoise, Juin 1315.
* Harangue sur la paix par M. Petit. Juin 1322.
* Proposition pour augmenter & perfectioner le dictionnaire de Trévoux. Juin 1329.
* Grammaire Arabe. Juillet 1469.
* Grand Dictionnaire Anglois & Hollandois. Juillet 1470.
* La grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature, Poëme.

Juillet 1476.
* Lettre au P. B. J. sur quelques endroits de l'Anti-Lucréce Latin. Juillet 1480.
* Harangue sur le Commerce. Août 1674.
* Discours prononcés dans l'Académie Françoise. Août 1681.
* Concordance de Virgile &c. Septembre 1876.
* Compliment en vers Latins au Prince Charles de Lorraine. Oct. I. vol. 2040.
* La danse aux Aveugles & autres Poësies du XV. siècle. Oct. I. vol. 2042.
* Petit Poëme intitulé l'*Epopée*. Oct. I. vol. 2046.
* L'amour des François pour leurs Rois, consacré par les Monumens publics, Ode. Oct. I. vol. 2065.
* Autre Ode sur le même sujet. Oct. II. vol. 2251.
* Discours sur la distribution des prix de l'Université. Oct. II. vol. 2254.

* Œuvres poëtiques du P. Ludovisi J. Nov. 2444.
* Discours sur la Poësie utile aux Théologiens. Nov. 2452.
* Dictionnaire étymologique de la langue Françoise par M. Menage, Decembre 2596.
* La Rhétorique du Prédicateur &c. Decembre 2604.

§. X I.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTERAIRE, ELOGES.

Histoire du Théâtre François T. XII. Janv. p. 5. T. XIII. May I. vol. 791.
Bibliothèque des Ecrivains de Milan. Janv. 34 Juillet 1390.
Bibliothéque Françoise. Janv. 135. Fevr. 197.
Catalogue des Livres de M. l'Abbé de Rothelin. Fevr. 253. Mars 453 Avril 621.
Le Comédien. Fevr. 265.
Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. Mars 433.
Specimen Litteratura Florentina.

Essai sur la Littérature de Florence. Avril 594.
Réfléxions sur le Comique Larmoyant. Juin 1279.
L'Ombre du grand Colbert. Juin. 1301. Juillet 1460.
Oraisons choisies de Demosthène. Juillet 1452.
Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique, &c. Oct. II. vol. 2137. Novembre 2416. Décembre 2466.
Assemblée publique de la Société Royale de Lyon. Oct. II. vol. 2162.
Recueil des Jeux floraux. Nov. 2335.
Connoissance des bautés & des défauts de la Poësie, &c. Novembre 2346.
Eloge Historique & Critique d'Homère. Nov. 2405.
* Mémoires concernant l'institut de Boulogne. Fev. 360.
* Essai d'une Bibliothèque Universelle. Fev. 372.
* Catalogues de différentes Bi-

bliothèques d'Angleterre. Mars 557.

* Eloges sur la naissance du Prince Guillaume fils du Stadhouder, Mars 560.

* Decrets pour la direction des études dans l'ordre des Carmes. Mars 565.

* Les amusemens du cœur & de l'Esprit, Avril 741. Septemb. 1873.

* Sujets d'Eloquence & de Poësie proposés par l'Academie de Pau. Avril 765.

* Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur l'annonce d'une Bibliothéque Universelle. Mai I. vol. 952.

* Catalogue des Livres de feu M. l'Archevêque Docteur en Médecine. May. I I. vol. 1117.

* *Miscellanea Groningana*, Mêlanges de Groningue, Juillet 1468, Novembre 1451.

* Idée du Catalogue de la Bibliothèque de Mr. le Comte de Bunaw. Oct. I. vol. 2017.

* Catalogue des Actes Litteraires de l'Academie de Médecine de Madrid. Oct. I. vol. 2053.
* Sujets proposés par l'Academie des Jeux floraux. Oct. I. vol. 2046.
* Recueil des Jeux floraux. Oct. I. vol. 2057.
* Essai sur l'Histoire de Belles-Lettres. Nov. 2457.
* Programme de l'Academie de Bordeaux pour l'année 1751. Décembre. 2614.
* Avis sur une souscription pour les Mémoires de Trévoux. Décembre. 2598.
* Nouveau Supplément au Dictionnaire de Moréri. Déc. 2602.
* Les Etudes convenables aux Demoiselles. Décembre. 2604.
* Considerations sur l'origine & le progrès des Belles-Lettres chez les Romains. Décembre. 2605.
* Histoire des plus fameux Peintres Espagnols. Décembre. 2606.

TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1749.

ART. CXL. *Nouveaux Mémoires d'Histoire, de critique &c. par M. l'Abbé d'Artigny* suite de l'Art. CXXXVI. au mois de Nov. 2466
ART. CXLI. *La figure de la Terre &c.* suite de l'Art. CXXX. au mois de Nov. 2478
ART CXLII. *La voix libre du Citoyen, ou observations sur le Gouvernement de Pologne &c.* 2497
ART. CXLIII. Acta Sanctorum Septembris &c. *Actes des Saints de Sept.* dernier Extrait. 2519
ART. CXLIV. *La Théorie & la pratique du jaugeage des tonneaux &c.* par le P. Pézenas J. 2541
ART. CXLV. *Nouveau Théâtre François. François II. &c.* 2562
ART. CXLVI. *Remerciment des Habitants de la Ville de Paris &c.* 2580
ART. CXLVII. *Nouvelles Littéraires.*
ART. CXLVIII. *Catalogue des Livres dont on a parlé cette année 1749.*

Errata pour le mois de Décembre 1749.

P. 2556 mais, *ôtez le point.*

P. 2571. l. 20 les deux Guise, les Duc & le Cardinal dévoient &c *lis.* les deux Guises, le Duc & le Cardinal dévoilent &c.

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 6752